

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé, vents légers
Min: M — Max: 35

Gracieuseté de
Shearer Lumber
Co. Ltd.
MONTREAL

PÈRE DU JOUR
SAINT THEODORE
D'ANTIOCHE,
L'ex libriste
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

Le conflit Chine-URSS, en voie de s'aggraver ?

L'Albanie, appuyée par Pékin, s'en est prise à Khrouchtchev

LONDRES. — L'agence de presse albanaise Ata rapporte que l'Albanie a été la scène de réunions massives ayant pour but d'appuyer les chefs du pays contre les attaques du premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, au congrès du parti communiste soviétique de Moscou.

Selon l'agence, tous les journaux du pays ont publié une déclaration des chefs du parti tra-

vailleiste communiste albanais sur les "calomnies et les attaques anti-marxistes de Khrouchtchev."

La déclaration affirme que les attaques ont soulevé une profonde indignation à travers tout le pays.

Des réunions monstres ont été tenues dans des centres industriels. Des ouvriers y ont pris la parole pour appuyer entièrement, et avec la plus grande ardeur, la politique du parti et du comité central dirigé par Enver Hoxha.

Toujours selon l'agence, des télégrammes dénonçant les "calomnies" de Khrouchtchev ont été envoyés au comité central en provenance de tous les points du pays.

"K" anti-marxiste

La déclaration du parti exprime la satisfaction des chefs communistes albanais au sujet de la dénonciation qu'a faite le premier ministre chinois Chou En-lai des attaques de Khrouchtchev.

Elle reproche de plus au premier ministre soviétique d'avoir révélé à l'ennemi les différends qui existent depuis longtemps

Voir page 6: La SSJB

La S.S.J.B. de l'Outaouais-Nord : autodétermination

SAINTE-CECILE-DE-MASHA. — La Société St-Jean-Baptiste de l'Outaouais-Nord a adopté hier une résolution proclamant le droit des Canadiens français à l'autodétermination.

Elle devient ainsi la deuxième Société St-Jean-Baptiste régionale à poser un tel geste, en une semaine. La première fut

La Fédération des SSJB : "il ne faut pas conclure..."

SAINTE-CECILE-DE-MASHA. — Le président de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, Me Albert Leblanc, a déclaré à un groupe de journalistes que les prises de position adoptées par les sociétés de la ville de Québec et de la région de l'Outaouais-Nord dénotent un intérêt croissant envers l'indépendantisme. Il ne faut cependant pas en conclure que la Fédération endosse des prises de positions, a précisé Me Leblanc.

Un accord France-GPRA, de plus en plus possible

PARIS. — Les chances d'un accord entre la France et le gouvernement provisoire de la République algérienne visant à mettre fin à la guerre d'Algérie semblent se préciser, apprenait-on hier de sources proches du gouvernement français.

Ces informations sont basées sur une récente déclaration du ministre de l'Information du GPRA, M. Mohamed Yazid qui affirmait que la seule formule de garantie pour les Européens vivant en Algérie repose sur deux peuples vivant en harmonie et d'une manière profitable dans un Etat indépendant.

Le ministre a également promis qu'aucune action ne serait prise contre les Européens d'Algérie au cours des "manifestations organisées et disciplinées" qui auront lieu en Algérie le 1er novembre prochain, date anniversaire du début de la rébellion algérienne. "Ceci convaincra les Européens de ce principe d'harmonie possible."

A Tunis. D'autre part, des informateurs proches du GPRA ont déclaré hier que les rebelles algériens feront mardi "un pas décisif vers la reprise des négociations."

Pendant ce temps à Paris, des étudiants de gauche ont manifesté hier soir contre les restrictions apportées aux déplacements des Musulmans. Ces restrictions ont été prises la semaine dernière afin de mettre un frein aux incidents sanglants qui opposaient les Algériens entre eux.

L'Eglise

Toujours hier, le clergé catholique a demandé aux Français de laisser de côté leur amertume et tous les actes de violence provoqués par le conflit algérien.

Dans un message lu en chaire



Le tout-puissant "K" applaudit à "ses" résolutions...

(PHOTO UPI)

Molotov, Malenkov, Vorochilov...etc, en voie d'être expulsés

MOSCOU. — Au congrès du parti communiste, une requête a été adoptée à l'unanimité, en vue de l'expulsion du parti communiste de la clique antiparti. "Pravda" n'a pas indiqué si le vote a été pris, mais laisse entendre qu'on en viendra à une décision officielle.

MM. Molotov, ex-ministre des affaires étrangères, Kaganovich, ex-bras droit de Staline, Malenkov, ex-premier ministre, Vorochilov, ex-président et Boulganine, ex-premier ministre, ainsi que d'autres chefs politiques qui

ont déjà joué un rôle éminent sont incus dans la "clique antiparti". La plupart ont été forcés de quitter les postes de commande il y a quatre ans.

Des observateurs à Berlin croient que M. "K" aura le dessus et que l'on peut s'attendre à une nouvelle purge.

Elle aurait l'effet d'un choc sur les partis communistes dans le monde entier; une bonne part de confusion s'y est manifestée depuis plusieurs années. Les déclarations de Bucarest et du congrès de Moscou, en 1960, n'ont pas été de nature à dissiper cette confusion. Le conflit avec la Chine communiste semble cristalliser le différend qui

pourrait bien opposer bientôt Moscou à plusieurs de ses satellites.

L'Albanie n'a pas été invitée au congrès du parti communiste; ce fait influe également sur les difficultés qui pourraient bientôt surgir de part et d'autre du monde communiste.

Il y a cinq ans déjà que le peuple hongrois a tenté vainement de s'affranchir de la tutelle soviétique. La révolte était décelée le 23 octobre 1956. Depuis un régime de coexistence s'est affirmé en Hongrie qui a apporté un certain adoucissement aux conditions de vie.

DANS CHAMBLY

Jean Bruneau ne sera pas candidat UN

Jean Bruneau, un jeune avocat qui fut une belle lutte à feu M. Robert Thériault comme candidat de l'Union nationale dans Chamblay, aux dernières élections, ne sera définitivement pas candidat aux élections partielles du 14 décembre dans ce comté.

M. Bruneau, qui fut l'un des principaux lieutenants de M. Jean-Jacques Bertrand, au con-

Voir page 6: Jean Bruneau

LESAGE : l'entrée à l'université doit cesser de dépendre de critères injustes

QUEBEC (DNC) — "L'accession à l'éducation supérieure a trop souvent dépendu de critères socialement injustes", a déclaré, samedi soir, le premier ministre, M. Jean Lesage. Au cours d'un banquet clôturant la journée des Anciens de Laval où M. Lesage a été particulièrement honoré en recevant la médaille de l'association pour l'année 1960-61, le premier ministre a parlé de la nécessité d'une éducation accrue pour les Canadiens français.

"Il arrive que, dans notre société, comme dans bien d'autres du monde, un bien aussi précieux et aussi indispensable à l'heure actuelle que l'éducation, et surtout l'éducation universitaire, n'est accessible qu'à une minorité de la population."

"Cette situation a quelque chose de navrant", a dit M. Lesage.

Voir page 6: L'Occident

Dief : "...empoisonnement!"

FREDERICTON, N.-B. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré que les essais nucléaires de la Russie empoisonnaient "l'existence" de toute l'humanité.

"Nous respirons tous une atmosphère commune", a-t-il déclaré dans un discours à l'Association conservatrice-progressive du Nouveau-Brunswick. "Nous vivons tous ensemble comme nous mourrons tous ensemble sous l'action de la même poussière d'une atmosphère empoisonnée."

Les chefs du mouvement en faveur du désarmement nucléaire

M. Diefenbaker s'est de nou-

Voir page 6: Dief

L'Occident: des mesures contre les retombées de la méga-bombe russe

LONDRES. — Les nations occidentales ont entrepris de mettre en oeuvre des mesures d'urgence en prévision de la chute des retombées radioactives, à mesure que s'approche le jour encore

les risques de perdre ce qui peut encore être sauvé.

Le clergé protestant avait fait un appel similaire dimanche dernier.

Voir page 6: L'Occident

URSS : la 21ème

WASHINGTON — Moscou a procédé à la détonation dans l'atmosphère d'un engin nucléaire, hier, à Novaya Zemlya, la base d'essais soviétique dans l'Arctique. Cette bombe était d'une puissance de plusieurs mégatonnes. C'était la 21ème de la nouvelle série des essais soviétiques. M. "K" a annoncé la semaine dernière au congrès du parti communiste qu'il compléterait la série d'essais à la fin du mois par l'explosion d'une bombe de 50 mégatonnes.

inconnu de l'explosion de la superbombe soviétique. Elle aura lieu d'ici dix jours. Dans le monde occidental s'accroît le concert de protestations de la part des gouvernements, des hommes d'Etat et des journaux.

Mais, à l'intérieur du bloc soviétique et dans la plupart des capitales neutres, les protestataires ne se sont pas encore manifestés.

Une note japonaise parvenue à Moscou a été rejetée. Les diplomates japonais ont reçu réponse de s'adresser aux puissances occidentales qui "portent la responsabilité de la reprise des essais nucléaires".

Les chefs du mouvement en

re en Europe se proposent d'inonder les ambassades soviétiques, toute la semaine, de téléphones et de lettres de protestation.

Les pays scandinaves, outre le Japon, semblent les plus

Voir page 6: L'Occident

émus par la perspective des retombées radioactives. La Scandinavie est relativement rapprochée du terrain d'essais soviétiques, à Novaya Zemlya, sur la côte Arctique soviétique.

Voir page 6: L'Occident

Une ceinture d'aiguilles autour de la terre

POINT ARGUELLO, Calif. — De toutes minuscules aiguilles de cuivre de 7-10m de ponce de longueur et trois fois plus menues qu'un cheveu, au nombre de 350.000.000, ont été placées en orbite par un satellite américain Midas. Le but de cette expérience qui souleva des controverses est de vérifier la possibilité d'un système de transmission radiophonique qui ne soit pas sujet à interférences de la part d'un ennemi.

Les aiguilles doivent former une ceinture autour de la terre, à une altitude de 2.100 milles. Cette ceinture, prévoit-on, pourra mettre 60 jours à se constituer sur une largeur de cinq

milles et de 25 milles de profondeur. Il faudra peut-être trois jours avant de déterminer par radar si les aiguilles se dispersent tel que prévu.

Formant un écran réflecteur, le nuage de cuivre doit, selon la théorie, pouvoir transmettre des ondes radiophoniques sur la moitié du globe. Une deuxième ceinture autour de l'Equateur, pourrait, affirme-t-on, permettre la transmission radiophonique tout autour du globe sur les fréquences non utilisées jusqu'ici.

Protestations
L'expérience a soulevé l'opposition de certains astrono-

mes. Ils prétendent que si les aiguilles s'égarent, elles peuvent faire échec aux observations optiques et radiophoniques du firmament.

Le satellite Midas était à peine en orbite que Sir Bernard Lovell, directeur de la station de radiotélescope de Jodrell Bank, en Grande-Bretagne, protestait avec amertume.

A mon sens, a-t-il dit, cette opération constitue une flétrissure au blason du programme américain de recherche spatiale; il était jusqu'ici irréprochable. Les savants américains affirment que si les aiguilles se dispersent tel que

prévu, elles seront trop éloignées les unes des autres pour obscurcir la vision ou endommager les satellites.

A Moscou, l'agence de presse soviétique Tass a dénoncé l'expérience comme étant antiscientifique. Elle précise que le lancement a été effectué en dépit de l'opposition de plusieurs hommes de science.

Sir Bernard Lovell a expliqué qu'il craint fort que les Soviétiques justifient les initiatives de contamination de l'espace, en s'inspirant de la technique élaborée en fin de semaine par les Américains. Il voit surtout dans leur initiative un grave danger d'émula-

tion politique dans une voie préjudiciable.

Pour sa part, le professeur Fred Hoyle, de l'université de Cambridge, a souligné qu'un "crime majeur a été perpétré. Les astronomes ont servi de façade à un projet essentiellement militaire."

Un savant australien a jeté dans le débat une note de modération en déclarant que l'expérience n'est ni bonne ni mauvaise en soi. Elle a pour but de déterminer s'il s'agit d'un moyen recommandable de faciliter les communications par radio, sans nuire aux radiotélescopes. "Personne ne sait encore à quel point s'en tient M. D. F. Martyn, de Sidney.

Le bâtiment : retour au travail de 30,000 ouvriers

Les syndicats obtiennent la préférence syndicale, un plan de bien-être et une hausse de salaire de 30 cents l'heure

Par Fernand Bourret

Les syndicats de l'industrie de la construction qui représentent plus de 30.000 ouvriers dans la région métropolitaine ont obtenu une clause de préférence syndicale, un plan de bien-être et de retraite, une hausse horaire de 30 cents dont 10 cents seront versés dans une caisse de bien-être ainsi qu'une clause permettant le règlement des griefs.

Telles sont en résumé les principales conditions de l'entente intervenue vendredi soir entre les représentants des deux Conseils des métiers de la construction de Montréal et les membres du Builders' Exchange, sous la médiation du ministre du travail, M. René Hamel.

Gain ou échec ?

S'agit-il d'un échec des syndicats et d'un gain pour le Builders' Exchange, puisque les syndicats se sont mis en grève contre les membres du Builders' Exchange parce que ceux-ci leur refusaient la conclusion d'ententes particulières ?

Bien plus, l'entente intervenue vendredi soir spécifie clairement que les syndicats s'engagent à ne pas demander de certificat en reconnaissance syndicale à la Commission des relations ouvrières, pour représenter les employés des membres du Builders' Exchange.

De prime abord, on pourrait facilement dire que les syndicats ont perdu la grève et que les employeurs ont eu raison. Mais en réalité, les syndicats ont réussi à obtenir ce qu'ils recherchaient, sans conclure de conventions particulières.

Les syndicats voulaient obtenir, par le truchement de conventions particulières, une clause assurant une plus grande sécurité syndicale, une formule de règlement des griefs ainsi que l'établissement d'un plan de bien-être.

Ils ont enregistré des gains sur ces trois points importants de leurs revendications.

Il y avait également désaccord sur la clause des salaires. Le Builders' Exchange avait proposé, dans une tentative d'empêcher la grève de tous les travailleurs de l'industrie

du bâtiment, une hausse globale de 25 cents l'heure, dont 8 cents immédiatement, 7 cents en mars 1962 et 10 cents en octobre 1962.

L'entente qui est intervenue vendredi soir accorde une hausse horaire de 10 cents l'heure qui entre en vigueur aujourd'hui; une autre hausse de 5 cents dans six semaines, soit avant le 1er décembre 1961 et finalement une autre hausse de 5 cents le 1er juillet 1962.

D'autre part, les employés se sont engagés à verser un montant équivalent à une hausse de 5 cents l'heure dans un plan de bien-être, qui doit entrer en vigueur le 1er janvier 1962. En même temps, ils accorderont une autre hausse de 5 cents à leurs employés. Cette hausse de 5 cents sera cependant versée dans le plan de bien-être par les travailleurs.

En résumé, les ouvriers obtiennent une hausse horaire de 20 cents dans leur paie et une hausse de 10 cents qui alimentera un plan de bien-être.

Le plan de bien-être. M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil des métiers de la construction de Montréal et représentant du Syndicat des ferblantiers qui ont déclenché leur arrêt de travail, le 1er septembre, pour ensuite paralyser tous les chantiers, il y a deux semaines, a déclaré que la formule de bien-être social et de

Voir page 6: Les syndicats

M. Bourne : le principe est sauf

Le président du Builders' Exchange, M. John G. Bourne, a déclaré que le règlement était juste et raisonnable pour les deux parties.

Il a déclaré que le principe des négociations à l'échelle de l'industrie avait été sauvegardé et qu'aucune entente séparée ne sera signée entre des entrepreneurs et des syndicats.

Au sujet de la sécurité syndicale, il a dit que la formule de préférence syndicale avait fait l'objet de longues discussions entre les parties et qu'elle ne constitue pas une clause d'atelier fermée, mais seulement de préférence syndicale.

Le président du Builders' Exchange a exprimé sa satisfaction de voir l'adoption d'un plan de bien-être pour les ouvriers de l'industrie de la construction.

Lancement du prêt d'honneur



M. Paul Courtois, président de la campagne du Prêt d'honneur, à droite, s'entretient avec M. Yvon Groulx, vice-président de la SSJB.

Le lancement officiel de la campagne du Prêt d'honneur de la SSJB a eu lieu hier après-midi, au Centre social de l'université de Montréal en présence de plusieurs centaines de responsables adultes et étudiants des différentes paroisses et institutions du diocèse.

Le président de la campagne 1961, M. Paul Courtois, a précisé que la grande journée de souscription aura lieu le 6 novembre prochain alors que près de 14.000 sollicitateurs bénévoles tenteront de récolter la somme de \$150.000. L'objectif de la campagne est de \$250.000, mais une somme de \$100.000 proviendra de personnes figurant sur la liste des "noms réservés", liste qui groupe les citoyens les plus aisés de la population, tels les anciens universitaires, les gens des professions libérales et les commerçants. Ces personnes seront sollicitées du 1er au 15 novembre.

M. Paul Courtois a tenu à rappeler que depuis 1945, "le Prêt d'honneur a consenti 2.624 prêts à quelque 1.180 étudiants pour un montant de plus de \$1.000.000. Cependant, à poursuivre M. Courtois, en 1961, il a fallu refuser 675 prêts représentant un montant de \$250.000. C'est parce que ces besoins existent que le Prêt d'honneur lance aujourd'hui sa campagne de souscription. Et ces besoins sont encore plus urgents au niveau des étudiants universitaires car la situation financière de cette catégorie d'étudiants n'a pas été améliorée depuis plusieurs années."

PREMIER-MONTREAL

Pour éviter le scandale des forts

Par Gérard Filion
(Lire en page quatre)

Un groupe d'instituteurs canadiens qu'il faudrait renvoyer à l'école

Par Clément Brown

OTTAWA — Soudainement se poursuit la campagne en faveur d'une intervention de plus en plus accentuée de la part du gouvernement fédéral dans le financement de l'éducation. Le dernier plaidoyer entendu sur ce sujet est celui de la Canadian Teachers' Federation.

Cet organisme vient de publier une petite brochure, fort bien faite d'ailleurs, sur les besoins financiers du secteur éducatif. L'opuscule a été préparé, dit la note d'introduction, par la division des recherches de la Fédération, sous la direction du comité des finances en matière d'éducation de la dite fédération.

La liste des membres de ce dernier comité est intéressante. Le président en est M. Wesley H. Janzen, professeur du Queen Elizabeth High School de Surrey, en Colombie-Britannique. Les autres personnalités dont les noms sont mentionnés sont G. D. Eamer, secrétaire-trésorier de la Saskatchewan Teachers' Federation, de Saskatoon; E. C. Longmuir, vice-principal du Roden Public School, de Toronto; Tom Parker, secrétaire administratif de la Nova Scotia Teachers' Federation, de Halifax; et, le dernier et non le moindre, W. W. Roberts, principal de Beaconsfield High School, de Pointe-Claire, P.Q.

Certes on aurait profité à lire les chapitres consacrés à la nécessité de hausser nos standards éducatifs ainsi que les statistiques établissant la relation entre le manque d'instruction et le chômage. On y fait des projections impressionnantes sur la croissance de la population scolaire dans les années à venir. On illustre de façon dramatique la modicité numérique des Canadiens qui poursuivent leurs études au-delà de la neuvième année.

Là où les choses se gâtent, c'est dans l'élaboration des solutions pratiques au problème de la pénurie d'argent pour nos écoles. Les structures juridiques prévues par la Confédération ne tiennent pas longtemps devant les arguments dits d'ordre pratique. Aussi, la brochure met-elle en exergue, pourrait-on dire, une idée, qui n'est certes pas nouvelle mais qui, exprimée par la Fédération, n'en a que plus de poids auprès des aveuglés et des ignorants: aide financière accrue du gouvernement fédéral à l'éducation primaire et secondaire.

Au travers de statistiques fort intéressantes sur la répartition des budgets publics en matière d'éducation, la pression en faveur d'une intervention accrue d'Ottawa revient comme un leit-motiv. Le lecteur peu averti se scandalisera sans aucun doute du fait que le gouvernement fédéral ne contribue que pour 12 pour cent de son budget à l'éducation alors que les provinces y vont d'une quote-part de 24,1 pour cent et les municipalités de 32,7 pour cent.

On explique, par exemple, que le gouvernement fédéral verse \$109 millions à des fins d'éducation dont \$49.399.000 au primaire et au secondaire, "principalement pour les écoles indiennes et assimilées et les écoles des bases militaires". On souligne que le pouvoir central affecte \$8.842.000 à l'enseignement technique et \$51.356.000 à l'enseignement universitaire.

On est tenté de se révolter, si l'on n'y prend garde, contre pareille chicherie en regard des contributions municipales de \$548 millions et

des dépenses provinciales de \$580.002.900 et même des subventions privées qui dépassent les subsides fédéraux puisqu'elles atteignent \$180.942.000.

Puis, la CTF porte le grand coup. Après une étude de l'impuissance des gouvernements provinciaux et municipaux, elle fait appel à la générosité d'Ottawa. "Personne, écrit-on, ne peut refuser l'argument voulant que la prospérité de notre pays est intimement liée à notre système éducatif et que le gouvernement fédéral doit, par conséquent, se préoccuper d'assurer une éducation suffisante aux citoyens, sans égard à leur lieu de résidence. Conséquemment, il ne peut faire fi des différences évidentes des standards d'éducation existant entre les provinces".

Si en partant de ces prémisses, la Canadian Teachers' Federation réclame d'Ottawa un transfert de sources de revenus aux gouvernements provinciaux et municipaux, ce qui est l'objectif des autonomistes, — on n'aurait rien à dire. Mais la CTF ne penche pas de ce côté.

"Le versement d'une aide financière fédérale à l'enseignement primaire et secondaire", écrit-on dans la brochure, est chargé de nombreuses difficultés. L'une d'entre elles est précisément la revendication catégorique, par les gouvernements provinciaux de leurs responsabilités légales en matière d'éducation, assertion accompagnée de la crainte qu'une aide fédérale à l'éducation signifie un contrôle fédéral de l'éducation.

Et la CTF ajoute entre parenthèses: "Et cela en dépit des nombreux arguments avancés pour démontrer qu'un contrôle fédéral ne suit pas nécessairement une aide fédérale".

Puis, la Fédération continue: "Peut-être une plus grande difficulté à surmonter est-elle le fait que les Canadiens ont trop souvent tendance à se montrer provinciaux dans leurs vues et dans leurs attitudes. On pourrait dire sous une autre forme que nous sommes enclins à penser et à agir comme si nous appartenions à une vague (loose) confédération plutôt qu'à une nation".

Et surgit le suprême cri d'espoir: "En fait, la principale raison pour laquelle une aide fédérale tarde à venir est que le Canadien moyen est, ou bien ignorant de, ou bien indifférent, à ces fortes (gross) inégalités qui se manifestent aujourd'hui. Le jour où un groupe suffisant de contribuables canadiens oublieront leur propre situation géographique et exigeront que l'égalité des droits à l'éducation devienne plus qu'un simple slogan, ce jour-là, le progrès en direction de notre but (l'aide fédérale à l'éducation) se réalisera rapidement".

Et voilà comment, on détruit, dans l'esprit des gens, le principe même de la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces. Il serait temps que ces messieurs les instituteurs de la CTF se remettent une bonne fois à l'étude de l'histoire canadienne et des raisons profondes pour lesquelles, en 1967, on a choisi un régime fédératif plutôt qu'un régime unitaire.

Monsieur Gérin-Lajoie, à l'inauguration de l'école Saint-Thomas de Pointe-Claire :

Le respect de la liberté de chacun est le fondement même des écoles confessionnelles

POINTE-CLAIRE — "Nous respectons la liberté de chacun des citoyens de cette province, à affirmer hier le ministre de la jeunesse. C'est précisément le respect de cette liberté, a-t-il ajouté, qui exige que la grande majorité des parents puissent donner à leurs enfants un enseignement selon leur croyance."

M. Paul Gérin-Lajoie a fait ces déclarations au cours d'une allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration officielle de l'école secondaire régionale St-Thomas, à Pointe-Claire. M. Valérien Bélanger, évêque auxiliaire à Montréal, a béni l'édifice qui reçoit dans ses 56 classes (dont 12 classes spéciales) quelque 1,100 jeunes catholiques des deux sexes, de langue française et de langue anglaise.

Chez les garçons, ce sont des instituteurs laïcs qui assurent l'enseignement; chez les jeunes filles ce sont des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (en français) et des Sœurs des saints noms de Jésus et de Marie, (en anglais).

Le ministre responsable de l'éducation a déclaré que dans la présente période de la "laïcisation", on se doit de reconnaître le rôle immense qu'ont joué, qui jouent et qui continueront de jouer dans notre province, dans le domaine de l'éducation, les communautés religieuses enseignantes.

M. Gérin-Lajoie a formulé le vœu que les commissaires d'écoles continuent de désirer des religieux et des religieuses dans l'enseignement, non seulement parce

que leurs services peuvent être parfois obtenus à meilleur prix, mais simplement à cause de la valeur pédagogique et religieuse qu'ils peuvent apporter dans l'enseignement.

Le ministre a aussi affirmé que les laïcs doivent occuper "une place de plus en plus marquée" dans l'éducation. La place prépondérante qu'occupent les clercs dans ce domaine, a-t-il ajouté, ne vient pas de ce qu'ils ont voulu "conserver un monopole". C'est plutôt, parce que, "dans une trop large mesure, les

laïcs ont refusé de prendre leurs responsabilités" et parce que les commissions scolaires ont refusé de leur payer des salaires susceptibles de faire vivre les instituteurs laïcs et leurs familles.

Heureusement, "la population laïque accepte de plus en plus de prendre ses responsabilités" et la tâche d'instituteur sera "de plus en plus attirante dans les années à venir".

Le ministre a en outre dénoncé un "cloisonnement social trop marqué" entre les divers types d'enseignement. "Il faut faire

disparaître les différentes barrières d'ordre sociologique qui séparent les différents types d'enseignement", c'est-à-dire l'enseignement classique, secondaire, technique, etc.

Au début de son allocution, M. Gérin-Lajoie a rendu un vibrant hommage à M. Charles Kirkland, ministre d'Etat dans le cabinet Lesage et député de Jacques-Cartier, qui est décédé récemment. Il a loué son "dévouement vraiment proverbial" à l'égard de la population de sa municipalité, celle de son comté et celle de sa province.

Au début des diverses allocutions de circonstance, le président de la Commission scolaire de Pointe-Claire et Beaconsfield, qui a érigé l'école St-Thomas, a déclaré que cette dernière ne répondrait pas à la demande des l'an prochain.

M. Roger Lalonde a révélé qu'il faudrait construire, d'ici quelques années, deux écoles élémentaires et une autre école secondaire.

M. Valérien Bélanger et M. Marcel Breault, représentant du surintendant du Département de l'instruction publique, ont également pris la parole au cours de cette cérémonie.



M. Gérin-Lajoie, en compagnie de Mgr Valérien Bélanger, auxiliaire de Montréal, qui a béni l'institution. (Photo Le Devoir)



A l'hôtel Reine Elisabeth

La conférence sur les ressources et notre avenir débute aujourd'hui

La conférence nationale sur les ressources et notre avenir s'ouvre ce matin à l'hôtel Reine Elisabeth. Son Exc. le gouverneur général du Canada, le major général Vanier, y prononce une allocution. Son Honneur le maire Jean Drapeau souhaite la bienvenue à plus de 600 délégués. M. Walter Dinsdale, ministre du Nord canadien et des ressources nationales, prononce ce matin l'allocution d'ouverture, à titre de président des assises.

Les exposés et les débats, aujourd'hui, mettent en relief l'importance des richesses renouvelables dans l'économie canadienne. Le gouvernement fédéral offre le dîner en soirée. A cette occasion, le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, et le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, s'adresseront aux congressistes.

A leur tour, le ministre des richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, et le ministre des terres et forêts de l'Ontario, M. J. W. Spooner, recevront les congressistes à dîner, jeudi soir, au nom de leur gouvernement respectif. De son côté, la cité de Montréal offrira une réception vendredi soir au Chalet de la montagne.

Les travaux mêmes du congrès consisteront à discuter des problèmes de mise en valeur au cours des séances d'étude. Répartis en équipes, les congress-

istes s'efforceront d'élucider les difficultés et les déficiences inhérentes à la gestion actuelle de nos diverses richesses renouvelables en vue de dégager les normes qui puissent inspirer à l'avenir tout programme de mise en valeur, à la lumière de l'interdépendance des ressources et de leur utilisation à des fins multiples pour le bénéfice de notre population. On concevra par exemple l'aménagement du territoire en considérant le meilleur parti à tirer de ses diverses ressources dans leur rôle réciproque et complémentaire.

A l'ère de la planification, la parole est aux spécialistes. Le congrès fournira à des gens de diverses disciplines — ingénieurs hydrauliciens ou forestiers, économistes et sociologues, biologistes ou zoologues — l'occasion de mettre leur savoir et leur expérience en commun et au service de la collectivité.

Qu'ils se rattachent au fonctionarisme ou à l'industrie, tous les congressistes auront la liberté d'exprimer franchement leurs opinions personnelles sans engager d'autre autorité que la leur. Ainsi que le ministre des richesses naturelles du Québec, M. René Lévesque, le déclarait récemment aux délégués du Québec, "nous ne pouvons que souhaiter voir nos spécialistes apporter à Montréal le fruit de réflexions approfondies, voire des vues audacieuses. Car nous n'aurons jamais trop d'idées neuves dans un domaine où ont trop longtemps prévalu le laisser-faire et l'abandon".

BRUNET

DE
COTE-DES-NEIGES
EST LE NOM
QUI DOMINE DANS
LA CREATION DES
MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions
réparations et nettoyages

J. BRUNET Liée

angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877



BÂTIR SUR
L'ÉPARGNE

C'EST BÂTIR
L'AVENIR

Le nouvel édifice de la Banque
à Montréal, Square Dominion



**BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE**
Plus de 1260 succursales pour vous servir

2,000 Canadiens portent des protecteurs Médic-Alert

TORONTO. — Plus de 2,000 Canadiens portent maintenant les médailles et les bracelets protecteurs émis par l'association Médic-Alert.

Les porteurs sont diabétiques, cardiaques, épileptiques, hémophiles ou encore sont atteints de sclérose en plaque, à moins qu'ils ne soient allergiques à certains médicaments.

Les faisans sont nombreux en N.-E.

HALIFAX. — Les réserves de faisans, qui sont une promesse de randonnée fructueuse pour les chasseurs et limitent les problèmes des agriculteurs, semblent de plus en plus populaires en Nouvelle-Écosse.

C'est l'an dernier que la Législature provinciale décida de permettre la création de ces territoires de chasse privés. Il y en eut deux de créés avant la fin de 1960 et on en compte maintenant huit.

Le directeur des services de conservation de la faune, M. Clarence Mason, dit que ce plan vise à fournir au chasseur des endroits où il sera assuré de trouver du gibier.

D'autre part, ces réserves offrent de grands avantages aux agriculteurs, surtout ceux de la vallée d'Annapolis où les amateurs de faisans renversaient les clôtures et jetaient les affiches par terre, criblant parfois le bétail de petits plombs.

M. Mason dit que le gouvernement provincial a donné ou vendu des milliers de faisans-deux à d'œufs de faisans aux propriétaires de ces réserves.

La province perçoit \$1 pour chaque permis émis aux personnes qui chassent dans les réserves. Il faut ajouter à cela le montant perçu par les propriétaires.

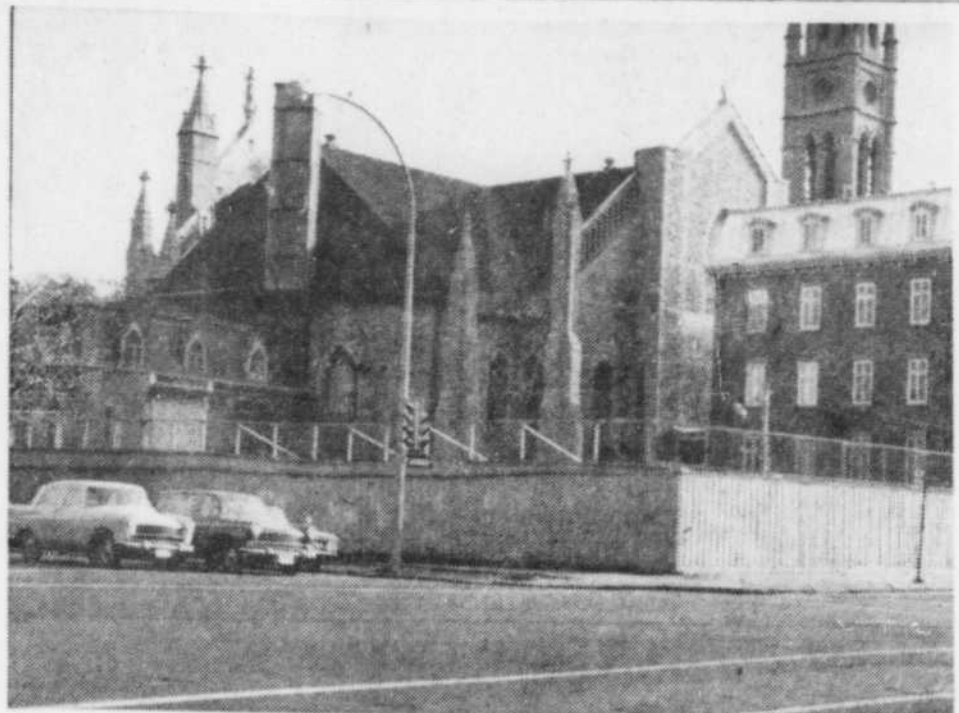
Deux autres provinces ont des réserves du genre, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, mais on n'en trouve pas encore au Québec.

Deux enfants tués

Deux enfants demeurant à St-Vincent-de-Paul ont été tués samedi soir alors qu'ils procédaient à des expériences chimiques dans le sous-sol de la demeure de leurs parents. Les victimes sont Roch De Laplante, 11 ans, et son frère Marc, 16 ans. Ils ont été tués sur le coup. Un jeune voisin a également été gravement blessé par cette conflagration. Il semble que les enfants faisaient des expériences sur des modèles réduits de fusées.

Mort suspecte

La police fait enquête sur la mort d'un individu survenue samedi dans l'ouest de Montréal. Il semblait tout d'abord que la victime ait été heurtée par un train du Canadien National, mais un employé du CN devait déclarer peu après à la police qu'il avait l'impression que la victime était prostrée entre les rails au moment où la locomotive l'a heurtée.



C'est sous cette intersection des rues de Montigny et Berri que se rencontreront les voies nord-sud et est-ouest du futur métro de Montréal.
(Photo Le Devoir)

Un peu d'histoire sur le métro... On en parlait, dès 1910?

On parle de métro souterrain à Montréal depuis 1910.

En 1861 la Montreal City Passenger Railway Company était incorporée. La ville comptait alors 91.000 âmes et était pratiquement confinée à l'ancien Montréal.

Le véritable développement de Montréal, au-delà de ce qui est présentement le centre de la ville, commença à toutes fins pratiques, avec les débuts de l'électrification du réseau de tramways en 1892.

Cette électrification se fit malgré de violentes oppositions car bien des gens entrevoyaient la ruine financière à cause du coût énorme de la conversion du réseau à l'électrification.

La première allusion "officielle" au métro se trouve dans le rapport annuel de 1910 de la Montreal Street Railway Company.

Dans ce rapport on trouve ce passage: "Au cours de l'année écoulée, la compagnie a obtenu une modification à sa charte l'autorisant à aménager et à exploiter des voies ferrées sous terre. Les plans préliminaires en vue de la réalisation de ces aménagements ont été préparés par la maison bien connue de Jacobs & Davies de New-York, et la question doit être discutée avec la ville au cours de l'année à venir".

Apparemment la ville de Montréal ne s'est pas intéressée, alors, au projet. En 1920 la métropole du Canada pouvait se vanter de posséder le meilleur service de transport public en surface au monde.

En 1929 le problème cependant se compliqua et le rapport de la commission Palmer qualifie les moyens de transport existants d'insuffisants.

Le rapport Palmer précise que les tramways sont très efficaces, "mais les rues sont terriblement congestionnées par le volume du trafic de tous genres et surtout, du fait de leur emploi comme terrains de stationnement".

La même année, en 1929, la Compagnie des Tramways de Montréal soumet à la ville une proposition suggérant l'aménagement d'un métro.

Au cours des années 30, de nouvelles études et de nouveaux rapports soulignent la nécessité de séparer les transports en commun d'avec la circulation des automobiles et des piétons.

En 1944, la Compagnie des Tramways de Montréal prépare, à l'intention du Conseil

économique du Grand Montréal, un projet de construction d'un métro. Ce rapport affirme que, pour chaque dollar dépensé, un métro offrirait le maximum d'avantages.

L'année suivante, en 1945, le comité du métro de la Commission technique pour l'étude des problèmes municipaux et métropolitains présente un rapport. Ce comité examine la question de l'élargissement des rues et des routes de dégagement, mais il est d'avis que de telles entreprises ne peuvent, à elles seules, offrir une solution au problème de la circulation.

Il conclut qu'un système de métro est une nécessité.

En 1949, l'office de recherches sur les problèmes de la circulation et des transports de la ville de Montréal conclut son rapport comme suit:

"Il ne reste donc plus qu'une seule solution: construire des artères souterraines pour les véhicules du transport en commun, c'est-à-dire des rues à double niveau permettant la séparation des véhicules de transport de grande capacité de toutes les autres formes de trafic. C'est le métropolitain".

La Commission de transport de Montréal prit possession des biens-fonds de la compagnie des tramways de Montréal en juin 1951. Pour donner suite à la demande de la cité de Montréal, exprimée dans son règlement No 1981, créant la Commission, cette dernière se mit immédiatement à l'œuvre afin de préparer un rapport et des plans relatifs à un réseau de transport en commun rapide pour la ville de Montréal.

Le 23 octobre 1952, la Commission se conforma aux prescriptions de ce règlement en déposant chez le greffier municipal un rapport complet sur un système de transport en commun pour la ville de Montréal, y compris un exposé général du programme prévoyant un réseau initial sous terre.

Un volume contenant 111 plans généraux, un devis estimatif de 100 pages, du coût du métro prévu et un volume de 450 pages contenant une étude détaillée du projet, soit le long du réseau proposé, tel qu'il était le rapport de 1953.

Ce rapport fut soumis au Conseil municipal qui le retourna au comité exécutif pour plus ample étude.

À chaque élection, depuis, il fut question du métro, mais les candidats à la mairie en parlèrent plus que jamais lors de la dernière élection du 24 octobre 1960.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Il y aura bientôt dans le Québec des centres commerciaux réservés exclusivement à des coopératives

Par Marcel Thivierge

QUEBEC. — Il y aura bientôt dans le Québec des centres commerciaux exclusivement réservés à des entreprises coopératives. Actuellement, à travers la province, il existe quatre-vingt-treize coopératives d'alimentation affiliées à la Fédération des magasins Co-Op. Au cours de l'an prochain, le système coopératif sera étendu à divers secteurs de consommation de sorte qu'on pourra créer des centres commerciaux complets.

Ce projet sera étudié au cours du vingt-et-unième congrès général de la coopération qui s'ouvrira aujourd'hui à Lévis. Le thème du congrès est: "Consommateurs à l'action".

Au cours d'une conférence de presse, M. J.-M. Thibierge, directeur des relations extérieures de la Fédération des magasins Co-Op, a souligné les progrès réalisés au cours de l'année écoulée et formule quelques projets d'expansion.

Depuis 1952, le chiffre d'affaires de la Fédération a grossi constamment. Les ventes étaient de \$407.837 en 1952 pour passer à \$9.038.092 en 1960 et atteindre \$10.377.312 en 1961. La Fédération joue le rôle de grossiste auprès des 93 magasins d'alimentation Co-Op à travers la province.

À la suite du congrès de l'an dernier, on avait décidé d'exploiter plus particulièrement les centres ruraux et les villes moyennes. Ce fut un succès car on a créé au cours de l'année dernière

de nombreuses coopératives d'alimentation. L'an prochain, l'effort portera particulièrement sur le milieu urbain. Dans ce domaine, on a réussi une expérience intéressante à Québec.

Grâce à des capitaux fournis par la Société de placements immobiliers coopératifs, qui groupe les principales entreprises coopératives du Québec, on a construit, dans la banlieue québécoise, à Petite-Rivière, un important immeuble abritant la Coopérative de consommation du Québec métropolitain ou se trouve un magasin Co-Op pouvant rivaliser avec n'importe quelle réalisation de l'entreprise privée.

Ceci n'est qu'un début, a souligné M. Thibierge. Grâce à la collaboration de la Société de placements immobiliers coopératifs, la Fédération se propose d'établir une chaîne de magasins coopératifs dans la région du grand Québec et de Lévis. On songe même à des centres d'achats où on ne trouvera que des entreprises coopératives comme cela existe actuellement à Winnipeg.

Le mouvement coopératif pourrait progresser plus rapidement si la loi des syndicats coopératifs était amendée de façon à permettre aux entreprises coopératives d'emettre des obligations.

"a déclaré M. Thibierge. Il a précisé que le gouvernement a présenté en mai un projet de loi de réforme de la loi des syndicats coopératifs et qu'on espère qu'il sera adopté au cours de la prochaine session.

Les congrès de la coopération s'ouvraient, ce soir, au motel du Rond Point à Lévis par une allocution de M. Paul-Emile Charbon, président du conseil de la coopération du Québec. À cette occasion, on remettra, à titre posthume, une décoration de l'Ordre du mérite coopératif au commandeur Alphonse Desjardins.

Mardi, le 24 octobre, le congrès

n'a aucun droit de réclamation, puisque, au nombre de 300, et tel que prescrit par la loi qui les régit, ils ont démissionné de la dite Corporation avant le 30 juin dernier.

Ces mêmes témoins affirment que la filiale de la Corporation à Montréal, l'Alliance, s'est entendue avec la Corporation pour faire rétenir au profit de ladite Alliance la même cotisation que celle fixée par la Corporation (1% du salaire annuel); retenue faite seulement sur le salaire de ces 300

(Suite à la page 6)

La demande d'injonction du syndicat des instituteurs vs l'Alliance, prise en délibéré

Le juge André Montpetit, de la Cour supérieure, a pris en délibéré la demande d'injonction du Syndicat des instituteurs et institutrices de Montréal, contre l'Alliance des professeurs de Montréal et rendra jugement après avoir reçu les plaidoiries écrites des procureurs des deux parties et de la Commission des écoles catholiques de Montréal, mise en cause.

Il ressort des exposés et témoignages soumis que la Corporation des instituteurs, de concert avec l'Alliance des professeurs, font rétenir par la Commission scolaire de Montréal sur le salaire de 300 professeurs, qui ont démissionné de la dite Corporation, la cotisation annuelle fixée par celle-ci pour ses membres.

M. Romeo Delcourt, trésorier de la Commission, dans le témoignage qu'il a rendu, a déclaré que la Commission n'a aucune entente avec l'Alliance des professeurs, au sujet des retenues de cotisation, et qu'elle n'a rien retenu pour celle-ci ni l'année dernière, ni cette année.

D'un autre côté, il a affirmé que la retenue qui se fait sur le salaire de "tous" ses professeurs est pratiquée à la demande de la Corporation à qui la Commission fait paiement.

Les témoins du Syndicat des instituteurs qui demandent l'injonction, ont déclaré que la Corporation fait rétenir sur leur salaire une cotisation qu'elle

ne doit pas faire.

Le Syndicat des instituteurs a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.

Ce comité comprenant des représentants de la Corporation, de la ville de Montréal et de la Commission de Transport de Montréal, soumit son rapport le 20 janvier dernier. Ses conclusions étaient sensiblement les mêmes que celles du rapport de 1953.

Cinq mois auparavant la Corporation de Montréal Métropolitain a formé un comité conjoint pour l'étude du transport en commun, soit le 3 mai 1960.



Le gouverneur général, signant le livre d'or de la municipalité de Saint-Bruno, en présence du maire, M. Gérard Filion.
(Photo Le Devoir)

M. et Mme Vanier, aux fêtes anniversaires de Saint-Bruno

Les manifestations commémorant le 250^e anniversaire de la concession de la Seigneurie de Montarville se sont terminées hier avec la visite du gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, à Saint-Bruno de Montarville.

Le gouverneur général et sa suite, accueillis par le maire de Saint-Bruno, M. Gérard Filion, ont passé toute la journée de dimanche dans cette municipalité.

Avant de signer le livre d'or et remettre à la future bibliothèque son premier ouvrage, un magnifique Atlas, M. Vanier a tenu à souligner le "bel exemple de coexistence bilingue dans un esprit de confiance et de respect mutuel" que donne Saint-Bruno.

M. Vanier a également profité de cette circonstance pour rendre témoignage à un des grands noms de l'histoire du Canada français, Pierre Boucher.

À l'issue d'un banquet, M. Georges Vanier a remis des diplômes d'honneur aux familles vivant à Saint-Bruno depuis plus de cent ans et depuis plus de 50 ans. Enfin, avant de quitter cette municipalité, M. Vanier a reçu en souvenir de cette visite des céramiques d'artistes locaux.

Ainsi se terminaient les manifestations du 250^e anniversaire de Saint-Bruno, manifestations qui durèrent plusieurs mois.

cher, un valeureux soldat et remarquable ambassadeur auprès de Louis XIV. Pierre Boucher, qui sauva le Canada, fut "un héros soldat" et fut redevenu "un héros cultivateur" quand la paix lui permit de se livrer aux travaux de la campagne. "C'est un grand honneur pour les habitants de Saint-Bruno de Montarville d'avoir eu comme fondateurs ces Canadiens superbes que furent les Boucher".

Recevant à la mairie de Saint-Bruno le gouverneur général, M. Filion devait déclarer: "Saint-Bruno donne un exemple de la communauté canadienne où les différents groupes ethniques du Canada vivent ensemble en harmonie".

À l'issue d'un banquet, M. Georges Vanier a remis des diplômes d'honneur aux familles vivant à Saint-Bruno depuis plus de cent ans et depuis plus de 50 ans. Enfin, avant de quitter cette municipalité, M. Vanier a reçu en souvenir de cette visite des céramiques d'artistes locaux.

Ainsi se terminaient les manifestations du 250^e anniversaire de Saint-Bruno, manifestations qui durèrent plusieurs mois.

Ainsi se terminaient les manifestations du 250^e anniversaire de Saint-Bruno, manifestations qui durèrent plusieurs mois.

FORCES D'EVACUER LE TERRITOIRE

Les Français d'Algérie immigreraient au Québec

PARIS. — On a appris hier dans la capitale française que, lors du séjour en France de M. Lesage, il avait été question de l'éventuelle immigration des Français d'Algérie vers le Québec, au cas où ceux-ci seraient appelés à quitter massivement le territoire d'Afrique du Nord.

Des personnes proches des milieux gouvernementaux ont néanmoins confirmé qu'il n'y avait eu à ce sujet aucune conversation officielle entre le président de Gaulle et le premier ministre Jean Lesage, le jour de leur rencontre.

Le Canada semble être un des pays vers lesquels les Français d'Afrique du Nord se sentiraient attirés pour le cas où les Musulmans décideraient de les expulser après le référendum sur l'autodétermination.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

Quelques Algériens français sont rentrés déjà en métropole, où ils se sont installés dans le Midi, et quelques autres sont allés s'installer en Amérique du Sud. Ils ne représentent cependant qu'une infime minorité parmi le million de Français habitant dans les départements nord-africains.

CONDUISEZ-LA AUJOURD'HUI
C'EST
LA PLUS ECONOMIQUE
LA PLUS PUISSANTE
LA PLUS PRATIQUE
DE TOUTES LES "COMPACTS"

La Rambler "American" 1962
"Elle est formidable"

Obtenez plus pour votre vieille voiture

VENDEURS DES EXTRAORDINAIRES
Peugeot 403-404 de Paris et des B.M.W.

Nantel
AUTOMOBILES L.TÉE

400 BOUL. DECARIE
R.I. 8-8808
VILLE SAINT-LAURENT



CANDIDAT DANS J.-C.
M. L.P. Chamberland, comptable agréé de ville Saint-Laurent, vient d'annoncer qu'il se présentera devant la convention libérale du comté de Jacques-Cartier en vue d'être choisi candidat aux élections complémentaires du 14 décembre. Il est le premier à poser publiquement sa candidature, tant dans Jacques-Cartier que dans Chambly, où un scrutin partiel aura également lieu. M. Chamberland, qui est président de l'Association libérale de Saint-Laurent, est échevin de cette ville depuis 9 ans.

bonne humeur

bonne santé

chaque jour

nous buvons tous

VICHY CELESTINS
l'eau qui fait... du bien!
EXIGEZ CELESTINS

PLAISIR GARANTI

Si une bonne bière est agréable, une bonne Dow l'est davantage... grâce à son procédé exclusif de CLIMATISATION. A chaque étape de sa fabrication, la bière Dow est soumise à un contrôle minutieux, jusqu'à l'emballage final de la bière. Servez-vous une bonne Dow et vous constaterez que...

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

Dow

GARANTIE CLIMATISEE

"Le Devoir" est imprimé au No 431 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Association des journaux de la province de Québec, de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association, la Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour impression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches attribuées à "Le Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieue, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieue, \$24.00; États-Unis et Empire Britannique, \$26.00; Union Postale, \$28.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an) \$5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, LUNDI, 23 OCTOBRE 1961

Pour éviter le scandale des forts

Le tapage qui s'est fait autour des hôpitaux psychiatriques, bien qu'il ait été excessif et déplaçant à certains moments, n'était pas inutile. Ces moyens d'expression un peu grossiers sont la rançon du régime démocratique qui a besoin, pour s'alimenter, de la discussion publique des questions d'intérêt public. Un rapport d'experts n'eût pas eu le dixième de l'efficacité du petit livre paru en août sous la signature d'un ex-patient. C'est déplorable, mais c'est comme ça.

Maintenant que le calme est à peu près rétabli, il convient de faire l'appréciation de quelques idées et de juger le rapport des experts.

Les malades mentaux sont des oubliés, des laissés pour compte. Le monde traîne derrière lui une vieille tradition. De temps immémorial les asiles d'aliénés ont été tenus pour des lieux peu honorables. Dans l'ordre du mépris, ils se situent légèrement au-dessous des prisons. Personne n'a honte d'avoir parmi ses proches un paralytique ou un boiteux, mais peu de gens osent avouer être le frère ou la sœur, le père ou le fils d'un malade mental. C'est ainsi qu'autrefois on cachait les tuberculeux, parce qu'on en avait honte.

La thérapeutique des maladies mentales a fait des progrès rapides ces dernières années. Un grand nombre de malades, naguère tenus pour incurables, peuvent compter sur une guérison complète et reprendre leur activité normale.

Aussi tout était-il remis en cause: le traitement des malades, la taille des institutions, le rôle des surveillants, l'attitude des parents et des amis, la réaction du public. Nos hôpitaux psychiatriques ont été conçus comme des institutions où, sauf exception, on ne devait pas sortir. On les agrandissait au rythme d'accroissement de la population et de la prolifération des maladies mentales. Il est bien évident que des institutions comme St-Jean de Dieu et St-Michel Archange deviennent monstrueuses à partir du moment où la thérapeutique prend le pas sur la claustration. Mais qui pouvait prévoir cela il y a une génération? A peu près personne, sauf de rares médecins au fait de l'orientation des recherches et des espoirs qui commençaient à luire. Il est facile d'attaquer tout le monde, à commencer par les bonnes sœurs; au fond c'est notre ignorance collective, pas plus crasse d'ailleurs que celle des voisins, qu'il faudrait dénoncer.

Le Devoir avait publié le 23 août une information laissant entendre que l'hôpital Saint-Jean de Dieu avait fait un profit d'un million en 1959. L'autorité religieuse du diocèse de Montréal, justement étonnée d'une telle accusation, demanda à trois personnes expertes de faire enquête. Le texte de leur rapport a paru dans le Devoir du 11 octobre. Les conclusions peuvent se résumer à deux propositions: l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'année 1959 est de l'ordre d'un peu plus d'un million; comme il a fallu faire des dépenses de capital de \$1,300,000 durant le même exercice, la caisse de l'institution s'est trouvée en déficit à la fin de l'année de quelque \$300,000.

Les personnes le moins compétentes au fait des principes de comptabilité savent qu'il ne faut pas confondre dépenses d'opération et investissements; à ce compte nous pourrions tous nous enrichir à force de faire des déficits. Mais

telles n'est pas la question dans le moment.

Ce que le rapport fait ressortir, c'est l'absence de politique en matière de subventions aux hôpitaux psychiatriques. Le soin des malades est une chose, l'agrandissement des établissements en est une autre. Depuis quelques mois, nous avons une politique d'aide aux universités qui fait la différence très nette entre les opérations courantes et les investissements. Les institutions d'enseignement supérieur bénéficient de subventions pour fins d'opération. Si elles veulent s'agrandir ou se moderniser, c'est un autre type de subventions qui s'applique. Autrement elles devraient rogner sur les dépenses académiques pour prendre du champ dans d'autres domaines.

C'est ce qui est arrivé à Saint-Jean de Dieu. L'institution a dû rogner sur la maigre subvention de \$2.75 par jour destinée aux soins des malades, pour amortir le coût de construction d'un établissement situé à Rivière des Prairies, pour payer des intérêts, pour construire trente-trois solariums, etc. Ce sont là des améliorations légitimes, voire indispensables. Ce qui est condamnable, c'est qu'elles aient pu se faire aux dépens du bien-être des malades et des recherches indispensables dans une institution de cette nature.

Le cas de Saint-Jean de Dieu pose une question importante: la publicité des activités des institutions privées de caractère public. Les hôpitaux, les hospices, les collèges, les universités sont presque sans exception des maisons appartenant à des congrégations ou au clergé séculier. D'autre part ces institutions sont au service du public et touchent des fonds publics de plus en plus élevés.

Serait-il indiscret de leur demander un rapport annuel? Plusieurs s'objecteraient au nom de l'inviolabilité du secret des congrégations. Là il faudrait peut-être distinguer entre la congrégation proprement dite et les institutions qu'elle dirige. Personne ne demande à telle communauté d'ouvrir ses livres au public. Mais si une communauté dirige un hôpital inscrit à l'assurance-hospitalisation et construit pour une large part avec des fonds publics, on pourrait peut-être exiger la publication d'un bilan et d'un compte d'opérations pour chaque exercice financier. Simple curiosité malsaine? Peut-être pour quelques-uns; mais pour les gens sérieux, ce serait un barème précieux pour apprécier la marche des institutions auxquelles ils s'intéressent et suggérer, avant qu'une crise n'éclate, des réformes nécessaires.

Un petit livre, qui ne veut être que le résumé d'un témoignage, fait éclater presque un scandale et force une institution à livrer ses secrets au public. Si les mêmes révélations avaient été contenues dans un rapport annuel, le tapage eût été moins fort, mais la discussion plus sereine.

Il fut un temps où les finances des universités étaient un secret jalousement gardé. Depuis quelques années nous connaissons leurs prévisions budgétaires et leur rapport financier. Le changement n'a pas produit de révolution, mais il a peut-être contribué à inciter le gouvernement à se montrer plus raisonnable et plus généreux pour les institutions d'enseignement supérieur.

Gérard FILION

Est-ce pour 1962?

Le projet de sidérurgie québécoise semble progresser normalement. En Europe, M. Lesage a eu des entretiens avec des financiers et des experts. Il vient de rencontrer le président du Conseil d'orientation économique, M. René Paré, qui lui a fait rapport de ses pourparlers avec les institutions financières canadiennes-françaises sur la possibilité d'investir des capitaux dans l'exploitation de nos ressources naturelles.

Dans un cas comme dans l'autre les résultats semblent prometteurs.

Si l'on suit un processus que nous jugeons logique, la Société générale de financement naîtra au cours de la prochaine session, après quoi on formera une société commerciale qui construira l'aciérie et l'administrera. Ces deux objectifs immédiats devraient être atteints entre janvier et juin 1962. D'ici-là on aura probablement complété les études sur l'aspect financier et économique de l'entreprise, sur sa localisation et sur le procédé technique que l'on choisira.

Ces études sont dispendieuses, mais elles sont essentielles pour que le projet de sidérurgie, — dont nous rêvons depuis tant d'années déjà, — ne tourne pas à l'avenant. Si on allait faillir à la tâche après quelques mois ou quelques années ce serait pire encore que de ne rien entreprendre, car nous aurions perdu le peu de confiance que nous entretenons à l'endroit de notre capacité de réussir dans la grande industrie.

Les industries qui se gref-

BLOCS NOTES

Nous devons être là. Nous aurons un rôle important, irremplaçable à jouer. Il nous faudra, chacun dans la mesure de nos moyens, accepter de placer des capitaux dans le projet de sidérurgie québécoise, pas tellement pour en assurer la réalisation, — on pourrait trouver les fonds nécessaires en dehors de nous, — mais pour nous en assurer le contrôle.

Nous avons, comme Québécois d'abord, grand intérêt à ce que notre province ait le plus vite possible son industrie sidérurgique. Ce sera une des façons les plus efficaces et les plus durables d'abandonner à d'autres notre "championnat" canadien de chômage! Dans l'industrie sidérurgique les traitements et salaires comptent pour 75 p.c. du coût de production et de distribution. Le taux des salaires y est parmi les plus élevés, sinon le plus élevé au Canada. Selon des statistiques publiées en octobre 1960 les métallurgistes canadiens recevaient un salaire horaire moyen de \$2.50.

Notre émancipation économique

Nous avons à cela un autre intérêt, plus grand encore: c'est l'émancipation économique de notre groupe ethnique. Les miracles économiques des dernières cent cinquante années ne sont pas faciles à rééditer de nos jours, mais nous devrions nous rappeler qu'à la fin du XIXe siècle l'Allemagne, comme la province de Québec actuellement, passait de l'état agraire à l'état industriel. C'est l'acier qui a fait de l'Allemagne l'impressionnante puissance industrielle qu'elle n'a pas cessé

L'OPINION DU LECTEUR

L'association canadienne-française pour l'avancement des sciences

Par Camille Laverdière

L'ACFAS tiendra bientôt à Ottawa, du 27 au 29 octobre, son 29e congrès annuel. Le public a été informé, par la voie des journaux, des grandes lignes du programme; le plus fort groupe d'intéressés, fourni par la recherche et l'enseignement universitaires, a également été approché en plus d'une occasion. En un mot, la publicité a été bien faite, et il faut louer le travail ingrat du directeur et secrétaire, M. Jean-Marie Beauregard; seuls quelques chercheurs isolés de l'entreprise privée ou de la fonction gouvernementale se sont plaints, à notre connaissance, d'être quelque peu négligés.

Toutefois, un dépliant publicitaire se glissait dans le prospectus reçu, "Your Guide" de l'Ottawa Tourist and Convention Bureau", décrivant pour les congressistes, en anglais évidemment, les facilités de la capitale d'un pays dit bilingue. Nous comprenons très bien le genre de bienvenue que nous servent les "Canadiens", c'est ainsi qu'ils ont toujours respecté nos droits, à moins qu'ils ne nous traitent au mérite? Faisons remarquer que nous ne tenons aucunement à placer cette remarque au compte de nos sempiternelles protestations, ou nous sommes passés maîtres, notre fierté définitivement éveillée, espérons-le, nous fait simplement consigner le fait, car tous nos actes maintenant doivent être dirigés dans le sens de l'obtention de notre complète indépendance politique, si nous voulons atteindre finalement notre but, parmi tant d'autres, celui de l'avancement des sciences chez nous.

Nous nous expliquons très bien, dans le contexte actuel, qu'une association canadienne-française puisse servir à ses membres une telle publicité; ces actes ne font que confirmer l'état de déchéance et le manque total de décente ou 200 ans de sujétion nous ont plongés. Nous appartenons à une communauté qui semble s'être installée une fois pour toutes, tout en ayant mis très bas; des gens sains, prévenus en de multiples occasions, auraient dû normalement, depuis bien longtemps, passer à l'action.

De plus, il y a le fait regrettable que le congrès se tiendra pour la troisième fois à l'Université d'Ottawa (les congrès précédents eurent lieu en 1935 et 1958). Vous nous permettrez sans doute, M. le directeur, de ne pas insister sur la situation bâtarde, créée par cette maison d'enseignement, qui se traduit comme toujours à notre préjudice, à cause de notre état de minorité faible. Finalement, les congressistes seront reçus par le représentant de la Reine...

Nous incitons donc fortement tout ceux qui ont recouvré leur dignité à ne pas participer au congrès, tenu cette année dans un tel lieu et dans un tel endroit: il est aussi inconcevable, pour ceux qui revendiquent la pleine souveraineté de l'État du Québec, et ils sont de plus en plus nombreux même chez les universitaires, de tenir pour le moment leurs congrès à l'étranger et dans une atmosphère de soumission.

A Sherbrooke

L'abstention de participer au congrès n'est aucunement dirigée contre l'ACFAS, même si elle demande à être rétablie, mais contre le fait de porter atteinte à nos plus hauts sentiments: il est aussi très important de souligner, pour le moment, et pour curieux que cela puisse paraître, que l'ACFAS est une réalisation bien à nous. Nous avons suggéré (cf. Le Devoir, 3 juillet), ainsi que M. Michel Brochu qui abondait également dans le même sens (cf. Le Devoir, 1er août), que l'ACFAS tienne ses congrès

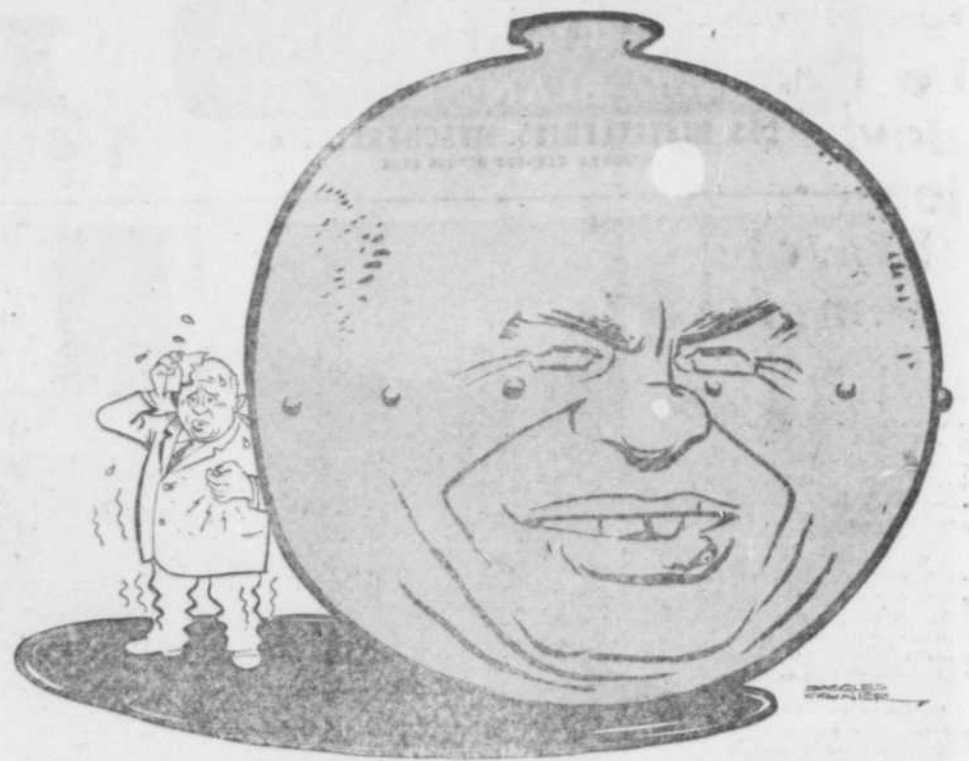
d'être depuis, en dépit des dévastations de deux guerres et des réparations qui lui furent imposées à la suite de deux défaites.

La Chine de Mao-Tse-Toung entend jouer un rôle prépondérant dans le monde de demain. Aussi le chef communiste a-t-il lancé en 1957 le mot d'ordre: "Bond en avant" pour la production de l'acier. Après quelques années seulement de cette bataille de l'acier, la Chine est au nombre des grands pays sidérurgiques du monde.

La province de Québec n'a pas les ressources financières de l'Allemagne, ni le potentiel humain de la Chine continentale. Elle pourra toutefois, — si les Canadiens français le veulent, — se lancer elle aussi dans l'industrie qui influence le plus fortement l'économie d'une nation.

Des centaines de conférenciers nous ont conviés à l'émancipation économique. Il se serait injuste de dire qu'elle commencera avec la création d'une aciérie que nous contrôlerons, mais cette industrie sidérurgique sera notre premier pas décisif dans la bonne voie. Toutes les bonnes volontés, tous les moyens de propagande devront être mis à contribution pour que l'on trouve au Canada français les millions nécessaires. Après il sera trop tard, définitivement tard, même si nous parlons ensuite pendant cent ans de nationaliser une industrie que nous n'aurons pas su acquérir.

Pierre L.



"K": "J'en ai une autre de 100 mégatonnes!"

lettres au DEVOIR

Foi et sacrifices...

Monsieur le Directeur,

La lecture de la lettre de Mme Maurice Labelle, tout en me rendant le sens très vif, et que j'avais peut-être perdu, d'un certain côté héroïque de l'Ecole catholique, m'invitant à désirer de partager ou d'offrir, — à poser à nos frères agnostiques et partisans de l'Ecole neutre, la question suivante: Si vous voulez des écoles agnostiques, dans toute la force du terme, pourquoi ne les bâtissez-vous pas à vos frais et de vos propres sacrifices? Les catholiques américains, français, canadiens de l'Ontario et de l'Ouest, n'ont pas attendu, pour ouvrir leurs écoles et pour les maintenir, qu'on leur offre sur un plateau, toutes prêtes et toutes cuites, à même les taxes des non-catholiques.

Existe-t-il une loi qui interdise aux agnostiques de bâtir des écoles dans tout le Canada? Ou une loi qui interdise aux agnostiques, hommes et femmes, qui sont vraiment convaincus de l'importance de la formation agnostique, de proposer la pauvreté volontaire, de se vouer au célibat, de se ranger sous le régime de l'obéissance et de pouvoir, à ce compte, élever de toutes pièces, un organisme scolaire valable et, pour le moins autonome et indépendant? Après tout, quand

on croit à une idée, on doit pouvoir le prouver par un engagement qui dépasse le champ des réclamations! C'est un peu là ce que nous voulons dire quand nous demandons aux agnostiques de nous prouver qu'ils "existent", avant de réclamer de nous la reconnaissance de droits pour lesquels ils veulent surtout, pour le moment, engager notre argent à nous qui sommes ici la majorité. Nous, catholiques, nous demandons aux agnostiques de payer pour nos écoles, nous demandons seulement de n'avoir pas à bâtir double école, et que nos taxes n'aillent pas à des écoles que nous n'entendons pas fréquenter.

En somme, c'est un magnifique témoignage qu'on nous rend ici, de nous demander à nous-mêmes ce que nous avons toujours attendu en vain de tous les non-catholiques, dans tous les pays du monde pratiquement ou nous sommes en minorité. On croit donc à notre charité (à moins que ce soit à notre naïveté)? Réclamer de l'Etat ne compromet personne. Que de choses ne pourrait-on réclamer, si on s'en remettait au principe, assez peu généreux, qui veut qu'il n'y ait rien à perdre à demander! Seulement, l'attitude qui consiste à s'aider soi-même d'abord, sourit davantage d'ordinaire à qui a le

goût profond de la liberté et des engagements sans condition. Certes, à ce compte, même subventionnée ensuite par nous qui comprenons ces difficultés particulières, l'école agnostique québécoise ne serait pas aussi étonnante qu'on la voudrait, mais peut-être comprendrait-on mieux alors de quel prix a été payé l'enseignement "si inférieur" distribué dans nos écoles catholiques, et l'on pourrait de pauvre à pauvre, et de sacrifices à sacrifices, comparer le zèle déployé pour l'instruction et les résultats en ce domaine.

Il resterait cependant encore à nous poser, les uns et les autres à ce moment, et dans nos perspectives propres, la très difficile question de savoir si, dans un monde pluraliste, l'école confessionnelle ou agnostique, fermée et exclusive, représente l'unique voie la meilleure solution au problème de l'intégration du christianisme ou de l'agnosticisme à la totalité de la vie d'une nation en marche vers son unité. Pour nous, chrétiens, en tout cas, l'attitude séparatiste est une rude contrainte, notre charité nous invitait plutôt à la conquête et au risque, par une présence du ferment à toute la pâte.

Suzette D. Cardinal,

St-Hilaire Station

Quartier français

On écrit parfois à peine que l'est de Montréal porte le nom de Quartier français.

Enfin, je ne viens pas rabâtrer le moral des gens bien intentionnés en me faisant l'avocat du diable, à preuve je tiens à faire une suggestion constructive visant à assurer la propreté de la rue Ste-Catherine.

Que penseriez-vous de former une équipe de propreté du Quartier français? Ne croyez-vous pas qu'il serait avantageux que les trottoirs et les entrées de magasins soient balayés chaque matin, à heures fixes, disons de huit à dix heures, et que papiers, déchets et ordures soient ramassés à la bordure du trottoir et déposés dans des poubelles et non balayés dans la rue comme on le fait à l'heure actuelle.

Tout en secondant la campagne de propreté du maire Dra-

peau, vous pourriez aider un groupe de malheureux chômeurs et faire, à peu de frais, une belle propagande en faveur du Quartier français. Ces balayeurs devraient tous porter un uniforme ou un simple gilet propre sur le dos duquel se lirait facilement: "Équipe de propreté du Quartier français".

Une telle initiative serait de nature à attirer l'attention de toute la ville surtout si les marchands s'entendaient avec les journaux pour faire photographier et faire publier "le coup de balai du Quartier français".

Albert LEBLANC

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

signation, ont fait de nous les témoins béats de cette existence. L'ivresse n'a jamais été notre lot, occupés que nous étions à nous brûler et à survivre; malgré tout, nous croyons appartenir à une nation autonome et maîtresse de son destin. Le vrai travail n'est pas encore commencé, et nous affichons depuis longtemps des airs de parvenus.

Condition d'épanouissement

Seule l'émancipation politique peut nous permettre d'accéder à une authentique pensée scientifique. Tant que nous nous refuserons d'appliquer l'ordre politique à notre domaine, de l'insérer au centre même de nos préoccupations, nous demeurerons médiocrement les mêmes. Comment peut-il y avoir plein épanouissement de notre contribution à la science dans la servitude? Comment pouvons-nous édifier une véritable société scientifique si nous confions constamment nos responsabilités en des mains étrangères? Un peuple fier peut-il laisser ses chercheurs être nommés impunément membres de si nombreuses sociétés qui ne sont pas les siennes, plus encore, rechercher même ce qu'il appelle des distinctions? Ces aveux d'impuissance et d'infériorité sont-ils susceptibles d'amener le déassement du niveau qui sait si bien nous caractériser?

Nous savons bien que la science au Québec possède de belles et même de magnifiques réalisations individuelles et parfois collectives, qui contentent la quietude de plusieurs, mais qui les détournent malheureusement du grand problème, celui d'encadrer une recherche puissante et audacieuse par une intervention au plus haut degré, celle d'un Etat entièrement autonome. De nos jours, une science n'atteint toute son ampleur qu'au sein d'une pensée communautaire absolue; aucun groupement n'a réelle-

ment rayonné scientifiquement sans révolution politique d'accompagnement. Les réalisations individuelles sont de plus en plus surpassées par les réussites du groupe, et ces dernières ne peuvent être atteintes qu'à l'intérieur de cadres non pas imposés du dehors, mais de cadres qu'une communauté sait sciemment se donner. Il s'agit de prendre en main les moyens de s'affirmer, de créer une profonde transformation non pas personnelle — chacun s'y essaie ou l'attend depuis 200 ans — mais collective.

Programme d'action

Le temps est venu pour que tous les effectifs du monde de la science au Québec s'unissent sérieusement afin de constituer une réelle force capable de formuler un audacieux programme d'action, et de promouvoir comme il se doit la recherche. Pour cela faut-il que les universitaires de toutes les disciplines scientifiques se regroupent en associations québécoises, et cessent d'être membres de groupements nationaux, c'est-à-dire "Canadiens" ou les rôles de valemment nous placent. Nous n'avons jamais vu qu'il fallait être fort chez soi avant d'aller entreprendre la discussion à l'étranger. L'ACFAS pourra ensuite devenir le lieu de rencontre annuelle de tous les chercheurs du Québec; elle aura alors cessé de se mentir en se disant canadienne, car elle fut toujours québécoise (Ottawa compris).

L'ACFAS se compose actuellement de sociétés savantes et de sociétés de vulgarisation, groupant la minorité des membres d'une profession. On voit mal, dès lors, comment une association peut se dire vraiment scientifique quand les sociétés qui la forment ont si peu d'exigences; ajoutons toutefois que les congressistes, pris individuellement, réunissent les qualités requises par une association de genre. L'ACFAS doit donc

se renouveler complètement, abandonner des formules dépassées, faire place à de l'audace, et revendiquer finalement la juridiction de l'Etat autonome du Québec, une autorité de coordination des grands mouvements scientifiques telles devraient être les conditions de base qui permettraient d'en arriver à un programme de recherches bien défini et digne d'être cité. (Rappelons que ce sont les subventions de l'Etat du Québec, dont on commence à apprendre à ne plus avoir peur, qui permettent toujours l'existence de l'ACFAS.)

L'ACFAS à Ottawa expose-t-elle encore une fois la douloureuse situation scientifique au Québec? Sortira-t-elle du congrès toujours pleine d'aise, c'est-à-dire se contentant d'une répétition des congrès précédents? Nous le saurons, à la satisfaction des congressistes, si l'ACFAS aura été un autre échec: telle pourrait être, une fois de plus, l'image d'un peuple asservi et soumis.

Le septième établissement d'une maison du Québec à Paris a provoqué chez nous un éveil imprévu de notre fierté et de nos possibilités, une émulation et même un engouement des plus prometteurs; ne croyez-vous pas dès lors, M. le directeur, que l'acquisition de notre autonomie pourrait être la source d'un renouveau immensurable mais dont on soupçonne la puissante valeur seconde?

Camille LAVERDIÈRE, professeur, Institut de Géographie, Université de Montréal.

La Bible vous parle

Pour nous, mettons notre fierté dans la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est lui notre salut, notre vie, notre résurrection. (Cal 6, 14) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

ALEXANDER DE TUNIS :

Le Canada devrait se joindre au Marché commun

Par John E. BIRD

OTTAWA. — Le comte Alexander de Tunis a exprimé le désir hier de voir le Canada et d'autres pays du Commonwealth se joindre au Marché commun avec la Grande-Bretagne.

L'ex-ministre de la défense de G.B., qui a été gouverneur général du Canada de 1945 à 1952, vient d'entreprendre une tournée de deux semaines au Canada à titre de directeur de l'Aluminum Company.

Au cours de sa conférence de presse, il a également déclaré: 1. Qu'il n'y aura pas de guerre au sujet de Berlin et du problème allemand. 2. Que l'Occident devrait reconnaître la Chine communiste mais non l'Allemagne de l'Est communiste. 3. Que le premier ministre Macmillan ne prendra pas de retraite dans un avenir immédiat.

LE MARCHÉ COMMUN

Abordant la question du Marché européen, le comte Alexander a dit qu'à toutes fins pratiques, la G.B. ne peut se permettre de demeurer à l'écart de cet organisme. Il estime qu'il y a en outre des avantages politiques et militaires à gagner dans la lutte que l'Ouest livre contre le progrès du communisme dans le monde.

PAS DE GUERRE

En écartant la possibilité d'une guerre au sujet de Berlin ou du problème allemand, l'ancien gouverneur général a dit qu'un troisième conflit mondial signifierait le recours aux armes atomiques et que "aucune personne saine n'utiliserait pareil engin".

Il a ajouté que les armes atomiques sont une "prévention contre la guerre" et qu'elles avaient empêché qu'un troisième conflit mondial n'éclate. Ce serait une excellente chose que tous les pays renonceraient aux armes nucléaires, mais l'Ouest ne peut le faire seul pour ensuite être à la merci d'une autre puissance qui disposerait d'armes thermonucléaires.

RECONNAISSANCE DE PEKIN

Faisant allusion à la Chine communiste, il a dit: "Je crois que nous devrions reconnaître le gouvernement de Pékin tôt ou tard". Il s'oppose toutefois à la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est sous prétexte qu'il s'agit d'un satellite de la Russie dont la population s'oppose au communisme. Il a ajouté qu'il n'envisageait pas la réunification des deux Allemagnes "au cours de cette génération".

AVIS DE DÉCÈS

GADOURY. — A St-Lin, le 21 octobre 1961 à l'âge de 75 ans, est décédé Flore Clermont, épouse de feu Louis-Albert Gadoury et demeurant à Oka. Les funérailles auront lieu aujourd'hui. Le convoi funéraire partira des salons Alban Mallette, 104 rue St-Louis, St-Eustache à 9 h 45, pour l'église paroissiale d'Oka, où le service sera célébré à 10 h 30. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La loi martiale est proclamée en République dominicaine



Un manifestant, en mauvaise posture, à Ciudad Trujillo. (PHOTO UPI)

République dominicaine

CIUDAD TRUJILLO. —

La loi martiale a été proclamée après une nuit d'émeutes dans la capitale de la République dominicaine. Deux jeunes hommes auraient perdu la vie et 45 autres personnes ont subi des blessures. Ce sont les troubles les plus sérieux depuis l'assassinat du généralissimo Rafael Trujillo, en mai dernier. Les étudiants causent du souci au gouvernement depuis une semaine; ils protestent contre la nomination d'un nouveau recteur à l'université Santo Domingo. Selon les milieux étudiants il s'agirait d'un universitaire fidèle à la mémoire et aux idées de Trujillo. Un manifeste signé

Démonstrations contre les E.-U.

CIUDAD TRUJILLO. —

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a été accueillie hier par des manifestations antiaméricaines et procastriotes organisées visiblement en vue de discréditer les groupes oppositionnistes du pays. Un des démonstrateurs a même déclaré être membre du parti gouvernemental.

Plus de 50 démonstrateurs se sont installés devant l'hôtel où logent les membres de la Commission et ont crié: "Déhors les Américains", "La liberté avec Castro".

On croit que le gouvernement a approuvé la manifestation. Les démonstrateurs sont arrivés sur les lieux en taxi et ils ont conversé amicalement avec les policiers. Ces derniers n'ont fait aucun geste pour empêcher la manifestation.

par 141 des 143 professeurs de l'université souligne que la fermeture de l'institution, ordonnée par le gouvernement, n'est pas une solution au problème. Les professeurs ont également demandé le renvoi du nouveau recteur. Selon la rumeur, trois frères de l'ex-dictateur Trujillo ont obtenu des visas canadiens et américains et vont quitter leur pays sans retard.

M. Chevrier s'en prend à la politique tarifaire d'Ottawa

HALIFAX. — M. Lionel Chevrier, représentant libéral de Montréal-Laurier à la Chambre des communes, a accusé samedi le gouvernement conservateur progressiste de poursuivre en matière économique une politique de "protection tarifaire en tapinois".

M. Chevrier, qui est un ancien ministre des transports, a déclaré au congrès annuel de l'Association libérale de Nouvelle-Écosse que le gouvernement a pris des mesures destinées à restreindre plutôt qu'à étendre le commerce.

Il a cité la protection accrue contre l'importation de lainages britanniques et les contingents acceptés volontairement par le Japon pour illustrer ce qu'il entend par une "politique de protection en tapinois".

M. Chevrier est d'avis que le commerce multilatéral est encore la meilleure chose à souhaiter, bien que les moyens d'atteindre cet objectif puissent changer face à la formation de blocs économiques régionaux.

Il a ajouté que les libéraux sont convaincus que bien qu'il faille continuer de souscrire aux principes de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce "il est nécessaire, face au régionalisme grandissant, de faire davantage".

Il a réitéré son appui à la création d'une zone de libre-échange nord-atlantique, qui grouperait l'Europe, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada.

Les conservateurs de l'Ontario se choisissent un nouveau chef

TORONTO. — C'est par centaines que l'on comptait hier les délégués arrivant à Toronto pour le choix d'un nouveau chef provincial du parti progressiste-conservateur en remplacement de M. Frost, démissionnaire.

Le congrès qui s'ouvre aujourd'hui au stadium Varsity attirera plus de 5,000 personnes, dont 1,780 auront le droit de vote.

Sept candidats sont sur les rangs: MM. James Allan, trésorier provincial; John Roberts, ministre de l'éducation; Robert Macaulay, ministre des ressources; Kelso Robert, procureur général; Matthew Dymond, ministre de la Santé; George Wardrobe, ministre des institutions de réforme et A. Downer.

Par exemple, on rénote que lors de sa démission, il a dit qu'il voulait un chef qui aurait des idées nouvelles et une bonne santé parce que ce poste exige une forte constitution. Parmi les plus jeunes

députés de Dufferin-Simcoe et ancien président de la Législature.

Frost à l'écart

Le premier ministre Leslie Frost n'a pas encore indiqué de préférence. Il a répété à maintes reprises qu'il n'interviendrait en faveur d'aucun candidat et que les délégués pourraient faire un choix plus libre. Certaines de ses remarques, de l'avis des observateurs, peuvent indiquer où vont ses préférences.

Dans les derniers jours de la campagne, de durs attaques ont été portées de part et d'autre. M. Downer a dit que MM. Macaulay et Allan avaient fait une campagne extravagante et que des intérêts nuisants avaient dépensé des sommes énormes pour assurer l'élection de leur candidat.

Par exemple, on rénote que lors de sa démission, il a dit qu'il voulait un chef qui aurait des idées nouvelles et une bonne santé parce que ce poste exige une forte constitution. Parmi les plus jeunes



AUX QUATRE COINS DU MONDE

FRANCE : la police relâche 3,500 Algériens

PARIS. — La police parisienne a relâché samedi plus de 3,500 Algériens arrêtés la semaine dernière au cours de manifestations de masse dans les rues de la capitale française et la proche banlieue. La grande partie de ces libérés sont les femmes, environ 1,000, et les quelque 550 enfants appréhendés lors de la "manifestation des familles" qui a fait suite, vendredi, à deux autres démonstrations contre le couvre-feu imposé aux Nord-Africains de Paris. Les hommes de plus de 50 ans ou de moins de 20 ans, ont également été relâchés pour la plupart, tandis que les autorités françaises s'apprêtent à déporter vers leur pays d'origine la majorité des autres détenus pour leur participation à la manifestation de jeudi dernier qui coûta la vie à cinq personnes.

ESPIONNAGE : Accusation d'un diplomate américain

WASHINGTON. — M. Irvin C. Scarbeck que l'on accuse de la remise de documents secrets à des agents communistes polonais, a déclaré dans une confession signée que "la prison aux États-Unis lui paraît plus acceptable qu'une vie heureuse en tout autre pays". M. Scarbeck était autrefois second secrétaire à l'ambassade américaine à Varsovie. Son procès a débuté il y a trois semaines. La défense fera entendre ses premiers témoins aujourd'hui. Selon l'accusé, il n'a remis qu'un seul document aux Polonais, un rapport de l'ambassadeur Jacob Beam sur les relations polono-américaines. M. Scarbeck affirme qu'il a menti aux Polonais, ne leur a donné que des renseignements d'importance nulle. Il n'a jamais eu l'intention, affirme-t-il, de communiquer quoi que ce soit de nature à affecter la sécurité des États-Unis. Les Polonais ont fait chanter le diplomate américain au sujet d'une liaison qu'il avait eue avec une jeune Polonaise.

LA TRINITE : un paquebot italien brûle

PORT D'ESPAGNE, Trinité. — Des rapports parvenant dans la capitale de l'île de la Trinité donnent à entendre que le paquebot italien Bianca C, ayant à son bord 300 passagers, a été abandonné après avoir été ravagé par un incendie dans le port Saint-Georges à la Grenade, dans les îles Sous-le-Vent. Jaugeant 18,427 tonnes, le paquebot était parti de Curaçao, île des Antilles appartenant à la Hollande, et se dirigeait vers l'Angleterre. Les premiers rapports annoncent que le feu a

10 pays, dont le Canada, proposent le maintien des troupes des N.-U. au Congo

NATIONS UNIES. — Une résolution autorisant le secrétariat de l'ONU à dépenser \$20,000,000 pour le maintien des forces armées de l'organisme international au Congo durant les deux derniers mois de l'année a été soumise par 10 pays, dont le Canada.

La proposition qui, prévoit-on, sera votée facilement, a été déposée samedi devant le comité budgétaire de l'Assemblée générale qui tente d'empêcher l'extinction de ses forces armées à la fin du mois à cause du manque de fonds.

Les crédits de \$100,000,000 votés par l'Assemblée en avril dernier pour mener les opérations congolaises pendant les 10 premiers mois seront épuisés à la fin de ce mois, qui est le dixième.

Les autres parrains de la résolution sont: l'Éthiopie, le Ghana, l'Irlande, le Libéria, la Malaisie, le Nigeria, le Pakistan, la Suède et la Tunisie. On prétend que la résolution pourrait être amendée devant le comité et l'Assemblée au cours des 10 prochains jours, ce qui permettrait aux forces armées de se maintenir en attendant que des crédits spécifiques soient alloués.

Depenses supplémentaires. Lorsque les \$100,000,000 ont été votés pour les 10 mois d'opération, on prévoyait un nombre moyen de 23,000 militaires. Il n'a été que de 18,000. Des dépenses imprévues ont cependant mangé ce qui aurait dû rester: pont aérien par suite du blocus du port de Matadi; événements lors de la session du gouvernement congolais à l'université Lovanium en juillet; batailles du mois dernier contre les troupes katangaises.

Entre temps, le secrétariat de l'ONU a averti le comité budgétaire que l'ONU elle-même aura un déficit net de \$90,000,000 en juin prochain à moins qu'un plus grand nombre de pays déboursent leurs quotas pour l'entretien des forces armées au Congo et au Moyen-Orient et pour le budget régulier.

Il n'y a qu'une douzaine de pays à payer pour les deux for-

ces armées. Au nombre de ceux qui ne paient pas: le Bloc soviétique et la plupart des pays arabes et de l'Amérique latine.

ARRESTATIONS ET CONFISCATIONS

Nasser élimine les adversaires de son programme socialiste

LE CAIRE. — Le gouvernement égyptien a annoncé samedi soir l'arrestation de 40 personnes et la confiscation des propriétés de 187 autres afin d'éliminer les obstacles réactionnaires au but avoué du président Nasser de s'orienter vers un socialisme arabe.

On rapporte que les mesures font partie d'un vaste programme de réforme, conséquence de la sécession de la Syrie de la République arabe unie, le mois dernier.

Cette vague d'arrestations et de confiscations est l'évidence que Nasser entend faire porter le blâme de la révolte de la Syrie sur les riches milieux syriens et qu'il a l'intention que cela ne se répète pas en Égypte.

Parmi ceux qui ont été arrêtés, on compte M. Fays Abdullah Elgel, gendre de Shukry El Kuwaly, qui était président de la Syrie à l'époque de la réunion de la Syrie avec l'Égypte en 1958.

Le ministre de l'Intérieur, M. Zakaria Mohieddin a déclaré que ces 40 personnes avaient été placées en état d'arrestation "afin de les empêcher d'exercer une activité quelconque au service de la réaction". Les accusations qui ont été spécifiquement portées contre eux n'ont pas été divulguées.

pris naissance au centre du navire et s'est propagé rapidement à toute la structure.

RUANDA-URUNDI : Watutsis et Bahutus prennent les armes

KIGALI. — Les Watutsis qui dominaient les Bahutus depuis des siècles ont trouvé refuge hier dans les missions catholiques et protestantes du Ruanda-Urundi, située sur la frontière de l'ex-Congo belge, à cause des représailles des Bahutus. Depuis que les Belges ont déposé le roi des Watutsis, il y a un mois, 9,000 Watutsis ont fui leur pays pour se réfugier en Ouganda, sous protectorat britannique. A Nyanza, dans le centre du Ruanda, 3,000 Watutsis ont cherché refuge dans les missions. A Kibungu, les Watutsis ont tué un Bahutu. Le prince Louis Rwagasora, dont le parti est sorti victorieux lors des dernières élections, a été assassiné le 13 octobre. André Muhirwa, qui a succédé à Rwagasora, doit présenter les membres de son gouvernement à l'Assemblée législative de 64 membres aujourd'hui.

CUBA : Castro fait le bilan économique

LA HAVANE. — Selon Fidel Castro, Cuba atteindra en huit ans le rythme de croissance économique que les autres pays d'Amérique latine connaîtront en 25 ans. Ces pays participent à l'alliance de progrès économique préconisée par le président Kennedy. Le premier ministre cubain a fait rapport de la situation économique de son pays. Il a prédit que le chômage sera complètement éradiqué dans les milieux ruraux de Cuba, l'an prochain. Mais, les perspectives sont moins bonnes dans les villes. Toutefois Castro soutient que son gouvernement a réduit de 700,000 à 214,000 le nombre des chômeurs, depuis 1959. Le produit national net à Cuba s'établira à \$3,000,000,000, au taux actuel du change, l'an prochain; 65 pour cent de plus qu'en 1958. Le premier ministre a souligné que le taux de croissance économique s'établit à 13 pour cent par année depuis 1959.

URSS : Gagarine contremande son voyage en Inde

DELHI, Inde. — Le cosmonaute soviétique Youri Gagarine a remis indéfiniment la visite qu'il projetait de faire en Inde en raison de son mauvais état de santé, annonçait hier, le ministre des affaires étrangères. Des comptes rendus de correspondants indiens à Moscou précisaient que Gagarine souffrait de pneumonie. C'est d'ailleurs la maladie qui aurait empêché Gagarine de participer au congrès du parti communiste soviétique qui se tient présentement à Moscou et auquel il avait été délégué. Plus tôt au cours du mois, il avait également contremandé son voyage à Gênes, Italie, où il devait recevoir la médaille Christophe-Colomb pour sa "conquête de l'espace".

CANADA : nos adolescents s'habillent mal

LONDRES. — Le seul tailleur canadien à participer à la conférence des tailleurs à Londres a dit que les adolescents canadiens s'habillent comme des vachers par la faute de leurs mères qui concentrent leur attention sur les vêtements de leurs filles. Les jeunes Canadiens vont à l'université portant des chemises de cowboy et des coupe de bucheons. Il a dit que si les jeunes n'apprennent pas le style économique et social d'une apparence correcte dès leur jeunesse, ils ne l'apprendront jamais. Il a aussi dit que la moitié des hommes qui assistent à des réunions de gala se contentent de louer un habit. Il aimerait que les hommes d'affaires prennent l'habitude de se faire faire des habits qui leur aillent bien et qu'ils puissent être fiers de porter.

Vous n'avez
jamais
besoin
de pneus à
neige ou de
chaînes en
conduisant la
CITROËN
à traction
avant

Pièces et service à travers le Canada et les États-Unis.

Maxime

NETTOYAGE
ENTREPOSAGE

Service de 3 heures
VI. 4-1158 — VI. 4-3619

SHEARER LUMBER CO. LTD.

1001 ST. JAMES ST. W. (angle côte-de-Liesse)

VOUS OFFRE PLUS
DE 50 MODELES DE
PORTES
EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE
GARANTIE

LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

Auto Le Mans Ltee.
2045 Boul. Pie IX
DA. 3-1551

Vous aller en Europe? Rendez-nous vos plans spéciaux de livraison en demandant notre brochure gratuite.

TROIS ÉTOILES

13 ONCES • 26 ONCES

V.S.O.P.
26 ONCES

LE PLUS APPRÉCIÉ EN FRANCE

Chaque fois que vous dites "Courvoisier" vous savez que vous aurez ce qu'il y a de mieux!

*** COURVOISIER ***

LE COGNAC DE NAPOLEON

LE RENDRE-VOUS DE L'ÉLEGANCE

SALLE BONAVENTURE

EN VEDETTE
HANNA AHRONI

DENNY VAUGHAN
et son orchestre de danse le plus réputé de l'Amérique du Nord aussi le Trio Michel Sauter pour de la musique de danse sans interruption.

Réervations: UN. 1-3511.
Stationnement à l'intérieur.

Chaque jeudi, déjeuner, présentation de modes

Reine Elizabeth

1898

Les syndicaux...

(Suite de la première page)

retraité n'avait pas de précédent en Amérique du Nord, en ce qui concerne les métiers de la construction.

"Il s'agit, a-t-il dit hier au cours d'une réunion de ce syndicat, dans la salle des chantiers-ménagers, des progrès les plus considérables réalisés dans le domaine de la sécurité sociale par les travailleurs de l'industrie de la construction. Une telle formule de bien-être n'existe nulle part en Amérique du Nord", a-t-il dit.

M. Ménard n'a pas précisé comment serait élaboré ce plan de bien-être, un comité spécial composé de représentants des deux parties soumettra un rapport sur le sujet avant le 1er novembre 1962. L'important, a-t-il dit, c'est la reconnaissance du principe du plan de bien-être par les employeurs et leur engagement de verser, à compter du 1er janvier 1963 une somme globale de 10 cents permettant l'application du plan.

Les détails

Les autres conditions de l'entente comprennent l'engagement des syndicats de reprendre le travail aujourd'hui, la reconnaissance des avantages supérieurs qui peuvent exister dans certaines entreprises, la renonciation des employeurs et des syndicats à la grève ou au lock-out pendant la durée de l'entente qui prendra fin le 31 mars 1963.

Les parties ont également accepté qu'une section du décret sanctionne l'élimination des aides dans l'industrie de la fabrication et la formation d'une commission d'apprentissage dans cette industrie.

En faisant part des conditions de l'entente, M. Ménard a dit que dans l'évaluation des termes de l'entente, les syndicats tout comme les employeurs ont tenu compte non seulement du prestige syndical qu'il fallait sauvegarder mais aussi du bien commun de l'ensemble de la population montrealaise.

Il a déclaré que les deux Conseils des métiers de la construction (CSN et CTC) ont manifesté un grand esprit de solidarité, ce qui a permis d'enregistrer des gains substantiels. Enfin, il a rendu hommage au ministre du Travail, M. René Hamel qui n'a pas ménagé ses efforts pour trouver une formule acceptable aux deux parties.

Nous associer...

(Suite de la page 8)

totalisation, 68.000 membres ont voté en ce sens lors d'un congrès tenu dimanche dernier dans la vieille capitale. "Cette prise de position de la Société nationale des Canadiens français aura pour effet d'accélérer la venue de notre indépendance. Ainsi appuyé, M. Lesage ne craindra plus de se déclarer pour la souveraineté intégrale du Québec. S'il refuse de le faire, il risque de voir le parti libéral dépasser par les événements, peut-être par un autre parti", a dit M. Lortie. Il a ajouté que la Maison du Québec, inaugurée par Messieurs Lesage et Malraux à Paris, était une initiative qu'il préconise l'Alliance laurentienne depuis 5 ans. "Il ne reste plus, a-t-il dit, qu'à en faire les événements, peut-être par un autre parti", a dit M. Lortie. Il a ajouté que la Maison du Québec, inaugurée par Messieurs Lesage et Malraux à Paris, était une initiative qu'il préconise l'Alliance laurentienne depuis 5 ans. "Il ne reste plus, a-t-il dit, qu'à en faire les événements, peut-être par un autre parti", a dit M. Lortie.

M. Lortie a dit que la Maison du Québec, inaugurée par Messieurs Lesage et Malraux à Paris, était une initiative qu'il préconise l'Alliance laurentienne depuis 5 ans. "Il ne reste plus, a-t-il dit, qu'à en faire les événements, peut-être par un autre parti", a dit M. Lortie. Il a ajouté que la Maison du Québec, inaugurée par Messieurs Lesage et Malraux à Paris, était une initiative qu'il préconise l'Alliance laurentienne depuis 5 ans. "Il ne reste plus, a-t-il dit, qu'à en faire les événements, peut-être par un autre parti", a dit M. Lortie.

M. Lortie a dit que la Maison du Québec, inaugurée par Messieurs Lesage et Malraux à Paris, était une initiative qu'il préconise l'Alliance laurentienne depuis 5 ans. "Il ne reste plus, a-t-il dit, qu'à en faire les événements, peut-être par un autre parti", a dit M. Lortie. Il a ajouté que la Maison du Québec, inaugurée par Messieurs Lesage et Malraux à Paris, était une initiative qu'il préconise l'Alliance laurentienne depuis 5 ans. "Il ne reste plus, a-t-il dit, qu'à en faire les événements, peut-être par un autre parti", a dit M. Lortie.

La demande...

(Suite de la page 3)

démisionnaires alors que l'Alliance ne réclame aucune retenue, ni pour l'an dernier, ni pour cette année. Des autres professeurs de Montréal demeurés membres de la Corporation. Dans l'exposé de l'injonction, le procureur du Syndicat, Me Bernard Dorais, a qualifié la retenue ainsi faite, malgré leur volonté clairement et légalement exprimée, sur le salaire de ces 200 démissionnaires de "discrimination, injuste, vengeance et illégale".

Il existe une paix apparente chez les professeurs. Elle serait le résultat de pressions et de durs traitements subis par les animateurs du mouvement syndical. Beaucoup de vieux professeurs ont abandonné la lutte sous le coup des représailles. C'est ainsi que M. Armand Rainville, président du nouveau Syndicat des instituteurs et institutrices catholiques de Montréal, expliquait, comment lui, instituteur pensionnaire, il avait été porté à la tête de ce nouvel organisme. "Comme on ne peut plus me toucher, a-t-il déclaré, on m'a demandé d'occuper la présidence".

M. Rainville témoignait à l'appui de la demande d'injonction du nouveau syndicat contre l'Alliance des professeurs pour ordonner à celle-ci de cesser de retenir la cotisation de ceux qui ont quitté ses rangs pour faire partie du nouveau mouvement.

Dief...

(Suite de la première page)

che le cynisme diabolique du monde communiste".

Le Canada a tenté de protester à l'ambassade soviétique à Ottawa, mais l'ambassade n'a pas voulu accepter notre protestation.

Le Canada ainsi que d'autres nations a fait un appel solennel à la Russie dans le cadre des Nations Unies afin qu'elle ne procède pas à l'essai de son énorme bombe.

M. Diefenbaker a déclaré que les Soviétiques "ont donné leur parole qu'il n'y aurait plus d'essais. Ils ont trahi leur parole, sans avis. Chaque jour de la semaine, ceux qui ont en mains les rênes du pouvoir se trouvent avec, au-dessus de leur tête, le nuage qui suit une explosion nucléaire".

Elections. M. Diefenbaker a déclaré à quelque mille délégués et invités, au sujet des prochaines élections: "Il y a eu tellement de prophéties qu'on a l'embaras du choix".

Les libéraux, a-t-il dit, incarnent la misère, le pessimisme et la panique. C'est aux grands délices de l'assistance qu'il a, à plusieurs reprises, associé ces adjectifs au chef libéral, M. Lester Pearson, à M. Pickersgill et à M. Paul Martin.

"Nous n'avons pas réalisé tout ce que nous voulons faire, a déclaré M. Diefenbaker, mais on ne peut pas toujours faire tout ce que l'on veut faire".

Cependant, le Canada a connu de nombreuses améliorations du point de vue du produit national brut, de l'énergie, de la situation dans le monde du travail et de l'agriculture.

"Voilà le message que nous allons porter à travers le Canada", a-t-il déclaré, se référant aux prochaines élections.

M. Green

Toutefois, le ministre des affaires extérieures, M. Howard Green, a déclaré samedi soir qu'il espère que l'URSS ne donnera pas suite à son projet de faire exploser une bombe expérimentale de 50 mégatonnes.

A une réunion conjointe de la Société des amitiés d'outre-mer et de l'Association des Nations Unies, à Ottawa, M. Green a précisé: "J'espère sincèrement que les chefs soviétiques tiendront compte de l'opinion mondiale et décideront de ne pas mettre leur essai à exécution". Au nombre des auditeurs du ministre, se trouvaient des étudiants de 19 pays étrangers inscrits dans les universités canadiennes.

En réponse à une question, M. Green a affirmé que le Canada voterait contre l'admission de la Chine communiste aux Nations Unies.

Un étudiant a demandé à M. Green de commenter une nouvelle voulant que les États-Unis, eux aussi, emboîtent le pas à la Russie en faisant des essais atomiques dans l'atmosphère.

M. Green a répondu que le Canada s'opposait à des essais atomiques dans quelque pays que ce soit mais qu'une telle position lui semblait moins facile à prendre par les États-Unis qui reposent la responsabilité première de la défense occidentale.

Le ministre des affaires étrangères a dit, au sujet de la Chine, que tant que Pékin prétendrait avoir des droits sur Formose, le Canada serait contre son admission au sein de l'Assemblée des Nations Unies.

D'autre part, M. Green a dit que notre pays était en faveur d'une enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort de M. Dag Hammarskjöld, de façon que "tout le monde soit satisfait".

Lesage...

(Suite de la première page)

quête économique de notre territoire, il nous faut planifier le développement de notre économie. Nous ne pouvons plus laisser à des forces aveugles le soin de résoudre les nombreux problèmes avec lesquels nous sommes encore aux prises. Notre peuple doit au contraire participer à l'édification du monde dans lequel il désire vivre.

"Or ce n'est pas seulement en investissant des capitaux, en construisant de nouvelles usines, en exploitant de nouvelles richesses que nous réus-

L'Occident...

(Suite de la première page)

La Norvège a fait part des mesures d'avertissement en cas de détection de retombées radioactives. En Suède, le gouvernement se dispose à avertir la population de demeurer à l'intérieur des immeubles si l'on signale la présence d'un nuage porteur de radioactivité.

Des ralliements de protestations ont eu lieu dans de nombreuses capitales.

A Londres, la police a arrêté 500 manifestants, près de l'ambassade soviétique.

Les gouvernements alliés ont fait de nouveau pression sur l'Union soviétique, dans l'espoir d'obtenir que Moscou contre-attende le projet d'explosion.

L'Iran vient de se joindre au Canada, à la Norvège, au Japon, à la Suède, au Danemark, à l'Islande et au Pakistan en vue de recommander aux Nations Unies un ultime appel à la Russie afin que l'explosion n'ait pas lieu.

sions à nous acquitter pleinement des tâches qui nous incombent en ce domaine. Le capital le plus précieux est le capital humain. C'est ce capital qu'il importe de rendre plus efficace et c'est par un effort intense en matière d'éducation qu'il deviendra tel. En somme, par l'éducation accrue, non seulement nous assurerons la permanence du fait français en Amérique, mais nous donnerons aussi à notre population les moyens d'acquiescer le niveau de vie matérielle qu'il est en droit de désirer.

"Comme vous le savez, le gouvernement du Québec est tout à fait conscient, pour ces raisons, du rôle qu'il doit jouer dans le domaine de l'éducation et de la culture. Il a aussi compris que l'éducation accrue, dans l'époque où nous vivons, protégera mieux l'entité propre de notre peuple et lui permettra de mieux se réaliser tant au point de vue culturel qu'au point de vue économique.

"Je n'ai pas l'intention de vous présenter une revue de la législation que nous avons adoptée à ce propos. Même si elle est abondante, je sais qu'elle demeure incomplète, je sais surtout qu'il faudra un certain délai pour que ses effets profonds commencent à se faire sentir. Nous n'avons fait qu'établir les premiers jalons d'une véritable politique de grandeur nationale. Il nous reste énormément à accomplir et nous comptons beaucoup, à ce sujet, sur les conclusions de la commission d'enquête que préside le vice-recteur de Laval".

La Confédération canadienne, telle que conçue et surtout telle qu'interprétée à la lumière des événements, s'est révélée une faillite pour le Canada

français, ajoute la résolution.

Les congressistes se sont aussi prononcés en faveur de la nationalisation de l'industrie hydro-électrique dans la province de Québec.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

Toutefois, les voisins de Pékin en Asie ne montrent neutres ou même, dans le cas de la Mongolie extérieure, manifestent leur appui à Moscou.

M. Mikoyan a lancé l'accusation suivante contre le premier ministre albanais, M. Mehmet Shehu, celle de ne pas avoir la compréhension voulue des "normes de la vie du parti".

Selon M. Mikoyan, les chefs du parti communiste albanais en sont venus à un niveau si

bas de perversion qu'ils n'ont pas publié le programme du parti communiste soviétique et qu'ils ont volontairement placé sous un jour d'effrayante ce qu'ils ont communiqué à la presse à ce sujet.

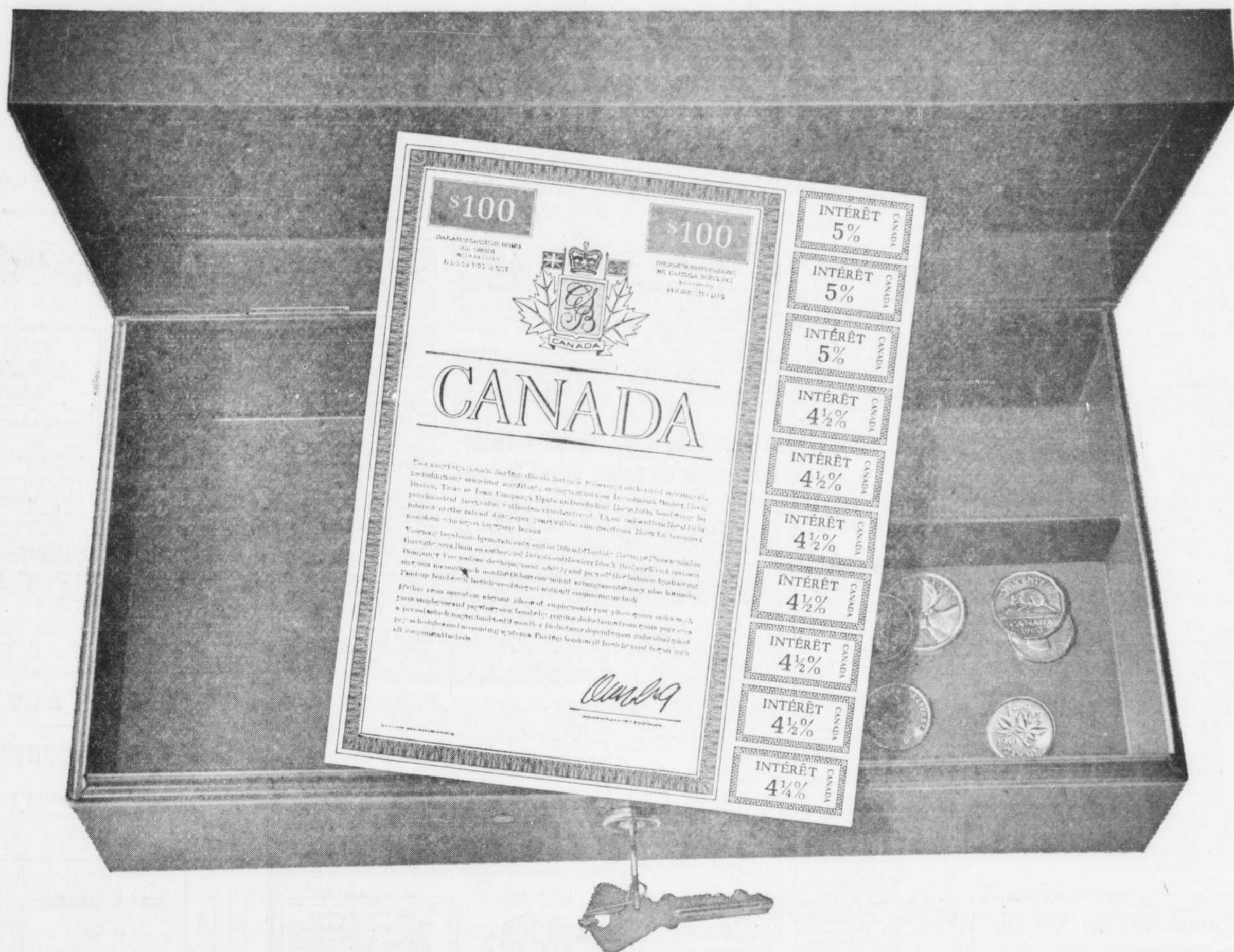
L'Albanie tourne les yeux vers Pékin pour en obtenir des directives et de l'aide matérielle.

Un différend...

(Suite de la première page)

au risque d'une querelle publique avec la Chine.

SI VOUS CHERCHEZ À ÉPARGNER



VOILÀ

CE QU'IL VOUS FAUT

L'argent a le don de disparaître! C'est une autre bonne raison pour acheter des Obligations d'Épargne du Canada: elles rendent l'épargne *tellement facile*! Vous pouvez vous les procurer par modestes versements. A peine aurez-vous eu le temps de vous en rendre compte qu'elles seront vôtres... payées, complètement payées! Un seul geste... et votre problème d'épargne est réglé. Les Obligations d'Épargne sont remboursables n'importe quand.

Faciles à encaisser, faciles à conserver. Et elles vous rapportent un bon intérêt.

Alors, que le grand problème soit résolu par les Obligations d'Épargne du Canada! Vous pouvez les acheter en coupures de \$50 à \$5,000 jusqu'à la limite de \$10,000 par personne, au comptant et par versements, de votre banque, courtier de placement, agent de change, société de fiducie, caisse populaire, ou de votre patron par le mode d'épargne sur le salaire.

ACHETEZ LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

avantageuses pour Vous et pour le Canada!

Session spéciale de l'Assemblée législative du Manitoba

Un double intérêt pour les Canadiens français : les répercussions monétaires des accords fiscaux, la venue d'un des leurs à la tête de l'opposition

Par Jacques Ouvrard

WINNIPEG. — Acceptées par les conservateurs, mais sans gaité de cœur, rejetées par les libéraux et les sociaux-démocrates, pour des raisons assez semblables, les propositions d'Ottawa dans le domaine de la péréquation fiscale entre les provinces et le gouvernement fédéral, ne peuvent qu'être adoptées par l'Assemblée législative du Manitoba, en raison de l'avantage numérique des premiers sur les seconds. Cette session spéciale présente un double intérêt pour les Canadiens français; contribuable, ils redoutent les répercussions monétaires de ces nouveaux accords; libéraux ou non, ils ne peuvent s'empêcher de saluer l'apparition d'un des leurs à la tête de l'opposition: Gildas Molgat, représentant de Sainte-Rose du Lac.

M. Duff Roblin, chef du gouvernement conservateur, voit se dresser devant lui, un adversaire politique avec qui il lui faudra compter. Ce n'est peut-être pas sans raison que l'on parle de Gildas Molgat comme de celui qui insufflera, aux libéraux, sur le plan provincial, ce renouveau de vitalité que l'on réclame, au sein même du parti. Dès l'ouverture de la session, les deux hommes se sont accrochés sur un point de procédure, mais ce sont la présentation de son projet de loi de législation fiscale par monsieur Roblin et le discours prononcé par M. Gildas Molgat, pour expliquer le rejet de ce projet par les libéraux, qui ont permis aux deux hommes de s'affirmer. On connaissait déjà les qualités du chef du gouvernement, sa connaissance de l'arène parlementaire, son habileté à présenter les mesures les moins populaires. La tâche n'était pas facile. Reconnaître publiquement que les propositions de M. Diefenbaker étaient loin d'être satisfaisantes, qu'elles étaient loin, surtout, d'atteindre les chiffres jugés nécessaires à la réalisation de projets économiques ambitieux, faire, en fait, l'aveu d'un échec auprès de celui que la rumeur publique le voit remplacer un jour, voilà certes qui donnait d'excellentes cartes à l'adversaire.

En ajoutant à cela l'institution d'un impôt provincial sur le revenu — une mesure qui consacre un changement radical et qui ne peut manquer d'être impopulaire, M. Duff Roblin, dans le cadre de sa huitième série de Conférences publiques de théologie, la direction de l'Institut supérieur de sciences religieuses est heureuse de présenter un ensemble de six conférences s'adressant plus spécialement aux intellectuels catholiques desirant de comprendre certaines implications de la science dans la pensée et la vie chrétiennes. Ces conférences ont été confiées à deux professeurs de l'université, le R.P. Henri Dallaire, o.p., professeur à l'École polytechnique et l'abbé Marcel Lefebvre, chargé d'enseignement à la faculté des sciences.

Voici les dates et les titres des causeries:

Mardi, 24 octobre: Le sens de Dieu et la science moderne. Monsieur l'abbé Marcel Lefebvre. Mercredi, 25 octobre: La nouvelle biologie est-elle morale? R.P. Henri Dallaire, o.p. Jeudi, 26 octobre: La cybernétique et l'âme de l'homme. R.P. Henri Dallaire, o.p. Vendredi, 27 octobre: Les manipulations de la liberté. R.P. Henri Dallaire, o.p. Samedi, 28 octobre: Le transformisme de Teilhard de Chardin. R.P. Henri Dallaire, o.p. Dimanche, 29 octobre: La spiritualité du scientifique chrétien. Monsieur l'abbé Marcel Lefebvre.

Ces conférences se donneront dans la salle M-415 de l'université, à 8h.15. Elles sont offertes en collaboration avec l'extension d'enseignement. L'entrée est libre.

Bourses des anciens du Mont-St-Louis

L'Association des anciens élèves du Mont-St-Louis, désireuse de faciliter les études supérieures aux élèves particulièrement doués pour les mathématiques, offrira le prochain trimestre quatre bourses d'études d'une valeur totale de \$3,700. Les boursiers poursuivront leurs études au Collège Mont-St-Louis, à Montréal, pour une période de trois ans.

En vue d'en déterminer les bénéficiaires, un concours de mathématiques sera organisé au début d'avril 1962 pour les étudiants de 11e année sciences-mathématiques. Les bourses seront officiellement remises à l'occasion du banquet annuel de l'Association.

Les commissions scolaires situées dans un rayon de 100 milles autour de Montréal ont déjà reçu des avis concernant cette offre de bourses. Nul doute que les commissions et les principaux d'écoles secondaires apporteront toute leur collaboration.

Le comité des bourses d'études remercie à l'avance toutes les personnes qui aideront les jeunes à se présenter à ce concours de mathématiques.

adresse à la Société sont priés de le faire sans tarder. Pour rendre réponse et recevoir de plus amples renseignements au sujet de la réunion du 23 octobre, de la S.D.T., mouvement culturel et d'entraide professionnelle, et des conditions d'inscription, vouloir bien communiquer avec Mme B. Charette, Raymond 7-9419; Mme M. Corso-Grossman, Olympia 5-8053 (le soir) ou Mme L. Ayotte, Olympia 5-1965.

Traduction

La Société des diplômés de l'Institut de traduction est heureuse d'annoncer la reprise de son activité et d'inviter ses membres, tout autres diplômés et les professeurs de l'Institut à une réunion qui aura lieu, au salon des professeurs du Centre social de l'université de Montréal, lundi 22 octobre, à 7h.45, sous la présidence d'honneur de mademoiselle Jeanne Grégoire, directrice des études à l'I.T.

Objet de la réunion: accueillir les nouveaux membres et tout autre diplômé; nouer ou renouveler connaissance avec ses condisciples et discuter à loisir de questions d'intérêt commun. Un vin d'honneur sera servi pour souligner la présence des professeurs et le brillant succès des lauréats de la promotion de mai dernier.

La présente invitation s'adresse à tous les diplômés de l'I.T. affiliés à l'I.U. de M. Ceux qui désireraient se joindre à la S.D.T. et qui n'ont pas encore transmis leurs nom et

La vie universitaire

Lundi 23 octobre 4h. p.m. B-440 — Cours de physique théorique supérieure. Transitions électromagnétiques dans les noyaux, avec le prof. S. R. de Groot, de l'université de Leyde.

Mardi, 24 octobre, 8h. 15 p.m. M-415 — Conférence publique: "Les problèmes du scientifique chrétien" — "Le sens de Dieu et la science moderne", par M. l'abbé Marcel Lefebvre, p.r. — Sous les auspices de l'Inst. supérieur des sciences religieuses et de l'extension de l'enseignement.

Mercredi, 25 octobre, 12 a.m. M-415. — Ciné physique présente "Gyro Compass Series".

Mercredi, 25 octobre, 5h. p.m. N-425 — Conférence de M. Jacques de Repentigny, intitulée: "Action de l'irradiation ultraviolette sur la matière vivante", lors du Micro-Hédo-Actualités de l'Inst. de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal.

Mercredi, 25 octobre, 8h. p.m. N-315 — Culture théologique — Conférence publique de M. Yvon Charron, p.s.s., intitulée "Dieu": "Le dieu-témoin de l'idéologie marxiste (lière forme d'athéisme contemporain)", sous les auspices de l'Institut supérieur de sciences religieuses.

Mercredi, 25 octobre, 8h. 15 p.m. H-415 — Conférence publique de M. Robert Maury, prof. à la faculté des lettres de l'université de Lyon, invité de l'Institut scientifique franco-canadien: "Aspects de la littérature et de la pensée française au XVIIIe siècle".

Mercredi, 25 octobre, 8h. 15 p.m. H-415 — Conférence publique de M. Robert Maury, prof. à la faculté des lettres de l'université de Lyon, invité de l'Institut scientifique franco-canadien: "Aspects de la littérature et de la pensée française au XVIIIe siècle".

Vendredi, 27 octobre 4h. p.m. A-425 — Colloque mathématique: le prof. Aubert Daigneault parlera sur "Algèbres polyadiques".

Dimanche, 29 octobre 9h. a.m., chapelle — Messes célébrées par les aumôniers des étudiants.

10h. 30 a.m. universitaire. 12h. a.m. Centre social.

La saignée

Les étudiants de l'université de Montréal continueront cette semaine la clinique annuelle de donneurs de sang commencée à Polytechnique jeudi et vendredi de cette semaine.

Les calculateurs de "Poly" ont déjà donné en deux jours, 1,088 chopines de sang et les étudiants vétérinaires de Saint-Hyacinthe 82. Les autres facultés devront contribuer 2,900 chopines pour atteindre l'objectif minimum qui a été fixé à 4,000 chopines.

La clinique ouvrira ses portes aux étudiants et étudiants de Montréal, au Centre social, lundi matin, à 9h. L'inauguration officielle se fera à midi et demi en présence de Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université, son hon. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, M. René Lévesque, ministre des ressources naturelles, M. André Marcil, président provincial du comité des donneurs de sang de la Croix-Rouge, M. Paul Girouard, président du comité de la Section de Montréal et le Col. Sarto Marchand, président des Distilleries Melchers, commanditaires de l'autobus qui transportera les étudiants donneurs de sang de l'université au Centre social.

Les doyens et vice-doyens ainsi que les professeurs assisteront également à la cérémonie d'ouverture.

Lundi matin, une unité mobile de la Croix-Rouge s'installera à l'École des hautes études commerciales pour la journée. Cette clinique fonctionnera de 9h. du matin à 1h. de l'après-midi et de 2h.15 à 6h. du soir.

Mercredi, le 25 octobre, une unité mobile se rendra à l'Institut agricole d'Okla où l'objectif a été fixé à 100 flacons au minimum.

Cette semaine, la Croix-Rouge a recueilli 3,552 chopines de sang, 166 ont été données à l'Institut des sourds-muets, 220 à Pointe-Claire, 470 à la base du C.A.R.C. de St-Jean et 1,228 par les étudiants de McGill au cours des trois dernières journées de leur clinique annuelle. Cette clinique annuelle a rapporté en tout, 3205 chopines, chiffre record pour McGill.

Au centre permanent 378 personnes se sont présentées au cours de la semaine.

Le Révérend Père Lucien Thibodeau, S.J., bien connu dans les milieux collégiaux et sportifs de la Province, vient d'être nommé Directeur des Relations Extérieures du collège Jean-de-Brébeuf.

Originaire de Saint-Paulin, il a fait partie du personnel du collège des sa fondation en 1928. Nombre d'anciens s'en souviennent surtout comme directeur des sports chez les grands, poste qu'il occupa pendant une dizaine d'années, puis, comme fondateur et aumônier du C.E.O.C. et du Corps des Cadets de l'Air au début de la guerre. Le Père Thibodeau a été tour à tour Recteur de Brébeuf, Préfet de Sainte-Marie et directeur du Pavillon Lelamant de Brébeuf. Malgré ses changements de poste, il est demeuré depuis 1941, Modérateur de l'Association des Anciens de Brébeuf qui compte plus de 3,000 membres, et c'est à ce titre qu'il accueillera les anciens et leurs épouses à leur dîner annuel qui aura lieu au collège le 4 novembre, à 6 heures du soir.

OCCASIONS D'EMPLOI DISPONIBLES

à votre BUREAU NATIONAL DE PLACEMENT

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

Quarantaine de milles S.O. de Montréal - Bureau d'architecture

Au moins 5 années d'expérience dans préparation de plans et détails de construction industrielle, commerciale, domiciliaire, etc. Semaine: 5 jours. Salaire à débattre, selon compétence. 471-947.

(Aussi, diverses offres pour un peu partout au Canada, comme dessinateurs).

Pour plus amples renseignements au sujet de cette position et des autres occasions d'emploi appelez votre Bureau national de placement.

CE SERVICE EST FOURNI GRATUITEMENT AU CANDIDAT ET À L'EMPLOYEUR

Le PC en perte de vitesse dans les Prairies?

Par James NELSON

OTTAWA (PC) — S'il faut en croire des informateurs libéraux, l'étoile des conservateurs perd grandement de son éclat dans les provinces des Prairies.

Problèmes du scientifique chrétien

La direction de l'Institut supérieur de sciences religieuses est heureuse de présenter un ensemble de six conférences s'adressant plus spécialement aux intellectuels catholiques desirant de comprendre certaines implications de la science dans la pensée et la vie chrétiennes.

Ces conférences ont été confiées à deux professeurs de l'université, le R.P. Henri Dallaire, o.p., professeur à l'École polytechnique et l'abbé Marcel Lefebvre, chargé d'enseignement à la faculté des sciences.

Voici les dates et les titres des causeries:

Mardi, 24 octobre: Le sens de Dieu et la science moderne. Monsieur l'abbé Marcel Lefebvre.

Mercredi, 25 octobre: La nouvelle biologie est-elle morale? R.P. Henri Dallaire, o.p.

Jeudi, 26 octobre: La cybernétique et l'âme de l'homme. R.P. Henri Dallaire, o.p.

Vendredi, 27 octobre: Les manipulations de la liberté. R.P. Henri Dallaire, o.p.

Samedi, 28 octobre: Le transformisme de Teilhard de Chardin. R.P. Henri Dallaire, o.p.

Dimanche, 29 octobre: La spiritualité du scientifique chrétien. Monsieur l'abbé Marcel Lefebvre.

Ces conférences se donneront dans la salle M-415 de l'université, à 8h.15. Elles sont offertes en collaboration avec l'extension d'enseignement. L'entrée est libre.

Bourses des anciens du Mont-St-Louis

L'Association des anciens élèves du Mont-St-Louis, désireuse de faciliter les études supérieures aux élèves particulièrement doués pour les mathématiques, offrira le prochain trimestre quatre bourses d'études d'une valeur totale de \$3,700. Les boursiers poursuivront leurs études au Collège Mont-St-Louis, à Montréal, pour une période de trois ans.

En vue d'en déterminer les bénéficiaires, un concours de mathématiques sera organisé au début d'avril 1962 pour les étudiants de 11e année sciences-mathématiques. Les bourses seront officiellement remises à l'occasion du banquet annuel de l'Association.

Les commissions scolaires situées dans un rayon de 100 milles autour de Montréal ont déjà reçu des avis concernant cette offre de bourses. Nul doute que les commissions et les principaux d'écoles secondaires apporteront toute leur collaboration.

Le comité des bourses d'études remercie à l'avance toutes les personnes qui aideront les jeunes à se présenter à ce concours de mathématiques.

adresse à la Société sont priés de le faire sans tarder. Pour rendre réponse et recevoir de plus amples renseignements au sujet de la réunion du 23 octobre, de la S.D.T., mouvement culturel et d'entraide professionnelle, et des conditions d'inscription, vouloir bien communiquer avec Mme B. Charette, Raymond 7-9419; Mme M. Corso-Grossman, Olympia 5-8053 (le soir) ou Mme L. Ayotte, Olympia 5-1965.

Traduction

La Société des diplômés de l'Institut de traduction est heureuse d'annoncer la reprise de son activité et d'inviter ses membres, tout autres diplômés et les professeurs de l'Institut à une réunion qui aura lieu, au salon des professeurs du Centre social de l'université de Montréal, lundi 22 octobre, à 7h.45, sous la présidence d'honneur de mademoiselle Jeanne Grégoire, directrice des études à l'I.T.

Objet de la réunion: accueillir les nouveaux membres et tout autre diplômé; nouer ou renouveler connaissance avec ses condisciples et discuter à loisir de questions d'intérêt commun. Un vin d'honneur sera servi pour souligner la présence des professeurs et le brillant succès des lauréats de la promotion de mai dernier.

La présente invitation s'adresse à tous les diplômés de l'I.T. affiliés à l'I.U. de M. Ceux qui désireraient se joindre à la S.D.T. et qui n'ont pas encore transmis leurs nom et

Le PC en perte de vitesse dans les Prairies?

Par James NELSON

OTTAWA (PC) — S'il faut en croire des informateurs libéraux, l'étoile des conservateurs perd grandement de son éclat dans les provinces des Prairies.

Les conservateurs, cela va de soi, s'empressent de rejeter cette allégation et les observateurs de la scène politique ne savent plus que penser.

Les députés conservateurs, qui détiennent tous les sièges des Prairies à une seule exception près — celui d'Assiniboia, en Saskatchewan, qui est occupé par M. Hazen Argue, chef du PSD — voudraient bien que le gouvernement convoque une élection générale dès cet automne.

Ils croient que le temps n'a jamais été plus propice pour obtenir un renouvellement de mandat.

Pourtant les libéraux ont une tout autre histoire à raconter à la lumière des propos que leur a tenus leur chef à la suite de sa récente tournée dans cette partie du pays.

Ils affirment que le parti libéral est l'objet d'un regain de popularité sans précédent dans la région des Prairies depuis la cinglante défaite qu'il y a essuyée à l'élection générale de 1958.

DEUX FACTEURS

Lors de son passage dans une ville du sud du Manitoba, M. Pearson s'est adressé à un auditoire de 800 à 900 personnes et ses partisans ont souligné qu'il se serait complu à quelques années.

Les députés conservateurs attribuent à deux facteurs la puissance de leur parti dans la région des Prairies.

Le premier est le succès qui a couronné les efforts de M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture, en vue d'écarter les surplus de blé canadien, qui entrent d'ores et déjà sur les marchés d'exportation situés derrière les rideaux de fer et de bambou.

En deuxième lieu, les conservateurs soutiennent que la popularité de la région des Prairies se sent redevable envers le premier ministre Diefenbaker lui-même de l'adoption d'une Déclaration des droits de l'homme, un projet qui lui tenait à cœur, et de son appui à la cause des peuples subjugés de l'Europe orientale.

D'un autre côté, les libéraux attribuent le regain de popularité dont ils se disent l'objet au courant qu'ils ont provoqué en faveur de la création d'une zone de libre-échange nord-américain et à leur vigilance à dénoncer l'inertie et les tergiversations du gouvernement.

Il faudra attendre les résultats de la prochaine élection générale, qui serait convoquée au début de l'été prochain, pour savoir qui des deux partis en cause a raison.

L'une des raisons pour lesquelles le gouvernement aurait décidé de ne pas tenir une élection dès cet automne serait, au dire de sources bien informées, l'effet défavorable causé par la décision du gouvernement conservateur de l'Ontario d'imposer une taxe de vente de trois pour cent.



En septembre dernier, à l'occasion du 4e centenaire de l'élévation de Madrid comme capitale de l'Espagne, le maire de Montréal a fait parvenir au comte de Mayalde, maire de Madrid, un message d'amitié et un volume; et l'ambassadeur du Canada en Espagne, Son Excellence Jean Bruchési lui a remis également, à titre personnel, un ouvrage sur le Canada. On voit ici, sur la photo, Son Excellence monsieur Jean Bruchési, remettant les volumes au comte de Mayalde.

Appartient aux Canadiens dans la proportion de 93%

CANADIAN OIL

COMPANIES, LIMITED

FABRICANTS DES

GAZOLINES • HUILES À MOTEUR

WHITE ROSE

PRIX d'excursion de 17 jours Canadien Pacifique

SEULEMENT \$46 COMPTANT

ROME vous "siéra" à merveille!

Quelles merveilleuses vacances vous passerez à Rome... avec en poche \$128.20 de plus! C'est le montant que vous épargnez sur les nouveaux bas prix du Canadien Pacifique.

Projetez dès maintenant votre voyage pour l'automne ou l'hiver prochain — la saison que choisissent les voyageurs d'expérience! La gaieté et le charme de l'Europe vous enchanteront et l'économie que vous réaliserez vous permettra de profiter davantage de la saison des spectacles.

Rome n'est qu'à 6½ heures de vol en jet DC-8 "Empress" du Canadien Pacifique. C'est le seul service-jet direct entre Rome et les

grandes villes canadiennes. Et vous pouvez, sans frais additionnels, visiter jusqu'à 18 villes d'Europe, incluant Londres et Paris.

Vous apprécierez le superbe service "Empress" du Canadien Pacifique... délicieux préluce à la chaude hospitalité des plages ensoleillées et des magnifiques villes de l'Italie. Seulement \$463.30 aller et retour, de Montréal (tarif d'excursion de 17 jours, classe jet-économique). Seulement \$46 comptant et 24 mois pour rembourser le solde.

Consultez votre agent de voyages dès maintenant!

VOYAGEZ avec le **Canadien Pacifique**

UN. 1-9361

Epargnez \$128.20 sur un voyage en Europe

DU 1er OCT. AU 31 MARS

CANADIAN PACIFIC AIRLINES, Immeuble de l'aviation internationale, Montréal, P.Q.

Veillez m'envoyer, GRATIS, les dépliants suivants:

- () Tarifs d'excursions de 17 jours
- () Mode de paiements différés
- () 18 villes supplémentaires d'Europe

NOM: _____

ADRESSE: _____

Il importe de souscrire aux obligations d'épargne du Canada, série 1961.

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de N.Y., Montréal, Toronto, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

Les perspectives d'accroissement marquées dans les dépenses des consommateurs durant le dernier trimestre de cette année et au début de 1962, sur notre continent, inviteraient à un certain optimisme pour l'avenir du marché d'ici quelque temps.

Graham Armstrong Securities Ltd vient de publier une étude fort intéressante sur le Crédit Foncier Franco-Canadien, une institution financière des plus progressives jouant un rôle prépondérant dans le domaine des prêts hypothécaires.

McLeod, Young, Weir & Co, Ltd, en leur qualité d'agents fiscaux pour Traders Finance Corp., annonce que les dividendes de 30 à 89 jours de cette corporation rapportent 2 1/4%; ceux de 90 à 179, 3%; ceux de 180 à 269, 3 1/4%; et enfin ceux de 270 à 365 jours, 3 1/2%.

Le bruit court la rue que 2 commerces de gros, contrôlés par les notres, se fusionneraient.

13,350 actions additionnelles de Ford Motor Company ont été émises à la suite de l'exercice d'options, en vertu du plan d'options de 1955 en cours; ce qui porte donc le total des actions émises et en circulation à 19,739,514.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

135 gains vs 141 reculs la semaine dernière sur les Bourses Canadienne et de Montréal

L'orientation des cours a été passablement erratique durant la semaine écoulée sur les Bourses de Montréal et Canadienne. En effet, sur 421 titres transigés, 135 furent à la hausse, 141 à la baisse et 145 demeurent stationnaires, comparativement à 145, 110 et 138 durant la semaine précédente. Cette irrégularité fut accompagnée d'un virement inégal. En effet, 4,820,415 actions industrielles, minières et pétrolières changèrent de mains durant la semaine écoulée, comparativement à 4,825,097 durant la semaine précédente; ce qui porte donc le total des transactions depuis le début de l'année à 99,777,694 au regard de 65,861,326 actions transigées durant la même période l'an dernier. Un coup d'oeil sur les tableaux ci-contre permettra à quiconque de constater que bien des valeurs mobilières furent passablement achalandées et que sur 6 catégories de titres transigés, 1 fut à la hausse et 5 à la baisse.

Deux nouvelles bourses d'études offertes par l'Alcan, soit un exemple à imiter

L'Aluminium Company of Canada, Limited a annoncé l'octroi de deux nouvelles bourses d'études portant à 20 le nombre de bourses offertes par l'Alcan aux étudiants universitaires. Les nouvelles bourses sont disponibles à l'Ecole Polytechnique de Montréal et à l'Université de Toronto. A Montréal, l'Alcan décerne chaque année trois bourses d'études à l'Université McGill et deux à l'Université de Montréal, dont une est à l'intention exclusive des étudiants de l'Ecole Polytechnique. Un tel exemple devrait être imité par toutes les compagnies d'autant plus qu'elles ont intérêt à ce que les talents se développent. Ce sont les universités elles-mêmes qui voient à l'octroi de ces bourses. Tous les étudiants qui poursuivent un cours universitaire menant à un degré y sont éligibles à tous les stades de ce cours. De toutes les bourses décernées par l'Alcan, seule la bourse accordée à l'Ecole Polytechnique est à l'intention exclusive des étudiants en génie. Chaque bourse est pour un montant de \$700 dont \$500 sont normalement décernés à l'étudiant et \$200 à l'université. L'université peut cependant faire varier cette répartition suivant les circonstances particulières. En plus des bourses offertes par l'Alcan, une société affiliée, l'Aluminium Laboratories Ltd., met à la disposition des étudiants en recherches quatre bourses qui peuvent être obtenues à l'Université McGill, à l'Université de Toronto, à l'Université de la Colombie Britannique ainsi qu'à l'Ecole Polytechnique.

Les Obligations d'Epargne du Canada constituent l'unique valeur de tout repos, encaissables en tout temps, sans perte

Comme on le constatera ci-contre, le président de la Banque de Montréal, M. G. A. Hart, ainsi que le président de la Banque Provinciale font ressortir la valeur des Obligations d'Epargne du Canada et le fait que leur achat stimule l'économie canadienne. En marge de ces données, nous croyons opportun de faire ressortir le fait qu'il est avantageux, pour ceux qui ne possèdent pas d'argent comptant ou qui ne veulent pas souscrire à tempérament, de convertir les obligations achetées de 1951 à 1957 exclusivement, soit les séries 6, 7, 8, 9, 10, plus celles en 1958, pour celles de cette année, comme on le constatera en parcourant le tableau ci-dessous compilé par la firme R. Moat & Co., membres des Bourses Canadienne et de Montréal:

Série	Intérêt	Echéances	Intérêt sur les obligations à l'échéance au 1er novembre 1971	Augmentation de la valeur de la dette au 1er novembre 1971
Série 6 3 1/2%	Oct. 1, 1962	\$2.62	\$3.18	\$0.56
Série 7 3 3/4%	Oct. 1, 1963	6.56	7.62	1.06
Série 8 3 3/4%	Nov. 1, 1965	15.00	17.75	2.75
Série 9 3 3/4%	Nov. 1, 1966	16.25	22.25	6.00
Série 10 3 3/4%	Nov. 1, 1967	19.50	26.75	7.25
Série 11 3 3/4%	May 1, 1969	29.87	33.75	3.88
Série 12 3 3/4%	Nov. 1, 1970	42.75	41.25	Rien
Série 13 3 3/4%	Nov. 1, 1973	38.25	46.25	8.00
39 Séries 4 5%	Nov. 1, 1968	34.50	31.25	Rien
60 Séries 4 5%	Nov. 1, 1970	43.30	41.25	Rien

Il ressort donc de ces données que les conversions des obligations achetées en 1957, 1958 et 1960 ne doivent pas être échangées, car il n'y a pas d'avantages. Pour ceux qui ignorent les modalités des nouvelles Obligations, disons que commencée au début d'octobre, elle durera jusqu'au 15 novembre 1961. Comme les obligations offertes le sont en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1,000 et \$5,000, elles conviennent donc à toutes les bourses. Tout souscripteur qui ne veut pas perdre l'intérêt de l'argent en banque n'a qu'à dater son chèque du 2 novembre, vu que les banques paient l'intérêt sur les dépôts qui leur sont confiés le 31 octobre et cela à la demande même des autorités gouvernementales fédérales. Incidemment, les souscripteurs ont jusqu'au 15 novembre 1961 pour transmettre leurs souscriptions, sans avoir à payer de l'intérêt sur les obligations d'épargne souscrites, mais, comme les demandes doivent être rendues à la banque ce jour-là, cela signifie donc qu'en pratique, les demandes doivent être signées et envoyées à la banque, à son courtier, sa caisse populaire ou, encore, sa société de fiducie au moins une journée avant, vu les retards possibles dans la poste, etc. Les épargnants ont tout intérêt à souscrire aux valeurs précitées, car elles constituent le meilleur placement qui existe au Canada. L'acheteur de ces obligations y trouve la protection du capital ainsi qu'un bon revenu... le premier coupon ne représente-t-il pas un intérêt de 4 1/4% les 6 suivants, 4 1/2% et les 3 derniers 5%, soit donc un rendement moyen de 4.60% à l'échéance, soit le 1er novembre 1971. Il va sans dire qu'il n'est point besoin d'attendre cette date, si on a besoin de son argent, car, ces obligations d'épargne sont encaissables en tout temps, sans qu'il en coûte un seul sou. Nous répétons de nouveau ce que nous avons déjà dit depuis 15 ans: que c'est la seule valeur que l'on est assuré de pouvoir encaisser n'importe quand l'argent y est investi, car dans toute autre valeur, on est certain de pouvoir avoir son argent seulement à l'échéance et si on désire l'avoir antérieurement, il faudra se contenter alors du prix du marché.

Marcel CLEMENT

Un placement de tout repos

par M. G. A. HART

président et chef de la direction, Banque de Montréal

Nous, de la Banque de Montréal, avons la ferme conviction que tous les Canadiens ont intérêt à se prévaloir des excellentes possibilités de placement qu'offre la série 1961 des Obligations d'épargne du Canada.

L'achat d'Obligations d'épargne est, pour bien des gens, dans nombre de sphères de la vie, de beaucoup le moyen le plus facile de se constituer des placements personnels, et l'une des façons les plus efficaces d'épargner, tant en vue de leur propre avenir que de celui de notre pays.

La nouvelle série constitue un placement de tout repos, pleinement garanti par toutes les ressources du gouvernement fédéral. Non seulement le détenteur d'une Obligation d'épargne bénéficie-t-il d'un rendement assuré de 4.60 p. 100 s'il la conserve jusqu'à l'échéance de 1971, mais il lui est loisible de l'encaisser à sa pleine valeur, plus les intérêts, en tout temps durant ces dix ans.

Une Obligation d'épargne de \$100 vaut toujours \$100, permet à son détenteur d'accumuler \$46.25 en intérêts au cours de la période de dix ans prévue, et s'il dépose ces intérêts à la banque, lui permettra de recevoir des intérêts additionnels sur ce montant.

Aucune autre forme de placement ne peut être achetée avec autant de facilité. Même les gens de modestes ressources peuvent se porter acquéreurs d'une Obligation d'épargne.

On peut en acheter au comptant à la banque ou chez un courtier. On peut également, dans nombre d'entreprises, en acheter par retenue sur son salaire. De plus, on peut en acheter à toute succursale de la Banque de Montréal en payant cinq pour cent comptant et le reste en 11 versements mensuels; ou encore, on peut emprunter le montant de l'Obligation de la Banque et rembourser le prêt au taux de 4.60 p. 100, qui est exactement le même que le taux d'intérêt payé sur les Obligations d'épargne.

Toutes ces méthodes d'achat sont excellentes. Ce qui importe, c'est de faire le premier pas, de commencer un programme d'épargne en achetant une Obligation d'épargne de la série 1961.

par M. J.-U. BOYER

Président de la Banque provinciale

Le gouvernement fédéral va émettre cette année des quantités importantes de titres. Certains, les bons du Trésor, sont à très court terme et sont destinés surtout aux institutions financières, aux grandes entreprises, ou aux individus qui disposent de fortes sommes de fonds liquides. D'autres, les obligations de type régulier, représentent le moyen le plus courant pour l'Etat de satisfaire ses besoins financiers. D'autres, enfin, sont destinées d'abord et avant tout au petit épargnant; leur valeur ne peut varier, et elles sont rachetables en tout temps; ce sont les Obligations d'épargne du Canada et nous en recommandons l'achat.

Quels que soient les moyens dont ils disposent, tous les Canadiens doivent se rendre compte de l'importance que représentent pour eux de telles émissions. Il est, en effet, nécessaire que pour remplir les objectifs qu'il s'est fixés l'Etat puisse disposer de fonds suffisants. Sans doute grâce à l'impôt, la plus grande partie des besoins financiers du gouvernement peut être satisfaite sans recourir à l'emprunt. En période de chômage, comme celle que nous avons connue depuis quelque temps, exiger de l'Etat qu'il ramène ses dépenses au niveau de ses recettes, c'est vouloir qu'il réduise le nombre ou la qualité des services qu'il rend aux Canadiens et diminue la quantité des travaux qu'il fait en leur nom. Si on se refuse à de telles coupures dans les programmes de dépenses de l'Etat, si on considère, à juste titre, que ces dépenses contribuent puissamment à la reprise de l'activité économique, alors on doit reconnaître la nécessité pour l'Etat d'aller emprunter sur les marchés financiers.

D'ailleurs, n'est-il pas raisonnable qu'en tout temps l'Etat étale sur plusieurs années, grâce à l'emprunt, le coût de certains travaux dont plusieurs générations profiteront?

Sans doute, l'Etat pourrait-il financer ses besoins d'ordre monétaire en "créant" de la monnaie. Par le truchement de la Banque du Canada, il en aurait le pouvoir. Mais procéder ainsi ce serait compromettre d'ici peu de temps l'équilibre des prix, et provoquer une inflation dont plusieurs classes sociales feraient les frais. L'augmentation inconsiderée de la quantité de monnaie est, surtout en période de chômage, une solution tentante. A longue échéance, elle peut faire un tort considérable à l'économie nationale.

La souscription aux titres de l'Etat est, au contraire, une des formes de participation des citoyens à la bonne marche des affaires publiques et au développement du pays. C'est, d'autre part, un placement de toute sécurité, dont le rendement, depuis quelques années, est élevé.

THE WESTERN-BRITISH AMERICA ASSURANCE GROUP



JAMES MATSON



G. STUBINGTON



HUGH P. HAM

M. Geoffrey Stubington, directeur des conseils d'administration de The Western Assurance Company, The British America Assurance Company et leurs compagnies subsidiaires, vient de prendre sa retraite. Monsieur Stubington a consacré toute sa carrière, ce qui représente plus de 48 ans de service, au groupe Western-British America. Nommé administrateur-gérant en 1942, président en 1947, M. Stubington fut élu directeur du conseil d'administration en 1958. Sous sa direction, les recettes de la compagnie ont augmenté de \$23,000,000 en 1942 à plus de \$80,000,000 et le revenu mondial de primes est passé de \$10,000,000 à plus de \$48,000,000 par année.

M. James Matson, C.B.E., M.A., F.F.A., succède à M. Stubington, comme directeur du conseil d'administration.

M. Hugh P. Ham continuera d'assumer les fonctions de président et de gérant général de ce groupe.

À noter...

La C.S. de la banlieue de Trois-Rivières et celle de Baraboute emprunteront sous peu.

Les Bourses Canadienne et de Montréal viennent d'être avisées des changements suivants: 3,420 actions ordinaires d'Alcan Limited ont été émises en vertu des plans d'options et d'achat d'actions, d'où un total de 30,644,944 actions, émises et en circulation.

645 actions ordinaires additionnelles d'Atlas Steels Limited ont été émises à la suite de l'exercice d'options, en faveur de hauts fonctionnaires et employés-clé de l'entreprise, conformément au plan stimulateur d'option en cours. Il y a donc maintenant 1,396,969 actions en cours.

270 actions additionnelles de Canadian Aviation Electronics Ltd ont été émises à la suite de l'exercice d'options, en vertu du plan d'options sur des actions de l'entreprise, en faveur de ses employés, d'où 336,191 actions, émises et en circulation.

52 actions additionnelles de Central-Del Rio Oils Limited ont été émises selon le plan No 1 d'option sur des actions de la compagnie et 147 le furent en vertu du plan No 3; ce qui porte donc le total entre les mains du public à 6,432,844 actions.

530 actions additionnelles de Crown Zellerbach Corporation ont été émises conformément au plan d'option sur des actions de l'entreprise, en faveur de certains employés. Il y a donc 13,861,435 actions présentement émises et en circulation.

30 actions de la classe A de Default Limited ont été émises à la suite de l'exercice partiel d'une option sur 10,000 actions, consentie Morgan, Osiguy, Hudson Ltd. Il y a donc maintenant 73,880 actions de la classe A, émises et en circulation.

1,395 actions ordinaires de Dominion Foundries & Steel Ltd viennent d'être émises conformément à l'exercice d'options consenties en vertu du plan d'option en faveur des employés de l'entreprise et 30 actions privilégiées, 4 1/2% cumulatif, ont été rachetées, d'où 3,553,254 actions ordinaires et 27,837 actions privilégiées, maintenant entre les mains du public.

23,776 actions ordinaires additionnelles de la General Motors Corporation viennent d'être émises selon le programme d'achat d'actions par ses employés à salaire résident aux E.U. et 1,200 le furent en vertu du plan d'option en cours; ce qui porte donc le total des actions de la compagnie entre les mains du public à 285,200,766.

Dow Jones

Ouv. Haut Bas Ferm. Com. 30 Ind. 130.33 131.19 140.34 150.14 -0.59 35 Util. 129.85 130.90 129.58 130.14 -0.92 65 Stocks 243.44 244.82 241.79 243.52 -0.43



JEAN BELIVEAU rappelle à tous que c'est le moment de songer à l'achat des nouvelles Obligations d'Epargne du Canada. La grande vedette du hockey a tenu à donner son appui personnel à la vente de ces valeurs avantageuses parmi les employés de la brasserie Molson Limitée, qui achètent leurs Obligations d'Epargne par retenues sur le salaire.

Moyennes hebdomadaires sur les Bourses Canadienne et de Montréal

Voici un tableau donnant les cours des moyennes hebdomadaires sur les Bourses Canadienne et de Montréal, durant le cours de la semaine: dernière avec comparaisons:

	Donn.	18	19	20	21	22	23	24	25
Ferm. de vendredi	48.19	143.7	327.9	264.3	499.4	85.58			
Il y a une semaine	47.73	144.6	328.0	266.8	499.5	86.31			
Il y a deux semaines	47.41	144.1	322.9	261.3	497.9	85.28			
Il y a un an	54.96	138.8	265.7	220.1	411.1	71.51			
Haute de la semaine	48.66	144.4	327.9	264.3	499.4	85.58			
Bas de la semaine	47.82	142.5	326.5	263.3	497.4	85.58			
1961 bas	46.39	145.3	329.0	267.4	511.5	87.14			
1960 bas	46.12	144.1	327.1	265.1	494.7	85.58			
1960 haut	60.04	145.1	330.0	267.7	466.7	85.77			
1960 bas	51.03	135.1	325.8	218.5	405.0	66.64			

Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles, les plus achalandés

Voici un tableau donnant les noms des 10 industriels ainsi que des 10 mines et pétroles les plus achalandées sur les Bourses Canadienne et de Montréal, durant le cours de la semaine dernière:

INDUSTRIELS				MINES ET PETROLES			
Volume	Ventes	Haut	Bas	Volume	Ventes	Haut	Bas
25,780 Spartan Air	1.50	20	12,140 Tache Lake	22	81		
19,873 Dom. Tar	184	14	54,300 Borne	12	20		
19,220 Blue Bonnets	129	14	8000 Borne	48	48		
14,918 Cdn. Kodak	1.60	05	194,880 Osmica Expt.	21	01		
14,131 Aluminium	28	14	900 Sauron	127	05		
13,884 Shawinigan	25	14	123,000 South Duffell	21	05		
12,029 Bell	54	14	10,112 Atlas Telefilm	172	02		
11,825 Hudson's Bay Co.	13	14	93,310 Canamex	41	00		
11,058 Moore Corp.	25	14	90,000 Comingo	20	01		
10,242 Massey	11	14					

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Values	Ventes	Haut	Bas	Par. Sem.	Values	Ventes	Haut	Bas	Par. Sem.
GR A P	1700	59	58 1/2	58 1/2 + 1/4	GR A P	1700	59	58 1/2	58 1/2 + 1/4
GR B P	2200	48 1/2	48 1/2	48 1/2 + 1/4	GR B P	2200	48 1/2	48 1/2	48 1/2 + 1/4
GR C P	1200	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR C P	1200	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR D P	900	48 1/2	48 1/2	48 1/2 + 1/4	GR D P	900	48 1/2	48 1/2	48 1/2 + 1/4
GR E P	800	50 1/2	50 1/2	50 1/2 + 1/4	GR E P	800	50 1/2	50 1/2	50 1/2 + 1/4
GR F P	700	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR F P	700	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR G P	600	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR G P	600	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR H P	500	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR H P	500	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR I P	400	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR I P	400	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR J P	300	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR J P	300	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR K P	200	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR K P	200	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR L P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR L P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR M P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR M P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR N P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR N P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR O P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR O P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR P P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR P P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR Q P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR Q P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR R P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR R P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR S P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR S P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR T P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR T P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR U P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR U P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR V P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR V P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR W P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR W P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR X P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR X P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR Y P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR Y P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4
GR Z P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4	GR Z P	100	37 1/2	37 1/2	37 1/2 + 1/4

Nous vous offrons des
OBLIGATIONS D'EPARGNE
du CANADA
SÉRIE 1961
VEILLET, LANGLOIS, COUR

(Cours fourni par
la Presse Canadienne)



dans le seul ÉTAT DE NEW-YORK!

Et ce n'est qu'un premier pas sur le plus grand marché industriel et de consommation du monde: l'ensemble des États-Unis.

Cherchez-vous des débouchés?

Si votre entreprise a besoin du marché américain pour se développer, il vous faut une base d'opérations aux E.-U. *Dans l'État de New-York, vous trouverez tout ce qu'il vous faut: un emplacement à proximité de votre siège social, matières premières, main-d'œuvre, eau, force motrice, moyens de transport et même des sources de financement.*

Vous avez besoin de renseignements?

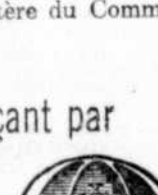
C'est là que nous pouvons vous aider. Rapports, documentation pratique, études, description d'emplacements industriels... quel que soient les renseignements qu'il vous faut, nous vous les obtiendrons. Notre personnel expérimenté vous fournira, gratuitement et confidentiellement, des réponses complètes et sincères à toutes vos questions.

Pour avoir une vue d'ensemble de la documentation que nous pouvons mettre à votre disposition, demandez notre brochure sur le service des emplacements industriels. Ensuite, pour recevoir toute l'aide que vous pourriez désirer, adressez-vous par lettre, télégramme, téléphone ou en personne à M. Keith S. McHugh, Commissaire au Commerce de l'État de New-York, Ministère du Commerce, Chambre 664, 112 State Street, Albany, N.-Y.

Téléphone: HObart 2-7511, Local 3777

Etendez vos activités aux E.-U....en commençant par

L'ÉTAT DE NEW-YORK!



QUATORZE

Résultats de samedi

Première course	4.50	3.50	3.10
1. Chief Royce	4.50	3.50	3.10
2. Joe's Prince	10.80	5.40	
3. Alton Harry	10.80	5.40	
Temps 2:10.1			
Deuxième course			
1. Rip Scott	8.40	4.50	2.90
2. Back Hanover	3.80	2.60	
3. Miss Claudine	2.70		
Temps 2:11.1			
3. Triple double	327.30		
4. Breeze Alohe	8.70	4.30	4.10
5. Gona Hanover	5.50	4.50	
1. Red Hauer	8.30		
Temps 2:09.3			
3. Triple double			
1. Jean S. Blingon	11.30	6.50	4.50
2. Homestead Joe	8.40	4.90	
3. Dauntless Dare	4.60	4.60	
Temps 2:09.2			
Guinella 43.10			
Cinquième course			
1. Double Dream	9.30	4.30	3.30
2. D.H. Staradon	6.10	7.20	
1. D.H. Jimmy Count	3.20	4.00	
Temps 2:07.1			
3. Triple double			
1. Eddie Forbes	10.50	5.50	3.10
2. Joe Cui	4.90	2.90	
3. Doctor M.Q.	2.90		
4. Son H. Lee	11.50	3.50	2.50
1. Fynde Hancock	2.70	2.50	
6. Tac Dare	2.70		
Temps 2:10.2			
Guinella 47.50			
7. Triple double			
1. Schuster King	22.10	10.40	3.90
2. Tom Tally	4.60	3.00	
1. Copper Smith	2.90		
Temps 2:08			
Neuvième course			
1. Providence Roy	60.50	21.50	6.50
2. Abba Joe	8.70	4.90	
3. Amulet Hanover	4.20		
Temps 2:07			
Deuxième course			
1. Ber Lin	3.00	3.50	3.60
2. Miss Gee Gee	4.20	3.50	
3. Brightside	12.30		
Temps 2:09.2			
Excella 415.90			

Bob Nevin brille pour les Leafs Glenn Hall pour les Black Hawks

TORONTO — Les Maple Leafs de Toronto et les Black Hawks de Chicago dans une partie régulière de la Ligue nationale de hockey, disputée samedi soir, ont annulé au pointage de 1 à 1.

Ce fut une partie jouée à vive allure, mais les attaques une fois rendues en territoire adverse perdirent de leur tranchant et la plupart du temps venaient s'échouer sur les jambières des deux gardiens de but.

Les Leafs semblèrent avoir le meilleur du jeu mais du mauvais jeu de position les privèrent de plusieurs points. De plus quand il leur fallut Glenn Hall fut à la hauteur de la situation.

Les Hawks prirent l'avance de 1 à 0 au milieu de la seconde période, soit à 14:45 sur un but de Murray Balfour mais Bob Nevin des Leafs nivela le compte au début de la troisième et la partie s'acheva sans autre but.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but

Punitions: Murphy 1-53, Shack 6-12.

Deuxième période

1-Chicago, Balfour 14:45

Punitions: Stanley 3-21, Pilote 7-55, Miletic 17-02

Troisième période

2-Toronto, Nevin 0-16

Punitions: Brewer 9-56

ARRÊTS:

HALL 12 8 10-30

BOWER 8 6 8-22

D. Moore à Tokyo

Le champion du monde des poids plume, Davey Moore, est arrivé à Tokyo en vue de sa préparation à la défense de son titre contre le champion japonais Kazuo Takayama.

Ce combat, pour Moore, sera son deuxième qu'il dispute au Japon et contre ce même Takayama. Le choix de l'arène est fait et il s'agit du Kuramae Kokugikan. Takayama est classé au troisième rang des poids plume par la N.B.A.

Victoire des Australiens aux matches de Melbourne

MELBOURNE, Aust. — Les golfeurs Australiens Peter Thompson et Ken Nagle ont défait Arnold Palmer et Gary Player représentant les États-Unis dans le tournoi de la coupe Canfield, hier à Melbourne, Australie.

Palmer sur le dernier volours força les Américains à concéder la victoire aux Australiens.

Bungert vainqueur

CASABLANCA, Maroc. — Wilhelm Bungert d'Allemagne a remporté les honneurs du tournoi international de tennis du Maroc alors qu'il a défait Boro Johankovic de Yougoslavie au compte de 7-5, 2-6, 6-3, 3-6, 6-2.

Silvana Lazzarini d'Italie a été couronnée championne chez les dames alors qu'elle a battu Helga Schultz d'Allemagne par 6-2, 6-2.

Mimi Arnold et Bob Whed d'Australie s'approprièrent le titre des doubles mixtes aux dépens de Elizabeth Starkie et Eli Knight de Grande-Bretagne, au pointage de 9-7, 6-3.

Belle initiative du club Optimiste

Le Club Optimiste Laurentien de Montréal, qui depuis douze ans, s'efforce pour la cause des jeunes déshérités, veut, cette année, étendre son champ d'action par l'organisation d'un camp d'été au lac Fournelle (St-Hippolyte). Pour que cette organisation s'avère un succès et ne nuise en rien à nos oeuvres régulières, le Club a conçu l'idée d'une soirée de trois cents bienfaiteurs à \$100 le billet pour deux personnes.

Cette soirée aura lieu le 15 novembre 1961, au "Club House" de la piste de courses Blue Bonnets. Elle débutera par un cocktail offert à 7 h. p.m., suivi d'un buffet froid, véritable chef-d'oeuvre de gastronomie, arrosé des meilleurs vins. Diverses attractions seront offertes au cours de la soirée dont la principale sera l'attribution du grand prix de présence, le fameux cheval "Honest Pick" (5 ans), descendant de Direct Way-Broom.

Nous comptons énormément sur vous pour nous aider à apporter du soleil, de la joie et beaucoup d'espoir à ces petits qui n'attendent rien de la vie.

Frank Shaughnessy s'en prend aux grands du baseball majeur

MONTREAL — Frank Shaughnessy a fait une sortie vitriolique contre les ligues majeures de baseball, les accusant de détruire systématiquement les ligues mineures avec la télévision.

"Mais ce qui fait le plus de tort est la façon dont elles manipulent les joueurs. Un gars qui connaît une bonne saison dans les mineures est enlevé, à n'importe quel temps du calendrier, sans considération pour son équipe."

"Les amateurs n'aiment pas cette manière d'agir. Ils commencent à aimer un joueur et la première chose qu'ils savent il est parti."

Les bureaux de la LI avaient été démenagés ici en 1953 à la suite du retrait des deux clubs de la région new-yorkaise, New York et Jersey City.

On avait décidé de retourner à New-York après la saison 1960 à la suite de la disparition des Royals de Montréal.

Tommy Richardson, le successeur de Shaq, a révélé que la ligue avait obtenu un espace dans son ancien immeuble.

Il a terminé en disant que le baseball ne pouvait bien aller ici à moins de construire un parc de baseball convenable.

"S'il y avait un bon parc ici, il n'y a pas de doute que Montréal serait dans les majeures en 1964. Les majeures ont l'intention de s'agrandir alors à 12 équipes, et Montréal serait une place qualifiée pour une équipe."

dit que la pratique de téléviser les jouets des majeures dans les territoires des ligues mineures a eu un effet dévastateur sur le baseball de catégorie inférieure.

"Les majeures se foutent bien de ce qui arrive aux mineures et ça va leur retomber sur le nez, a-t-il ajouté. "S les mineures disparaissent il n'y aura plus de source de joueurs de baseball."

Shaughnessy, à droite carrure et à la chevelure argentée, a

Springfield 6 Providence 3

SOMMAIRE

Première période

1-Springfield, Gline 15:18

Punitions: Palla (servis par Rupp) 2-22, Boudreau 1-12, Douglis 12-48, Mascotto 14-37, Killa 17-06, Anderson et Olson 18-35

Deuxième période

1-Providence, Blackburn 4:53

Punitions: Paillich 4-30

ARRÊTS:

KABEL 1-15, Ranier 7-10

Troisième période

4-Providence, Ranier 4:31

5-Springfield, Kabel 5:20

6-Springfield, Douglas 9:57

7-Springfield, Sweeney 14:40

8-Springfield, Gline 19:28

9-Springfield, McCrory 19:52

Punitions: Douglas 2-48, McCrory (mal et min.) 1-12, Beckie (mineure) 1-12, McCrory 11-29, Bartlett 14-35, Johns 15-39

ARRÊTS:

GIACOMINI 14-10-35

PAILLIE 9 8 13-30

Assistance: 5,307

Buffalo 2 Cleveland 0

SOMMAIRE

Aucun but

Punitions: Guidolin 1-35, Wilson 10-40, Ferguson 15-46

Deuxième période

1-Buffalo, Smith 4:31

2-Buffalo, Des 7:38

Punitions: Cullen et Mikol 18-07, Tarran, Cushman et Glover 19-3 9

Troisième période

Aucun but

Punitions: Guidolin 2-33, Cushman 11-13

ARRÊTS:

DEJORDY 8 4 13-35

BINKLEY 7 7 7-21

Assistance: 5,067

Rochester 4 Pittsburgh 2

SOMMAIRE

1-Rochester, Kosak 3:25

2-Pittsburgh, Ross 19:14

Punitions: Donelson 10-08, Mink 14-43, Paulkner 18-20

Deuxième période

1-Rochester, Gamble 8:32

2-Pittsburgh, Hockstra 15:18

Punitions: Bover 6-12, Jackson 10-33, White 10-15, Howe 16-50

Troisième période

1-Rochester, Kosak 19:28

Punitions: Bover 11-28

ARRÊTS:

REMMONS 8 9 11-28

McNAMARA 9 13 11-30

Assistance: 5,373

Hershey 6 Québec 1

SOMMAIRE

Première période

1-Hershey, Bolleau 14:38

2-Hershey, Laforce 19:06

Punitions: Polans 12-24, Brunel 16-31

Deuxième période

1-Hershey, Bolleau 19:14

Punitions: Réaume 6-08, Cosette 3-35, Polans 4-39, Laforce 11-47

Troisième période

4-Québec, Black 1:57

5-Hershey, Staniewicz 2:37

6-Hershey, Bolleau 6:58

7-Hershey, McKenzie 18:58

Punitions: Bolleau 11-54

ARRÊTS:

RODKE 7 5 13-33

PIERREAU 10 9 10-29

Assistance: 3,704

RANGERS 4, DETROIT 4

Worsley se rétablit

DETROIT — D'après les derniers rapports en provenance de l'hôpital où Lorne Worsley a été interné à la suite de son accident samedi soir, au cours de la joute contre les Red Wings de Detroit, joute nulle de 4 à 4, la direction des Rangers est en mesure de rassurer ses partisans quant à l'état actuel de leur corbère. Il aurait marqué un mieux appréciable et serait hors de tout danger, si aucune complication ne survient assurément.

A la dixième minute de jeu de la seconde période, sur un lancer de Eddie Litzemberger, Worsley dut faire de l'acrobatie mais il trébucha et se frappa durement la tête sur la glace, ce qui lui valut de demeurer inconscient durant deux ou trois minutes. On dut le sortir sur une civière et le dépecher d'urgence à l'hôpital ostéopathique de Detroit.

Les Rangers menaient à ce moment au compte de 3 à 2. Son remplaçant, Danny Oleschew, assistant entraîneur du Detroit, limit la partie dans les filets des Rangers, n'allouant que deux buts.

Troisième période

1-New York, Gendron 5:13

(Schinkel, Batelle)

Aucun but

ARRÊTS: Sawchuk 11, Oleschew 6-3.



PORTEZ LE
D. B.
Continental

LE COSMO
Est le dernier modèle Continental. Son devant est croisé avec courbes fuyantes. Il a de plus toutes les caractéristiques du Continental, à partir de \$69.50

26 SEMAINES POUR PAYER
Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE CATHERINE
PRÈS DE BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT À
1215 CARRÉ PHILLIPS

Trot & Amble à B. B.

PREMIERE COURSE — C-3 amble — 1 mille — \$700.

1-Hi Lo's Penny 3-27.8 2-07.1 5-2

2-Sheraton Pick 2-4.3 2-10.1 3-1

3-Governor's Pride 4-3.8 2-08.1 7-2

4-Lone Elm Anna 5-2.1 2-09.3 6-1

5-The Rocket R 7-4.7 2-07.4 6-1

6-Royal Match 5-5.2 2-10 8-1

7-Chief Pointer 4-4.3 2-10 8-1

8-Quick Snangier 7-4.4 2-11.1 10-1

Aussi éligible

9-Guy Robert 10-1-10 2-10.2

DEUXIEME COURSE — C-3 trot — 1 mille — \$700.

1-Maria's Last B 2-7.4 2-20.4 5-2

2-Cal Becket 2-5.3 2-10.4 3-1

3-Jester Boy 2-7.2 2-13 3-1

4-Ardella Hanover 5-4.2 2-11 4-1

5-Soury Nardin 4-6.3 2-08 6-1

6-Atruscot 2-6.5 2-10 8-1

7-Guy Brie 2-5.7 2-09.1 8-1

8-Oriental Morris 4-7.8 2-10.2 10-1

Aussi éligible

9-C. Gordon 4-3-2

TROISIEME COURSE — C-3 amble — 1 1/4 mille — \$800.

1-Jada Hanover 3-2.4 2-07.1 5-2

2-Spivey Sancer P 6-6.3 2-09 3-1

3-Market Wise 4-5.0 2-08.3 9-2

4-Newton Joan 2-6.6 2-11 3-1

5-Halden Hanover 4-4.4 2-10.4 6-1

6-Canda Bill 3-5.7 2-11 3-1

7-Troublemite 6-1.3 2-10 8-1

8-Highland Direct 3-6.4 2-03.1 12-1

Aussi éligible

9-C. Gordon 4-3-2

QUATRIEME COURSE — C-2 trot — 1 mille — \$800.

1-Mr Grand Son 5-6.4 2-06.1 3-1

2-Mr Remus 2-5.5 2-07.3 7-2

3-Baron Colby 2-5.5 2-07.3 7-2

4-Benny Volo 1-2-4 2-10.1 3-1

5-Slicker 2-3.4 2-07.4 6-1

6-Rodger Bone 2-3.4 2-07.4 6-1

7-Prince Lullwater 5-4.8 2-08.3 8-1

8-Albur Chino 4-6.4 2-09.1 10-1

Aussi éligible

9-P. Caldwell 5-2-6 2-07.3

CINQUIEME COURSE — Blue Bonnets Futurity No 2 — 2 ans — 1 mille — \$5,000 adjoints.

1-Miss Princess Alice 3-2.8 2-09.1 5-2

2-Northwood Alex 2-2.8 2-10.2 3-1

3-Jenny Herbert 2-1-2 2-13.2 7-2

4-Kevonnie Kilian 9-2-5 2-13.3 3-1

5-Homestead Jordy Who 11-7-2 2-09.1 6-1

6-Brewer's Vontan 5-6.3 2-14.3 8-1

7-Take It V. 8-2-0 2-14 8-1

8-Sonky 10-7-3 2-12.4 8-1

9-Mighty Counsel 4-4-3 2-18 12-1

10-Lucy Riddell 4-4-3 2-18 12-1

Aussi éligible

11-Guy Meaden 4-4-3 2-18 12-1

SIXIEME COURSE — C-2 amble — 1 mille — \$800.

1-Chief Purdie 4-8-8 2-03.4 3-1

2-Widow Way 4-1-1 2-03.4 3-1

3-Eveanna 4-1-1 2-03.4 3-1

4-Hal's Peg E 7-7-3 2-03.4 6-1

5-High Thunder 6-6-7 2-03.4 6-1

6-Queen Fleet 3-1-1 2-11 8-1

7-Burnt Boun Bonnas 2-3-3 2-11.2 8-1

8-Walter G. Gratta 7-3-3 2-03.4 10-1

Aussi éligible

9-Demo 5-3-1 2-08.1

SEPTIEME COURSE — C-1 trot — 1 mille — \$1,000.

1-Demo 5-3-1 2-08.1

2-R. Caldwell 3-4-3 2-08.3 3-1

3-Watters 0-6-7 2-08.2 7-2

4-Gordon 3-4-6 2-07.3 9-2

5-Richardson 2-4-3 2-08.1 9-2

6-Savignac 3-4-7 2-08.1 8-1

7-Bach 1 0-1-3 2-08.1 8-1

8-Hewson 2-4-4 2-08.3 9-1

9-Thorne 5-7-4 2-07.4 10-1

Aussi éligible

10-M. Fluer 7-4-8 2-05.4

HUITIEME COURSE — C-2 amble — 1 mille — \$800.

1-Johnny Johnston 3-4-3 2-06.4 3-1

2-Mr Billy 4-1-1 2-06.4 3-1

3-Meadow Charm 4-1-1 2-06.4 3-1

4-Rudy Prince 2-3-8 2-08.1 5-1

5-Jack P. 6-1-2 2-09.2 6-1

6-Oliver Twist 8-1-2 2-09.2 6-1

7-Chessie 8-2-1 2-07.2 8-1

8-Crusader Pick 1-3-0 2-06.4 10-1

Aussi éligible

9-Victory Parade 8-4-6 2-08

NEUVIEME COURSE — B-3 amble — 1 mille — \$1,300.

1-Aldo Ann 8-5-8 2-03.3 3-1

2-Turcotte 7-3-4 2-05.1 4-1

3-Ruth Dudley 1-2-1 2-03 4-1

4-Leading Way 2-3-5 2-07.1 5-1

5-Jimmy Brannigan 6-4-6 2-06 6-1

6-Chief's Valentine 3-1-2 2-03.1 8-1

7-Henri Pilon 4-4-4 2-08.4 8-1

8-Mc's First 4-4-4 2-03 12-1

Aussi éligible

9-Meadow Bucky 4-4-1 2-04.4

DIXIEME COURSE — C-1 amble — 1 mille — \$1,000.

1-G. M. See 1-3-1 2-08.4 3-1

2-Canevino 1-2-6 2-06.4 7-2

3-Smith 2-4-1 2-07.2 9-2

4-Shadydale Meribel 2-4-1 2-08.0 5-1

5-Senator Pete 2-6-8 2-05.2 6-1

6-Count Pick 3-1-2 2-08 8-1

7-Meadow Bower 3-3-2 2-07 8-1

8-Johnny Barnes 0-1-1 2-09.3 12-1

Aussi éligible

9-Peter Herbert 7-7-3 2-07.4

elle a tout pour plaire!

Son excellent tabac

Son format King Size

Son filtre efficace

La Rothmans vous offre le meilleur tabac qui soit. Le filtre Rothmans permet l'aspiration facile et laisse filtrer la fine saveur du tabac. Enfin, un format exceptionnel, le format King Size, lui confère une plus grande douceur.

Achetez-en un paquet et vous serez conquis!

La Rothmans King Size a tout pour plaire: elle satisfait tout à fait!

ROTHMANS OF PALL MALL CANADA LIMITED

Les compteurs de la L.H.N.

B	A	Pts
Bathgate, (Rangers)	4	11
Litzenberger, (Det.)	6	5
Provor, (Canadiens)	5	10
Howe, (Detroit)	4	6
Backstrom, (Canadien)	4	6
Ingarfield, (Rangers)	4	6
Bucyk, (Boston)	4	6
Prentice, (Rangers)	4	6
Geoffrion, (Canadiens)	3	8
Pennington, (Boston)	2	8
Benin, (Canadien)	2	8
Richard, (Canadien)	4	7
Stanley, (Toronto)	4	7
Delvecchio, (Det.)	3	7
Gray, (Boston)	3	7
Stasiuk, (Detroit)	4	6
McKenney, (Boston)	2	6
Kelly, (Toronto)	2	6
Mahovich, (Toronto)	2	6
Shack, (Toronto)	2	6
Schinkel, (Rangers)	1	6
Gendron, (Rangers)	5	5
Henry, (Rangers)	4	5
Armstrong, (Boston)	3	5
Pulford, (Toronto)	3	5
Marshall, (Canadien)	2	5
Goegan, (Detroit)	2	5
Duffy, (Toronto)	2	5
Harvey, (Rangers)	1	5
Mohs, (Boston)	1	5
Talbot, (Canadiens)	0	5
Mikita, (Chicago)	3	4
Gray, (Boston)	3	4
Murphy, (Chicago)	2	4
Balfour, (Chicago)	2	4
Hirvath, (Boston)	2	4
Tevazzini, (Boston)	2	4
Evans, (Chicago)	1	4
Hobenton, (Rangers)	1	4

Les Wings retrouvent leur aplomb

Après avoir été en arrière par trois buts à la fin de la première période, les Red Wings se sont ralliés dans la troisième pour compter deux buts et remporter une victoire de 5 à 4 aux dépens des Rangers de New-York. Ces deux buts de Delvecchio et Gordie Howe suffirent pour vaincre la résistance des New-Yorkais, qui s'étaient défendus avec acharnement jusque là...

Les Rangers de New York, n'ont pas s'en faire déloger. Au cours de la première période de leur partie contre les Red Wings de Detroit, hier soir à New York, une explosion de trois buts en un peu plus de 14 minutes leur a valu une avance confortable.

Deux buts de Ingarfield, l'un à 2:06 avec l'aide de Prentice et l'autre à 4:10, ont permis aux Red Wings de prendre l'avantage. Plus tard, à 18:32, leur ont assuré cette avance.

Terry Sawchuk a été bombardé de 11 lancers tandis que Paille qui remplaçait Lorne Worsley en a bloqué 8.

Ce qui paraissait une avance insurmontable a fondu comme neige sous la poêle lorsque les Red Wings après une première période terne et sans résultat ont à leur tour pris l'offensive.

En effet ils ont réussi à égaliser le pointage alors que Gordie Howe a compté son premier but de la partie après seulement 17 secondes de jeu, avec l'aide de Litzenberger et Delvecchio.

Puis tour à tour Johnson assista de Labine et Goegan à refaire l'avance des Rangers avec enfin un autre but de Goegan sur une passe de Howe pour niveler le compte.

Sawchuk n'eut à effectuer que deux arrêts dans cette période à comparer à 15 pour Marcel Paille.

A la troisième reprise du jeu cependant les Red Wings accusèrent un avantage marqué sur leurs adversaires et finalement un but de Delvecchio vint égaliser le compte à 4 à 4. Puis vint le but du vétéran des Wings, Gordie Howe, l'homme des grandes occasions. Ce but sembla réduire à zéro l'énergie des Rangers et par la suite ils ne purent empêcher les Wings de compter d'autres buts qui auraient pu chasser cette partie en déroute. Ainsi donc au chapitre du bilan, une troisième victoire pour les Red Wings.

Les compteurs du Big Four

J	T	C	P	S	Pts
Stewart, Ottawa	10	10	0	0	60
Sutherland, Ham.	12	8	0	0	48
McDougall, Ham.	12	8	0	0	48
Schneider, Ott.	12	8	0	0	48
Mano, Toronto	12	8	0	0	48
Scott, Hamilton	12	8	0	0	48
Clark, Montréal	12	8	0	0	48
Shatto, Toronto	12	8	0	0	48
Dixon, Montréal	12	8	0	0	48
Decker, Ham.	12	8	0	0	48
Bewley, Montréal	12	8	0	0	48

LES COMPTÉURS DE L'OUEST

J	T	C	P	S	Pts
Parker, Edmonton	12	8	0	0	48
James, Winnipeg	12	8	0	0	48
Brinight, Edmonton	12	8	0	0	48
Conford, Calgary	12	8	0	0	48
Hausen, Calgary	12	8	0	0	48
Whitehouse, Reg.	12	8	0	0	48

Argos avec 13 points. Les Alouettes ferment la marche avec seulement six points.

Le plaqueur Bobby Oliver a réussi un placement de 45 verges dans la dernière minute de la première demi pour donner une avance de 5-4 aux Alouettes. Bill Bewley avait botté un simple sur une tentative ratée de placement dans le premier quart et Jack Spenish avait compté un simple sur un botté de 45 pieds dans le deuxième quart.

Ce fut une partie terne jusqu'à la poussée des Tiger-Cats au dernier quart. Les Alouettes avaient perdu trois de leurs quarts échappés et les Cats, un seul de trois échappés.

Une foule de 22,723 amateurs assista à la première partie du dimanche jouée à Hamilton.

Les Alouettes menaient 5-4 lorsque les Cats profitèrent de leur première chance sur un échappé de George Dixon au milieu du terrain. Le demi-arrière Gerry McDougall a fait un plongeon de deux verges pour un touché après une marche du milieu du terrain sur des passes acceptées et des courses de Carver Shannon, l'homme à l'éligibilité contestée par les Alouettes.

Les Cats avaient réussi un placement grâce à Don Sutherland au début de la partie.

Ce dernier devait réussir un autre placement à la suite d'un échappé du Montréal, après avoir converti le touché de McDougall.

Hamilton mit fin au pointage sur un simple de Faloney lorsque Cissell a été plaqué dans sa zone des buts.

La cinquième course est un stade pour chevaux de deux ans élevés au Canada et la bourse est fort alléchante. On sait qu'il s'agit d'une initiative de Lucien Bombardier et de Blues Bonnets de façon à encourager l'élevage au Canada. Miss Princess Alice à Lionel Létourneau de Montréal sera probablement le choix des parieurs avec de la concurrence attendue de Northwood Alex, Keystone Killian et Brewer's Vorian. Miss Princess Alice a déjà gagné \$9,184, cette année avec, en 18 départs, 3 victoires, 3 deuxièmes places et 4 troisièmes positions. Il y a dix inscrits dans cette classique avec en inscription Keystone Killian et Homestead Jordy Who en inscription.

Venue de Keith Waples

A noter, ce soir à Blue Bonnets, la venue du conducteur bien connu Keith Waples qui conduira Northwood Alex. Waples vient de Batavia où il mène chez les conducteurs.

Bref, le programme de ce soir est bien intéressant et les amateurs de belles courses devraient être nombreux à la piste du bouil. Décarie.

North Bay 5
Kitchener 2

SOMMAIRE

Première période

Aucun but

Punitions: Neilson 0:28, Mork 4:45, Keller 12:12, Pearson 9:48, Lonardi 14:35, 17:52

Deuxième période

1-Kitchener, Sullivan 5:33

2-North Bay, Gosselin 10:05

3-North Bay, Gosselin 10:05

(Savoy, Lonardi) 17:08

Punitions: Pearson 3:35, D. Balon 8:10, Mork 10:34, Aisles 14:32

Troisième période

4-North Bay, Sabourin 5:30

5-North Bay, Sabourin 10:25

6-Kitchener, S. McGregor 16:32

7-North Bay, Sabourin 17:17

8-Kitchener, S. McGregor 17:32

ARRÊTS: McARTAN 7 4 7-20
DUPOUR 11 7 3-13

LES COMPTÉURS

B	A	Pts
Duranceau, R.	2	0
Marrocco, A.	2	0
Guy, G.	1	2
Tousignant, J.	0	2
Galarneau, C.	0	2
Godin, R.	1	0
Forgues, P.	1	0
Marrocco, V.	0	1
Lachapelle, A.	0	1
Rozon, J.	0	1
St-Jean, G.	0	1
St-Jean, J.	0	1
Pouliot, R.	0	1
Longo, R.	0	1



SOMMAIRE

Première période

1-New York, Ingarfield 2:06

2-New York, Ingarfield 4:10

3-New York, Howe 18:32

Punitions: Odrowski 6:29, Lonsdale 11:42, Stasiuk 19 minute mauvaise conduite 18:32

Deuxième période

4-Detroit, Howe 0:17

5-Detroit, Johnson 3:43

6-Detroit, Gosselin 14:43

Punitions: Pronovost 9:51, Gadsby 16:16

Troisième période

7-Detroit, Delvecchio 13:26

8-Detroit, Howe 17:56

9-New York, Howe 19:13

Punitions: Batielle 4:32, Langlois 14:33, Johnson 18:37

ARRÊTS: Sawchuk 21, Paille 32

HIER

Ligue Nationale

Canadien 3 Chicago 2

Canadien 3 Boston 1

Detroit 3 New York 4

Ligue Américaine

Rochester 2 Cleveland 5

Quebec 3 Providence 3

Buffalo 4 Hershey 2

SAMEDI

Ligue Nationale

Canadien 6 Boston 2

Chicago 1 Toronto 1

Detroit 4 New York 4

Ligue Américaine

Quebec 1 Hershey 6

Buffalo 2 Cleveland 0

Rochester 3 Springfield 2

Providence 3 Springfield 2

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

G	P	N	Pp	Pt	Pts
Canadiens	4	3	1	22	9
Rangers	4	3	1	22	9
Detroit	2	3	1	23	20
Hershey	4	3	1	22	9
Chicago	1	3	1	15	5
Boston	0	3	1	21	4

LIGUE AMERICAINE

DIVISION EST

G	P	N	Pp	Pt	Pts
Springfield	2	1	0	21	11
Providence	3	0	0	21	11
Hershey	1	3	0	17	6
Quebec	1	3	0	17	6

DIVISION OUEST

G	P	N	Pp	Pt	Pts
Rochester	4	2	0	18	17
Buffalo	4	2	0	18	17
Cleveland	2	4	0	12	8
Pittsburgh	0	3	0	5	17

Ray Robinson a raison de Moyer

NEW-YORK. — Sugar Ray Robinson, le vétéran de l'arène de 41 ans, a triomphé aux points du jeune Denny Moyer, samedi soir, lors d'un rapide combat de dix rounds au Madison Square Garden.

Robinson a remporté le verdict selon les trois cartes officielles. L'arbitre a voté pour Robinson au compte de 5-3-2, le juge Recht avait une carte de 5-4-1 et le juge Bran, 6-3-1.

Les deux boxeurs s'en sont tirés sans égratignures, mais Moyer a ébranlé Robinson avec une dure droite à la quatrième.

Robinson, remportant sa deuxième victoire dans sa tentative de regagner le titre poids moyen pour la sixième fois, a démarré rapidement et a porté quelques droites solides dans les deux premiers rounds.

Moyer porta cependant les coups les plus sensationnels, des droites à la tête alors que Robinson s'élançait dans le vide.

Offre réitérée

HALIFAX. — L'Association canadienne du tourisme soutient l'offre de la région de Calgary-Banff qui veut être le lieu des Jeux olympiques d'hiver pour la saison 1968.

Une résolution a été votée dans ce sens à la réunion annuelle de l'Association à Halifax.

Dernière assemblée publique de la Commission LaRoche

La prochaine et dernière assemblée publique de la Commission LaRoche aura lieu le mercredi 25 octobre, à 7h30 du soir au Centre social de l'Université de Montréal, 2222 avenue Macleod.

A cette occasion, grâce à la bienveillance de M. Lionel Lemay, directeur des sports à l'Université de Montréal, il y aura un service de traduction simultanée. Les auditeurs de langue anglaise auront ainsi le loisir de suivre les délibérations et pourront y participer à leur aise.

Comme aux séances précédentes, les mémoires sont présentés dans la langue de celui qui les a préparés. Il y a ensuite périodes constructives par le "panel" et par les spectateurs.

Les sujets à l'ordre du jour comprennent:

Cyclisme avec Doug Peron, Football, avec Roger Meloche; Ski, avec Lucien Lachapelle; Québec Track & Field Ass'n, avec T. D. Lord; Sport professionnel, avec G. Gosselin; Arbitres de hockey, avec Bill Roberts; Université de Montréal, avec Lionel Lemay; Courses, avec Raymond Lemay; Palestre nationale, avec Roger Latourle, et A.A.A., avec Carl Schwende.

Il va sans dire que toute association ou toute personne qui aurait encore des suggestions à formuler par écrit, peut les faire parvenir à la Commission LaRoche, chambre 210, hôtel de ville, avant le 1er novembre.

Sommaire

Première période

Aucun but

Punitions: Bucyk 6:35, MacNeill 6:38, Buvin 13:44, Talbot 13:51, Fontinato 15:30

ARRÊTS: Plante 13, Chadwick 15

Deuxième période

1-Canadiens, Marshall 0:44

2-Boston, Geoffrion 5:32

3-Canadiens, Backstrom 16:50

4-Canadiens, Provost 10:15

5-Canadiens, Richard 10:15

6-Canadiens, Provost 10:15

7-Talbot, Marshall 10:00

8-Boston, Grif 13:20

9-Canadiens, Armstrong 15:28

10-Canadiens, Backstrom 15:28

Punitions: Gray 4:48, Fontinato 6:45, MacNeill 8:14, Fontinato 11:51, Green 14:38

ARRÊTS: Plante 4, Chadwick 11

Les Canadiens montent en tête avec une victoire de 3 à 2

Les détenteurs de la coupe Stanley ont subi hier soir sur leur propre patinoire une défaite aux mains de ceux qu'ils avaient éliminés irrespectueusement l'an dernier lors des séries de la coupe Stanley, au compte de 3 à 2. Bernard Geoffrion et Claude Provost ont compté les trois buts du Canadien tandis que Stan Mikita a réussi les deux des Hawks.

Dans une première période marquée de punitions infligées avec grande sévérité par l'arbitre Udvary pour garder sous contrôle ces athlètes trop bouillants, les Black Hawks prirent l'avantage avec une avance de deux buts à un.

Ce fut d'abord Bernard Geoffrion qui ouvrit le pointage à 6 minutes de jeu du début avec l'aide de Talbot et Provost, mais deux buts successifs de Stan Mikita donnèrent l'avantage aux Hawks. Mikita compta d'abord sur une passe de Hull à 7:08, puis ensuite un second assisté de McDonald à 15:17.

Sept punitions furent décernées durant cette première période, 4 à Chicago et 3 à Canadien.

Cependant dès la reprise des hostilités du second ving, les Canadiens se lancèrent à l'attaque et au bout de cinq minutes et dix-huit secondes de jeu, Bernard Geoffrion le pilier des hommes de Toe Blake compta son second but de la soirée pour égaliser le pointage, 2 à 2, assisté de Provost et Talbot.

Deux punitions seulement furent décernées en contraste à la première période et les deux allèrent aux Hawks, à Pilote et Evans.

Jacques Plante réussit 9 arrêts dans ses filets tandis que Hull bloqua 14 lancers dangereux.

Il est à noter que Bernard Geoffrion dut travailler d'arrache-pied pour compter son but alors qu'il dut s'y reprendre à quatre reprises pour déjouer Hull.

Les joueurs de Toe Blake n'attendaient que le coup de sifflet de l'arbitre au début de la troisième période pour se lancer à l'attaque désespérément, et tout de suite le succès leur sourit alors que Claude Provost le plus acharné des travailleurs des Canadiens parvint à déjouer Glenn Hall sur un coup à pas plus de cinq pieds du gardien. Les Canadiens prenaient donc l'avance pour la première fois à 1:50 de la troisième période.

SOMMAIRE

Première période

1-Montréal, Geoffrion 6:00

2-Chicago, Mikita 5:08

3-Chicago, Mikita 15:17

Punitions: Murphy 5:43, Fleming 5:54, Backstrom 5:54, Richard 6:13, Nesterenko 6:40, Talbot 15:17, Nesterenko 16:32

Deuxième période

4-Montréal, Geoffrion 5:18

5-Canadiens, Provost 10:15

Punitions: Plante 2:51, Evans 12:28

Troisième période

4-Montréal, Provost 1:50

5-Richard, Backstrom 5:14

Les Bruins subissent une autre défaite lorsque massacrés par les Maple Leafs

Les Maple Leafs de Toronto se sont mis à l'œuvre dès le début de leur joute contre les infortunés Bruins de Boston alors que Eddie Shack a réussi à prendre le retour de son propre lancer pour déjouer Ed Chadwick à 3:01 de la première période.

Bower dans les filets des Leafs n'eut que 9 arrêts faciles à faire contre 13 pour Ed Chadwick.

Dès les premières secondes de la deuxième période Chadwick dut faire un arrêt très difficile aux dépens de Stewart des Leafs. Mais cependant à 2:01 Mahovich, que deux recrues, joueurs de défense des Bruins, avaient ignoré, a laissé partir un boulet qui a trouvé le fond de la cage des Bruins pour porter le compte à 2 à 0. Pendant une punition à Stanley, les Bruins n'ont pu réussir un seul lancer vers les buts des Leafs.

Et pour comble de malchance Stanley, sur un troisième retour de lancer, compta un troisième but pour les Leafs.

Mais la période devait voir les Leafs compter trois autres buts pour prendre une avance de 6 à 0. A 12:08 Stewart, aidé de Brewer, puis Stanley avec l'aide de Shack et Harris, enfin Pulford sur une passe de Shack mit fin au pointage de cette deuxième période.

A la reprise du jeu à la troisième période les écluses s'ou-

vièrent à nouveau et les Bruins reçurent une autre douche glacée alors que les Leafs enfilèrent trois autres buts désastreux.

Après seulement deux minutes Pulford aide de Shack et Harris puis à la suite les uns des autres Armstrong, assisté de Duff, Duff sur des passes de Keon et Armstrong, pour briser la monotonie, Boston compta son unique but quand McKenney en réussit un pour Boston aidé de Bucyk et Mohs, l'effort des vétérans quoi!

Et une foule de plus de 12,000 personnes se complut au massacre.

SOMMAIRE

Première période

1-Toronto, Shack 3:01

2-Toronto, Stanley 5:04

3-Toronto, Stanley 12:08

4-Toronto, Pulford 12:08

5-Toronto, Stanley 12:08

6-Toronto, Pulford 12:08

7-Toronto, Pulford 12:08

8-Toronto, G. Armstrong 4:08

9-Toronto, Duff 9:53

10-Toronto, Shack 12:08

Punitions: Stewart 2:01, Keon 2:01, Bucyk 12:08, Provost 12:17

Troisième période

1-Toronto, Pulford 2:08

2-Toronto, G. Armstrong 4:08

3-Toronto, Duff 9:53

4-Toronto, Shack 12:08

5-Toronto, Stanley 12:08

6-Toronto, Pulford 12:08

7-Toronto, Shack 12:08

8-Toronto, Stanley 12:08

9-Toronto, Pulford 12:08

10-Toronto, Shack 12:08

Punitions: Stewart 2:01, Keon 2:01, Bucyk 12:08, Provost 12:17

ARRÊTS: Bobby 39, Chadwick 28, Armstrong 12,097

Hamilton élimine les Alouettes

HAMILTON. — Les Tiger-Cats de Hamilton ont converti deux échappés en un touché et un placement dans le quatrième quart et ont infligé aux Alouettes de Montréal une défaite de 15-5, qui leur assure une égalité en première place de la Conférence de football de l'Est.

La victoire donne quatre points d'avance aux Tigers en tête de la ligue avec seulement deux parties à jouer. Les Riders d'Ottawa viennent en deuxième place avec 14 points, suivis des

Alouettes fermant la marche avec seulement six points.

Le plaqueur Bobby Oliver a réussi un placement de 45 verges dans la dernière minute de la première demi pour donner une avance de 5-4 aux Alouettes. Bill Bewley avait botté un simple sur une tentative ratée de placement dans le premier quart et Jack Spenish avait compté un simple sur un botté de 45 pieds dans le deuxième quart.

Ce fut une partie terne jusqu'à la poussée des Tiger-Cats au dernier quart. Les Alouettes avaient perdu trois de leurs quarts échappés et les Cats, un seul de trois échappés.

Une foule de 22,723 amateurs assista à la première partie du dimanche jouée à Hamilton.

Les Alouettes menaient 5-4 lorsque les Cats profitèrent de leur première chance sur un échappé de George Dixon au milieu du terrain. Le demi-arrière Gerry McDougall a fait un plongeon de deux verges pour un touché après une marche du milieu du terrain sur des passes acceptées et des courses de Carver Shannon, l'homme à l'éligibilité contestée par les Alouettes.

Les Cats avaient réussi un placement grâce à Don Sutherland au début de la partie.

Ce dernier devait réussir un autre placement à la suite d'un échappé du Montréal, après avoir converti le touché de McDougall.

Hamilton mit fin au pointage sur un simple de Faloney lorsque Cissell a été plaqué dans sa zone des buts.

La cinquième course est un stade pour chevaux de deux ans élevés au Canada et la bourse est fort alléchante. On sait qu'il s'agit d'une initiative de Lucien Bombardier et de Blues Bonnets de façon à encourager l'élevage au Canada. Miss Princess Alice à Lionel Létourneau de Montréal sera probablement le choix des parieurs avec de la concurrence attendue de Northwood Alex, Keystone Killian et Brewer's Vorian. Miss Princess Alice a déjà gagné \$9,184, cette année avec, en 18 départs, 3 victoires, 3 deuxièmes places et 4 troisièmes positions. Il y a dix inscrits dans cette classique avec en inscription Keystone Killian et Homestead Jordy Who en inscription.

Venue de Keith Waples

A noter, ce soir à Blue Bonnets, la venue du conducteur bien connu Keith Waples qui conduira Northwood Alex. Waples vient de Batavia où il mène chez les conducteurs.

Bref, le programme de ce soir est bien intéressant et les amateurs de belles courses devraient être nombreux à la piste du bouil. Décarie.

North Bay 5
Kitchener 2

SOMMAIRE

Première période

Aucun but

Punitions: Neilson 0:28, Mork 4:45, Keller 12:12, Pearson 9:48, Lonardi 14:35, 17:52

Deuxième période

1-Kitchener, Sullivan 5:33

2-North Bay, Gosselin 10:05

3-North Bay, Gosselin 10:05

(Savoy, Lonardi) 17:08

Punitions: Pearson 3:35, D. Balon 8:10, Mork 10:34, Aisles 14:32

Troisième période

4-North Bay, Sabourin 5:30

5-North Bay, Sabourin 10:25

6-Kitchener, S. McGregor 16:32

7-North Bay, Sabourin 17:17

8-Kitchener, S. McGregor 17:32

ARRÊTS: McARTAN 7 4 7-20
DUPOUR 11 7 3-13

LES COMPTÉURS

B	A	Pts
Duranceau, R.	2	0
Marrocco, A.	2	0
Guy, G.	1	2
Tousignant, J.	0	2
Galarneau		

Le Canadien gagne facilement contre Boston, 6 à 2

Claude Provost et Ralph Backstrom réussissent chacun deux buts — Don Marshall et Henri Richard complètent les autres — André Pronovost et Terry Gray, compteurs des Bruins. — Ed Chadwick remplace Head devant les filets des visiteurs

Par Gérard Gosselin

En dépit de l'absence de trois de leurs vedettes, les Canadiens continuent de tenir le coup, pour l'agrément de leurs partisans. Samedi soir, ils triomphaient décisivement des Bruins de Boston, au compte de 6-2, devant 13.606 spectateurs. Ces victoires du début de la saison ont une importance capitale. Obtenues pendant le repos forcé de Jean Béliveau, Dickie Moore et Tom Johnson, elles permettent d'envisager l'avenir avec plus de confiance, car les véritables tests, pour le Canadien, ne commencent qu'avec les rencontres contre Toronto, Detroit et Chicago.

Après tout, les joueurs de Blake n'ont joué que quatre parties, deux contre Boston et deux contre les Rangers, deux clubs que les experts éliminent d'avance d'une chance aux séries de post-saison. Boston n'est peut-être pas trop dangereux, mais il a réussi une partie nulle en sept rencontres, perdant les six autres, mais ce match nul fut contre le Canadien. Par ailleurs, les Rangers, qui donnent du fil à retordre à tout le monde, n'ont subi que deux défaites, avant les parties de dimanche, et ces deux revers ont été encaissés contre le Canadien.

Nouveau trio

Il convient ici de rendre hommage à Toe Blake, qui, avec la hantise de blessés de marque dans son alignement, avait, la semaine dernière fait la trouvaille du trio Henri Richard, Claude Provost et Marcel Bonin. Samedi, il a encore eu la main heureuse en réunissant Bernard Geoffrin, Ralph Backstrom et Don Marshall.

Backstrom y est allé de deux buts et, avant les parties, d'hier soir, il avait, avec Eddie Litzenberger, compté le plus grand nombre de buts, six, en quatre parties. Il méritait d'ailleurs la première étoile. Claude Provost s'est aussi signalé avec deux buts, dont un pendant que son club était à court d'un joueur.

Lou Fontinato, rugueux et batailleur, a mérité trois punitions, mais, à la ligne bleue, il a été le plus impressionnant.

Ed Chadwick, le gardien de buts des Bruins, a effectué 36 arrêts.

La première période ne donna lieu à aucun but. Devant l'inefficacité des efforts réitérés du Canadien, les spectateurs ne pouvaient pas ne pas être hantés par la partie du dimanche précédent, alors que Boston avait compté cinq fois contre Jacques Plante, dans un match nul de 5-5.

Pendant au moins 20 minutes, le Canadien réalisa qu'il n'était pas seul sur la patinoire.

Le premier trio à jouer pour

le Canadien était composé de Bernard Geoffrin, Don Marshall et Ralph Backstrom. On sait que Toe Blake doit faire des merveilles d'imagination pendant le repos forcé de Jean Béliveau et Dickie Moore. Il avait un autre vide à la ligne bleue: Tom Johnson n'était pas en uniforme.

Chadwick brille

La partie venait à peine de débuter que John Bucyk était puni pour avoir fait trébucher Bernard Geoffrin. Les Bruins eurent toutes les difficultés au monde à contenir le Tricolore. Marshall rata une cible par quelques pouces. Ed Chadwick, qui gardait les filets des visiteurs, eut la frousse de sa vie quand un boulet de Geoffrin lui manqua l'occiput par une fraction de pouces.

Le second trio du Canadien, la vedette du club depuis le début de la saison, vint à son tour bombarder Chadwick. Henri Richard, Claude Provost et Marcel Bonin lui donnèrent assez de fil à retordre.

Pendant une punition à Al MacNeill, Jacques Plante fut brillant

contre Don McKenney et Terry Gray puis Léo Boivin et Dick Meissner lui donnèrent la frousse.

L'arbitre Vern Buffey ne tarda pas à donner des signes d'une tolérance qui devait marquer son travail durant toute la partie. Accrochages, jambettes, attaques injustifiées devaient passer souvent aux oubliettes, pour les deux camps.

Après une charge de Phil Goyette en compagnie de Bill Hicke, Lou Fontinato se trouva seul devant Chadwick et n'avait qu'à pousser de quelques pouces une rondelle perdue devant les filets, mais il manqua sa chance.

Trois punitions en moins de deux minutes à Léo Boivin, Jean-Guy Talbot et Lou Fontinato, devaient laisser le Canadien à trois contre cinq pendant quelques secondes, mais c'est Chadwick qui dut faire merveille contre une sortie de Claude Provost et Henri Richard.

Juste avant la fin du premier

engagement, Jacques Plante vola un but à Don McKenney.

Plus d'action

La période suivante ne venait que de commencer quand Don Marshall réussit le premier but de la soirée, avec l'aide de Ralph Backstrom et Bernard Geoffrin. Après un ralé de Boivin contre Plante, Backstrom fit une montée à l'emporte-pièce, virevolta, éroda une couple de défenses, pour finalement tirer mal.

André Pronovost nivela le

pointage dans la sixième minute de jeu alors qu'une mauvaise passe de la défense du Canadien donna la rondelle à Murray Oliver qui la relaya à Pronovost, dont c'était le premier but de la saison.

Plante occupé

Ce but des Bruins sembla leur donner des ailes et pendant une couple de minutes, Plante fut assiégé de toutes parts. Une punition à Jean-C. Tremblay ne diminua pas la pression. Ce fut

le plus bel assaut des visiteurs de toute la partie. Buffey ferma les yeux sur une couple d'infractions notoires, mais Plante tint le coup. Les Bruins, favorisant les longues passes, restèrent longtemps dans le territoire du Canadien, mais sans succès.

Boxe

Une mêlée se produisit devant les filets de Boston, mais la rondelle fut vite oubliée quand un court combat de boxe opposa André Pronovost, qui reste toujours

bouillant, et le jeune Bill Hicke qui est prompt à la riposte. Pendant qu'on échangeait quelques coups sans véritable importance, Jean-C. Tremblay et Pat Stapleton se lançaient des défis qui ne furent pas relevés. Au milieu d'un éparpillement de gants et de bâtons sur la patinoire, on vit le belliqueux Lou Fontinato tenter de régler le cas des visiteurs avant la sanction de l'arbitre. Buffey imposa une majeure à Hicke et Pronovost, ne faisant pas de distinction entre l'assaillant et celui qui se défend.

Pendant cette double punition, on fit trébucher MacNeill, mais Buffey n'y vit rien. Mais en tombant, MacNeill passa la rondelle à Ralph Backstrom et ce dernier déjoua nettement Chadwick.

Provost en vedette

Le Canadien ne devait plus perdre son avance. Au commencement de la dernière reprise, Claude Provost se rendit jusqu'à

(Suite à la page 15)



Claude Provost marque un but pour le Canadien. Le joueur de défense Léo Boivin n'y peut rien non plus que le gardien de buts Ed Chadwick qui n'est pas en position pour arrêter le coup. Provost et Ralph Backstrom ont compté chacun deux buts et le Canadien a vaincu Boston, samedi soir, 6-2.

Pourquoi pas

HEURES D'AFFAIRES
9 H. 30 A 5 H. 30
OUVERT LE SOIR, JEUDI ET
VENDREDI JUSQU'A 9 H.

dupuis

où vous obtenez
MEILLEURE QUALITÉ
au
PLUS BAS PRIX

vos achats sont **DOUBLEMENT PROTÉGÉS**
par la **QUALITÉ** et la **GARANTIE DUPUIS... Satisfaction ou ARGENT REMIS...**

Vaste assortiment de SOUS-VÊTEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

Sous-vêtements plus chauds pour affronter le temps froid et humide de l'automne et les rigueurs de l'hiver. CES MARQUES SONT PARMI LES PLUS RENOMMÉES.

Pour hommes

Pour garçons

SOUS-VÊTEMENTS "THERMAL" WINDSOR WEAR

LE COTON THERMAL AUX PROPRIÉTÉS ISOLANTES, RETIENT LA CHALEUR DU CORPS

CAMISOLES manches courtes, encolure ronde.
P.M.G. Ex.G. Tricot aux propriétés
isolantes Chacune **1.99**
CALEÇONS, taille élastique,
jambes longues. 32 à 44. Chacun **1.99**

CAMISOLES manches courtes, encolure
ronde P.M.G. Chacune **1.19**
CALEÇONS jambes longues, ceinture
élastique. Tailles P.M.G. Chacun **1.39**

"WATSON"

COTON "INTERLOCK" INDEMAILLABLE

EN BLANC POUR HOMMES

CAMISOLES manches courtes, encolure ronde. Poitrine 36 à 44. Chacune **2.25**

CALEÇONS à jambes longues et taille élastique. Tailles 30 à 42. Chacun **2.95**

COMBINAISONS manches courtes et jambes longues. Devant
boutonné 34 à 44. Chacune **5.00**

TRICOT 33% LAINE 75% COTON PEIGNE

CAMISOLES manches courtes, encolure ronde. Poitrine 34 à 44. Chacune **2.95**

CALEÇONS ceinture élastique jambes longues. Tailles: 30 à 42. Chacun **3.95**

TRICOT D'HIVER 100% LAINE

COMBINAISONS les manches courtes ou longues et jambes longues. Devant boutonné. Tailles: 34 à 44. Chacune **8.95**

CAMISOLES athlétiques sans manches. Laine très fine. Poitrine: P.M.G. Chacune **2.50**

"HARVEY WOODS"

TRICOT COTON COTÉ

CAMISOLES manches courtes, encolure ronde. Poitrine: 34 à 44. Chacune **2.25**

CALEÇONS à jambes longues, ceinture élastique. Tailles 30 à 44. Chacun **2.95**

COMBINAISONS les manches courtes, les jambes longues, le devant
boutonné. Chacune **2.95**

EN COTON PEIGNE BLANC

COMBINAISONS aux manches longues ou courtes et aux jambes
longues. Boutonné devant. Tailles: 34 à 44. Chacune **2.95**

90% LAINE "KROY" 10% NYLON

CAMISOLES athlétiques: 34 à 44. Chacune **3.95**

CAMISOLES manches courtes 34 à 44. Chacune **4.95**

CAMISOLES manches longues 34 à 44. Chacune **5.95**

CALEÇONS jambes longues, taille élastique: 32 à 44. Chacun **5.95**

COMBINAISONS manches courtes et jambes longues. 34 à 44. Chacun **10.95**

COMBINAISONS manches longues et jambes longues. 34 à 44. Chacun **10.95**

COMBINAISONS "P.D.Q." coton coté blanc. Manches courtes,
jambes longues sans boutons: 34 à 44. Chacune **3.95**

COMBINAISONS "P.D.Q." manches courtes ou longues,
jambes longues. Coton pesant moyen. Tailles 34 à 44. Chacune **4.95**

COMBINAISONS "P.D.Q." Tricot laine et coton. Manches courtes ou
longues, jambes longues. Tailles: 34 à 44. Chacune **6.95**

COMBINAISONS "P.D.Q." 60% laine KROY et 40% nylon. Manches
courtes, jambes longues, tailles 34 à 44. Chacune **11.95**

"HARVEY WOODS"

CAMISOLES manches courtes, encolure ronde. 8 à 16 ans. Chacune **1.95**

CALEÇONS ceinture élastique, jambes longues. En coton peigné blanc. Chacun **2.95**

TRICOT COTON

CAMISOLES manches courtes, encolure ronde. Tailles 8 à 16 ans. Chacune **1.49**

CALEÇONS ceinture élastique et jambes longues. Tailles 8 à 16 ans. Chacun **1.98**

"STANFIELD"

Tricot coton blanc peigné

CAMISOLES encolure ronde et manches courtes. 8 à 16 ans. Chacune **1.49**

CALEÇONS ceinture élastique, jambes longues. 8 à 16 ans. Chacun **1.98**

"WATSON"

25% laine — 75% coton

CAMISOLES encolure ronde et manches courtes. 8 à 14 ans. Chacune **1.95**

pour 16 ans. Chacune **2.19**

CALEÇONS ceinture élastique et jambes longues. 8 à 14 ans. Chacun **2.95**

pour 16 ans. Chacun **3.25**

TRICOT COTON INTERLOCK

INDEMAILLABLE — BLANC

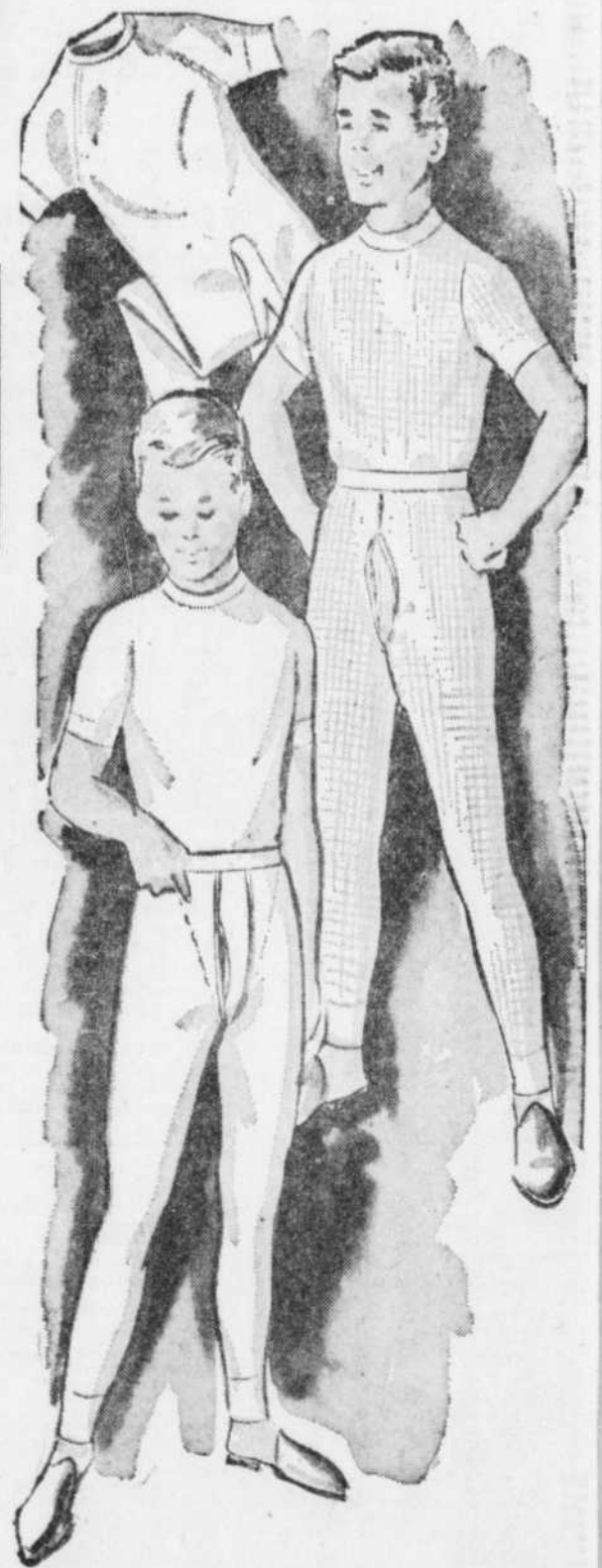
CAMISOLES manches courtes et encolure ronde. 8 à 14 ans. Chacune **1.49**

pour 16 ans. Chacune **1.69**

CALEÇONS ceinture élastique et jambes longues. Tailles 8 à 14 ans. Chacun **2.25**

pour 16 ans. Chacun **2.50**

CALEÇONS jambes mi-longues, ceinture élastique. 4 à 16 ans. Chacun **1.89**



VI.2-6171